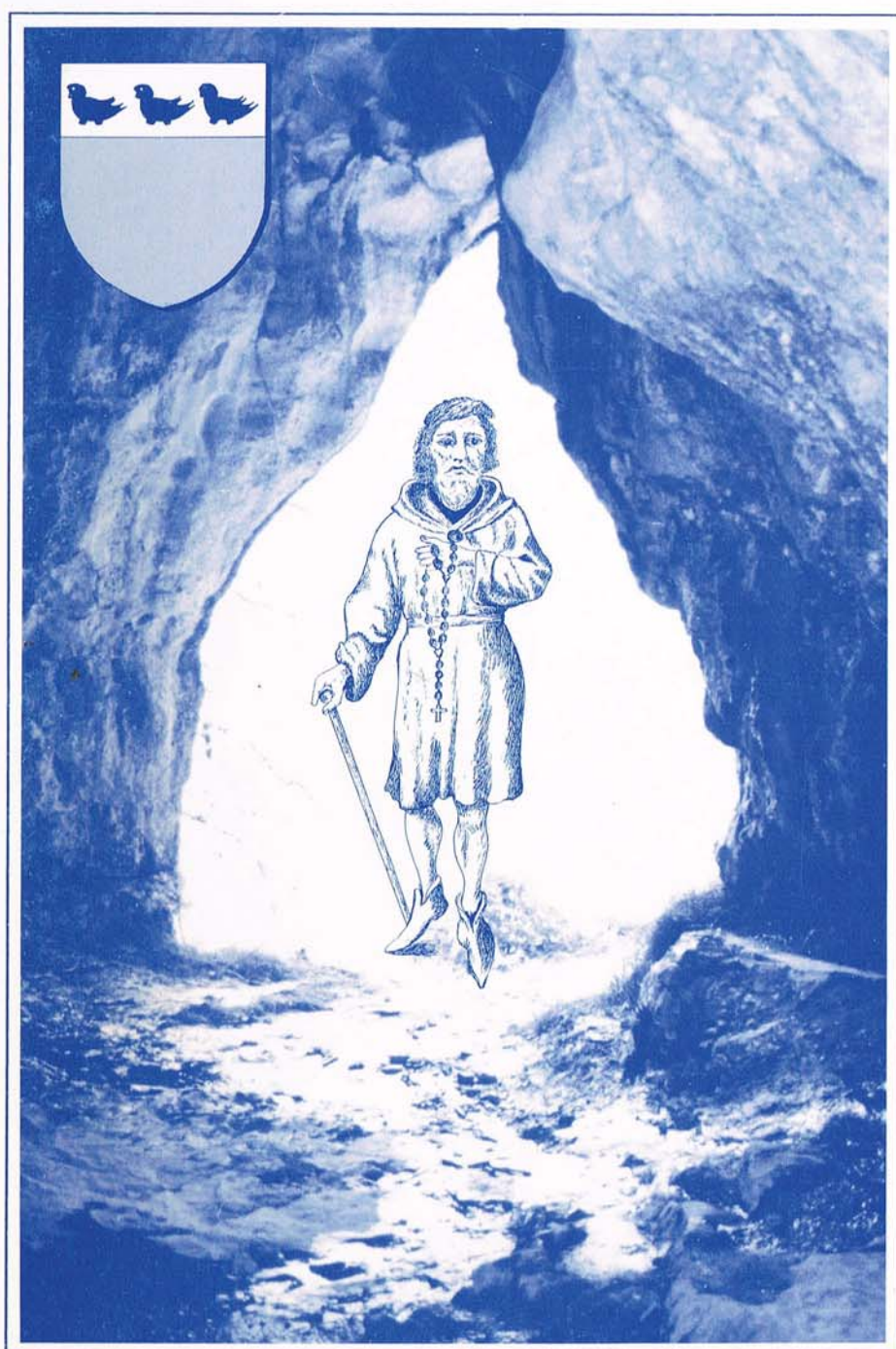


Jehan de Gand et l'ermitage de la grotte Sainte-Anne



Auteurs :

Henri MARANDIN

Robert LE PENNEC

Véronique ROSSI

Editeurs :

Amis du Vieux-St-Claude

et Université Ouverte

Prix : 50 F.

Sommaire

Jehan de Gand, ermite à Saint-Oyend-de-Joux

Henri MARANDIN

p. 1

● Avant-propos

A - ERMITE A SAINT-OYEND

p. 4

B - JEHAN DE GAND

p. 6

- ① - Son origine
- ② - Sa vocation
- ③ - Sa claudication
- ④ - L'abbaye de Saint-Oyend

C - LA MISSION DE L'ERMITE

p. 15

- ① - La guerre de Cent Ans
- ② - L'intervention de l'ermite auprès de Henri V et Charles VII
- ③ - Les dernières années de l'ermite

D - LA MORT DE L'ERMITE A TROYES

p. 33

- ① - Le décès de Jehan de GAND
- ② - Le culte du bienheureux
- ③ - Les démarches pour la canonisation
- ④ - Le souvenir du bienheureux ermite

Les grottes Sainte-Anne : le point de vue du spéléologue

Robert LE PENNEC

p. 41

- - Situation géologique et description
- - Les gravures magiques des grottes sanclaudiennes

La grotte Sainte-Anne et son ermitage

Véronique ROSSI

p. 46

- - Contes et légendes de la grotte
- - Le patronage de Sainte Anne
- - L'ermitage : portrait-robot d'un bâtiment disparu
- - L'ermitage et l'abbaye
- - L'ermitage et la ville
- - Les ermites de Sainte-Anne
- - La fin de l'ermitage
- - D'un ermitage à l'autre

Les auteurs :

Henri MARANDIN

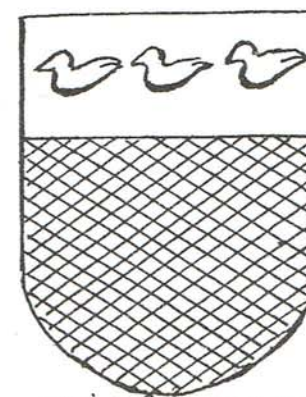
principal honoraire, est président de l'Université Ouverte du Haut-Jura

Robert LE PENNEC

correspondant du Service Régional d'Archéologie, est président du Spéléo-Club Sanclaudien

Véronique ROSSI

archiviste municipale, est présidente des Amis du Vieux Saint-Claude



MAISON FLAMANDE
DE GAND



Jehan de Gand

**Ermite de
Saint - Oyend**

Jehan de Gand, ermite à Saint-Oyend-de-Joux

Henri MARANDIN

AVANT-PROPOS

En révélant à la connaissance historique le personnage **Jehan de GAND**, ermite de la grotte **Sainte-Anne**, j'ai voulu enrichir le patrimoine culturel local, donner sur cet homme toutes les informations documentaires permettant de le situer dans le contexte historique et circonscrire son action autant que sa vie.

Pour cela, je me suis efforcé de saisir les événements complexes des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles marqués par les épidémies de peste, les révoltes paysannes, « les grandes compagnies » et les ravages de la guerre de cent ans. En faisant la part du caractère mystique qui anima les gens de cette époque mais sans en diminuer l'influence sur les décisions des princes ou le comportement des peuples, j'ai replacé les faits dans leur environnement social et culturel sans lequel l'histoire ne serait qu'une analyse scientifique.

Surtout, j'ai essayé de faire partager aux lecteurs les données spirituelles du contexte religieux en l'expliquant :

- par le souci des princes et des monarques d'apparaître comme les défenseurs de la chrétienté en étant le soutien de l'église dont ils sont souvent dépendants par les subsides et cela au moment du schisme gallican avec les papes d'**AVIGNON** et de la menace ottomane sur l'empire romain d'Orient, rempart de l'Occident chrétien.

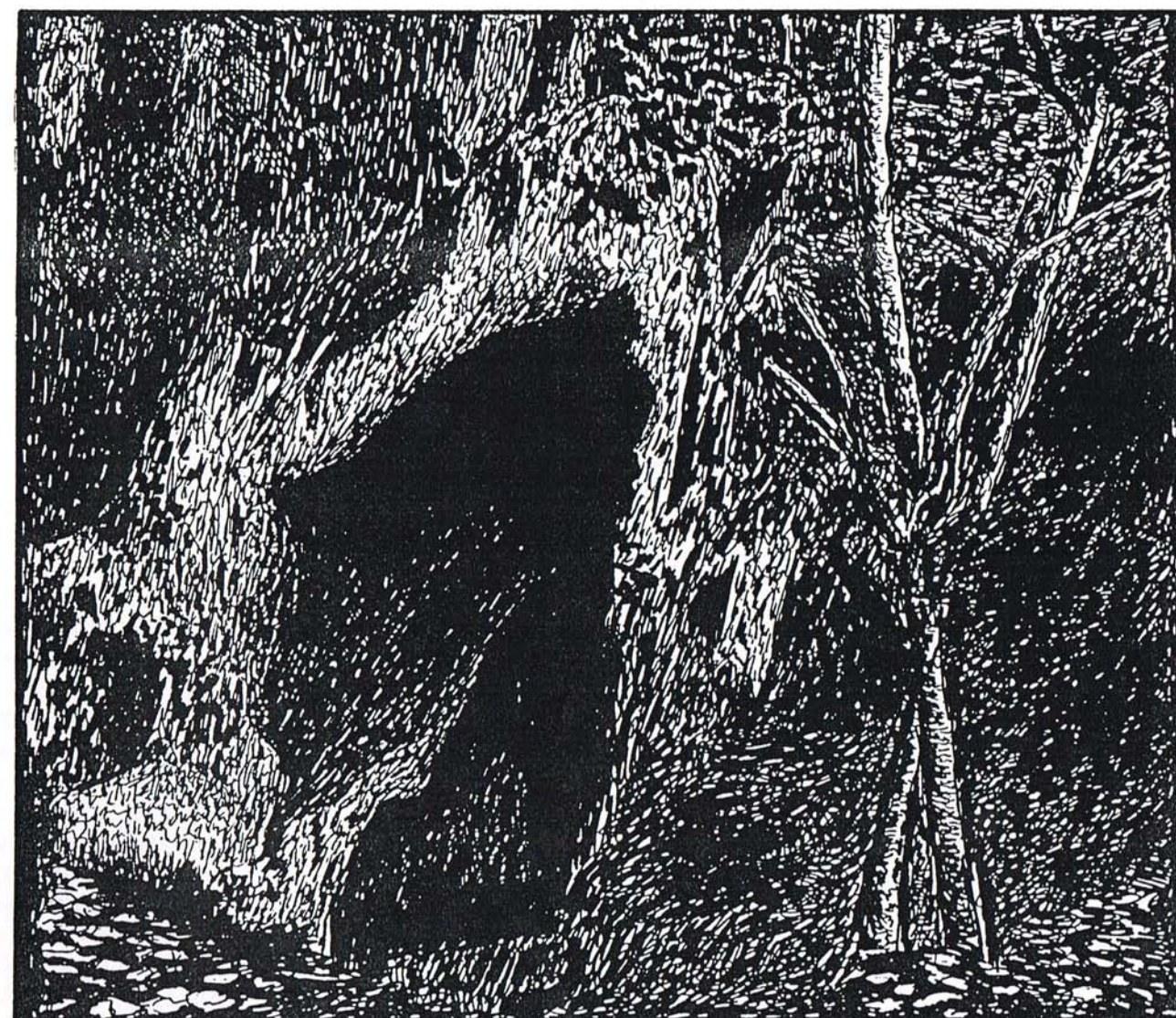
- par le souci des fidèles d'assurer le salut de l'âme dans un **Moyen-Age** finissant mais où **Dieu** apparaît toujours plus comme un punisseur que comme un rédempteur.

Enfin, il fallait décanter tout ce qui a pu être écrit sur cet ermite en tenant compte des difficultés d'investigations au-delà du XVI^{ème} siècle. En effet, l'imprimerie n'apparaissant qu'en 1450, nous ne disposons que des « chroniques » écrites sur témoignages oraux rapportés ou parfois directes en suivant les événements (c'est le cas des grands chroniqueurs comme Villehardouin, Joinville, Comynnes, etc.). Heureusement, il existe des archives, bien que parcellaires, constituées par les actes notariés, les minutes de procès, les pièces d'inféodation qui réglaient le système féodal, etc.

Cela était d'autant plus difficile qu'il s'agit d'un ermite c'est-à-dire d'un moine, qui attaché à un monastère, décide d'abandonner la vie cénobitique en communauté pour se consacrer à Dieu dans la solitude d'un lieu proche pour y mener la vie érémitique d'un anachorète. Cet ermite de l'Abbaye de **SAINT-OYEND DE JOUX** (la cité prendra officiellement son appellation de **SAINT-CLAUDE-sur-Bienne** par une bulle du Pape **Paul V** en 1610) est peu connu à l'époque, son action sera discrète et sa mission auprès des princes restera intime et secrète. Il n'est pas plus révélé aujourd'hui aux habitants de la ville qui fut l'un des premiers grands centres monachiques dans la Gaule du V^{ème} siècle, à part de quelques initiés férus d'histoire locale. C'est pourtant la renommée de l'Abbaye suite au rayonnement acquis par les pèlerinages au tombeau de « **Monsieur SAINT-CLAUDE** », le faiseur de miracles qui du XII^{ème} au XVII^{ème} siècle va attirer les foules, qui explique le choix de ce religieux venu de **BOURGOGNE**.

Il fallait donc procéder à de minutieuses recherches sur son origine, longtemps controversée, sur sa vie et sur le rôle exact qu'il a tenu dans les terribles moments de la guerre de cent ans, en admettant que l'histoire n'est jamais définitive.

Puissent être suffisamment renseignés ceux qui partageront avec lui son aventure accomplie comme une mission prophétique au service de Dieu et de la patrie meurtrie ! Qu'ils soient persuadés que la notoriété du personnage ne se mesure qu'à son effacement dans l'humilité, c'est avec la même modestie qu'il faut le révéler de nos jours à la curiosité de ceux qui s'intéressent au patrimoine du **HAUT-JURA**.



LA GROTTTE SAINTE-ANNE - Etat actuel
H.M.

Jehan de GAND,
ermite de la grotte Sainte-Anne
à Saint-Oyend-de-Joux

Henri MARANDIN

A - ERMITE A SAINT-OYEND

Selon l'historien Rousset, la grotte **SAINTE-ANNE** située au flanc ouest du **Mont-Bayard** aurait abrité des ermites dès le XIIIème siècle. C'est à l'un d'entre eux qu'ira notre curiosité !

La vie érémitique isolée et consacrée au service de Dieu était déjà adoptée dès les premiers temps du christianisme. Le meilleur exemple en est donné par **ANTOINE**, l'un des fondateurs de la vie monastique qui a vécu 105 ans (251-356 après J-C) retiré à l'âge de vingt ans dans le désert de la **Thébaïde** en **ÉGYPTE**, sanctifié par l'église. Un autre est illustré en la personne de **SIMON DE CREPY-EN-VALOIS**, seigneur de sang royal qui du monastère de **SAINT-OYEND** ira fonder au fond de la forêt jurassienne près de la source du **Doubs**, le prieuré de **Mouthe** où il meurt en 1080.

Un ermite est un moine qui épouse la solitude pour vivre en anachorète à l'inverse de ceux qui en communauté monastique mènent une vie cénobitique. **Jehan de GAND** dont l'arrivée à **SAINT-OYEND** se situe en 1380, choisit ce lieu dominant la cité médiévale pour y prier au flanc du **Mont-Bayard**.

C'est en termes dithyrambiques que **Dom Benoît** en fait la description :

*« Au-dessus de la ville à mi-hauteur de la montagne gigantesque qui s'élève à l'Orient court un long banc de rochers appelés les **BAUMES RIVES**. Là, l'oeil jouit d'un spectacle ravissant, en arrière des rochers à pics surmontés de bois en talus ou d'autres rochers, en avant la ville cachée dans les profondeurs de la vallée, plus loin les austères sommets d'Avignon, à droite, à gauche, dans toutes les directions des gorges, des montagnes, des forêts, le gracieux, le pittoresque, le grandiose surtout, tout attire en ces lieux l'âme contemplative... »*

Sans verser dans un lyrisme béat, on peut dire que le lieu est favorable à une vie d'ascète, solitaire et méditative.

C'est là sur le dessin de l'Abbé **Tournier** de 1718 que se distingue le petit ermitage à proximité de la grotte, édifice comportant trois petites fenêtres en ogives sur la façade ouest, une porte en plein cintre du côté sud et un clocheton ; les ermites étant chargés par les municipalités de veiller au feu sur la ville par un tintement de la cloche ; cette condition est attestée dans tous les contrats ultérieurs passés entre les échevins et l'abbé. Plusieurs autres documents attribuent aux ermites le fruit d'un jardin et d'un verger mitoyens. La légende confère à une source alimentant la grotte une eau limpide dédiée à **SAINTE-ANNE** qui avait le pouvoir de guérir les maux d'yeux.

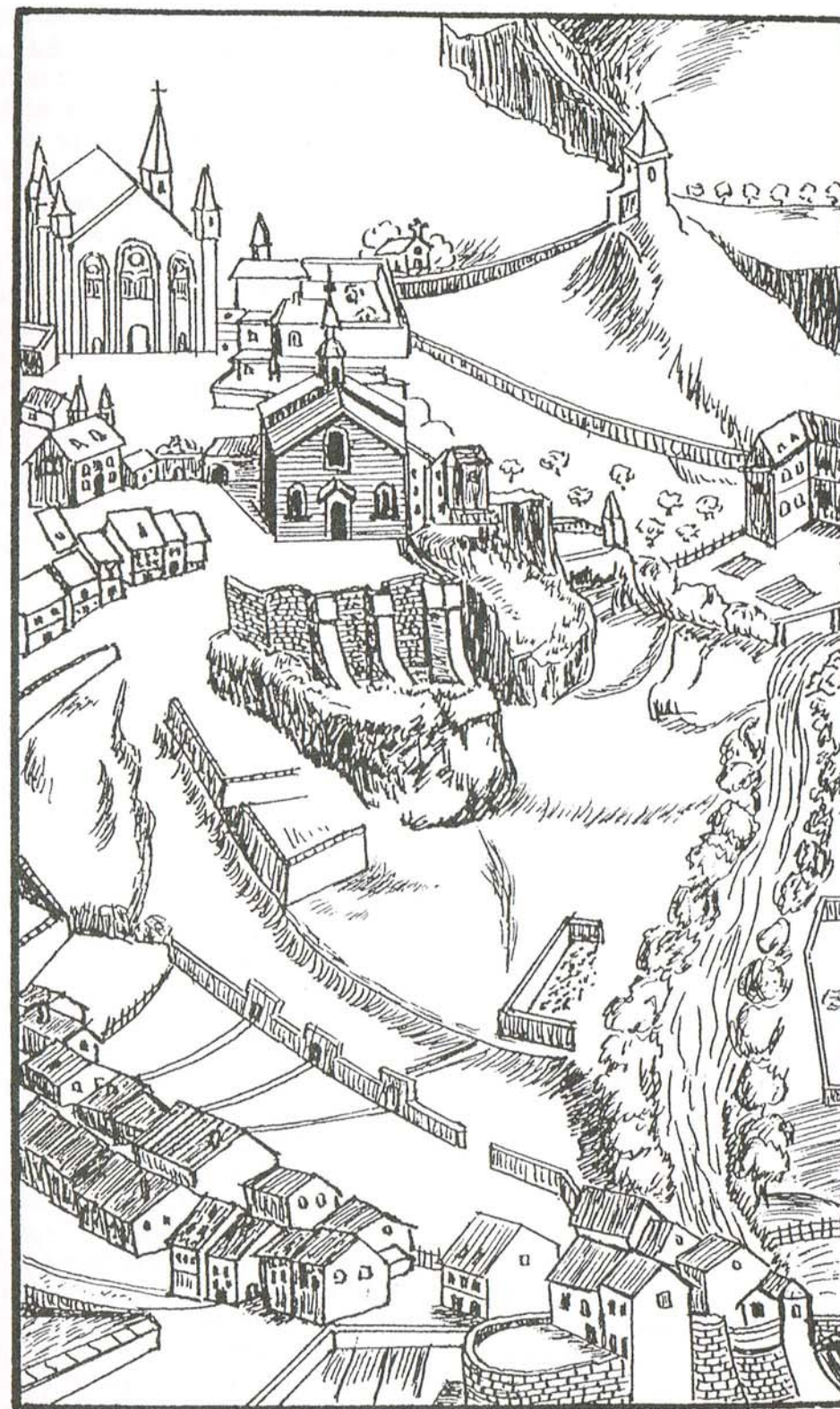
Laissons à **Dom Benoît** la paternité de ses propos poétiques à ce sujet. *« Une attraction sainte fait encore monter les pieux fidèles à cette montagne de la myrrhe à cette colline de l'encens, et que chaque année, en la fête de **SAINTE-ANNE**, on voit des groupes nombreux serpenter le long des sentiers abrupts qui mènent à l'oratoire détruit à la grotte et à la fontaine toujours subsistantes ».*

Plus prosaïquement, on peut imaginer les pèlerins venus en vénération au corps de **Monsieur SAINT-CLAUDE**, allant à la grotte pour y laver leurs yeux, profitant de l'eau fraîche et claire de la source.

De toutes façons, comme l'écrit l'historien **DES GUERROIS**, la renommée acquise depuis le douzième siècle, c'est-à-dire depuis la découverte en 1160 du corps intact de **Claude**, évêque-abbé du septième siècle, par le monastère de **SAINT-OYEND**, attire d'innombrables pèlerins de toutes conditions.

*« Comme les montagnes de **SAINT-CLAUDE** ont été la retraite de plusieurs hermites vivans plus proches de la vie angélique que de l'humaine, il (**Jehan de GAND**) se retira en ce pays pour la grande dévotion qu'il y avait, soit pour faire pénitence comme il est plus certain, soit qu'il suivit la piété des **FLAMANS** qui est portée vers ce grand saint (**SAINT-CLAUDE**) ; car des gens de ce pays il n'est pas enfant de bon père et mère qui n'aille en pèlerinage à **SAINCT-CLAUDE** ».*

C'est par cette allusion à la Flandre que nous pouvons expliquer la retraite de l'ermite au « fond des montagnes du Jura » si l'on se réfère aux liens étroits tissés par les deux provinces extrêmes de la **Lotharingue**, plus tard dans la mouvance germanique puis en 1384, formant les Etats bourguignons, malgré la suzeraineté de l'empire sur le Comté de Bourgogne.



L'EGLISE ST-OYEND et ST-CLAUDE AU 15ème SIECLE

PLAN DE 1718 : LA CATHEDRALE ETAIT INACHEVEE

Il faut aussi rappeler combien étaient importants les échanges entre les deux provinces de même que l'axe économique majeur allant d'ANVERS à MILAN, des pays nordiques aux régions italiennes empruntant le col de JOUGNE.

Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, les échanges de produits et les déplacements des gens étaient très fréquents au Moyen-Age, permettant une connaissance réciproque des habitants, de leurs moeurs, de leurs façons de vivre. Il n'est donc pas surprenant que cet ermite dont on sait l'origine connaisse de réputation la grande Abbaye de la primitive CONDATICUM (Condat) que Romain et Lupicin fondèrent en 432 au confluent de la BIENNE et du TACON.

B - JEHAN DE GAND

① - Son origine

C'est parce que cette origine longtemps admise par les historiens comme étant champenoise qu'il s'agissent de VICTOR DE BUCK ou de DU SAUSSAY mais encore avec trop d'incertitude qu'il fallait lever les hypothèses encore possibles.

En 1938, à la suite de travaux très approfondis Georges GROS agrégé et doyen de l'université de BESANÇON publie :

« L'ermite de SAINT-CLAUDE »
- Frère Jean de GAND, prophète -

Il envoie cet opuscule à deux académiciens de l'époque dont voici en substance les réponses.

- Gabriel HANOTAUX écrit : « Je ne puis que vous féliciter de vos recherches et vous conseiller de les poursuivre si possible du côté de l'Angleterre. Le sort de la famille de Jean de GAND a quelque chose de mystérieux que SHAKESPEARE lui-même a parfaitement indiqué ».

- Le secrétaire perpétuel GOYAU ajoute « Je souhaite que vous complétiez vos pages érudites par quelques recherches chez les historiens d'outre-Manche ». Les remarques suffisent pour ajouter le doute à l'incertitude et permettent de fouiller l'histoire au-delà du royaume de France.

a) l'hypothèse anglaise

On connaît bien JEAN DE GAND en Angleterre pour ses origines et sa vie mais ; il est vrai que sa disparition de la scène publique en 1399 reste encore une énigme. Jean de GAND est le troisième fils du roi ÉDOUARD III

qui régna sur l'Angleterre de 1327 à 1377 ayant eu cinq fils : Édouard, « le prince noir » - Lionel, Duc de Clarence - Edmond, Duc d'York - Thomas, Duc de Gloucester.

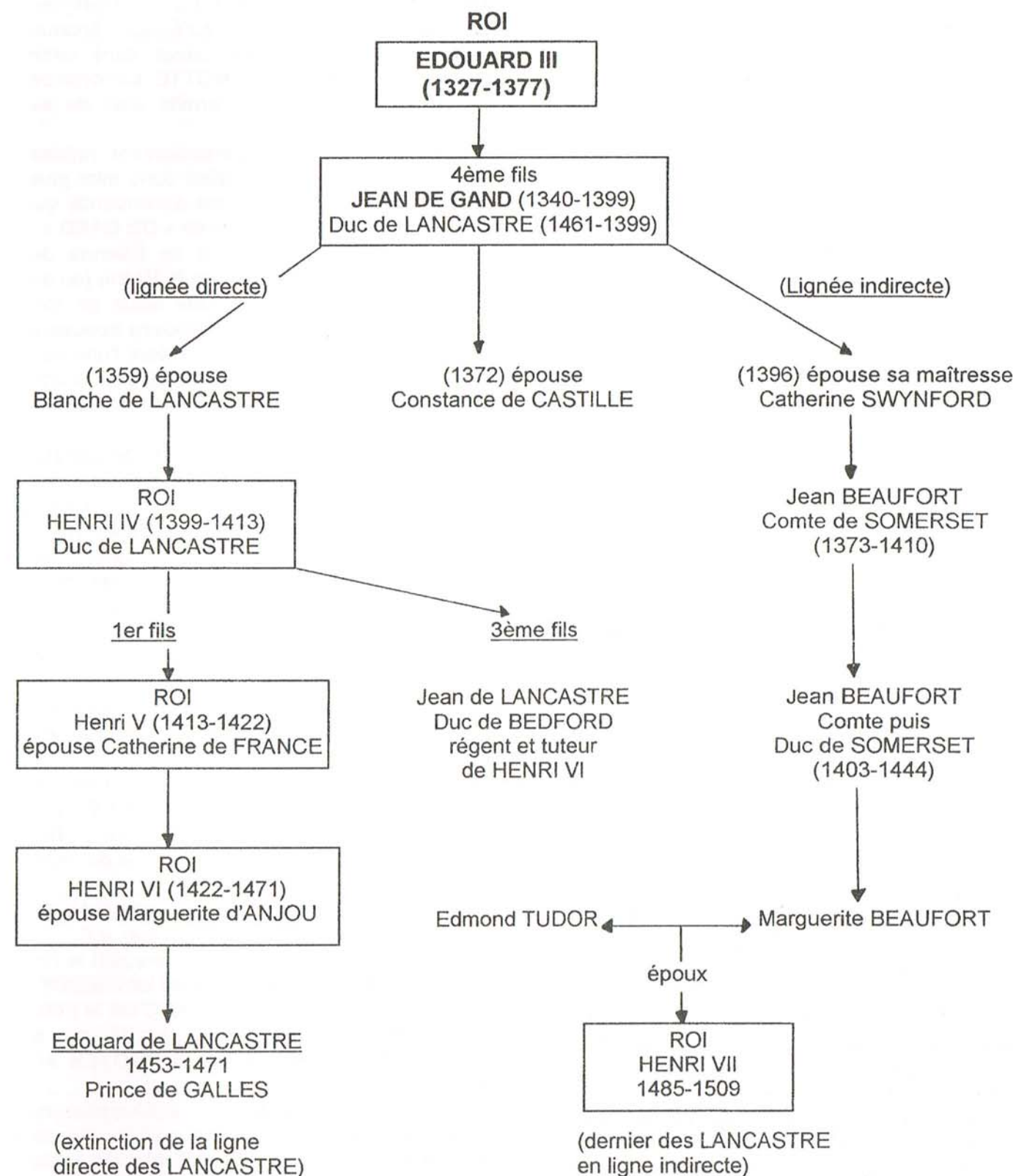
Il est né en 1340 à GAND pendant la campagne de Flandre du roi Édouard III qui se déclare roi de FRANCE étant le fils d'Édouard II (1303-1327) dont l'épouse était Isabelle de France fille de Philippe IV le Bel, roi de FRANCE. Édouard III était un héritier légitime de la couronne française au moment où la loi salique en France interdisait à Isabelle de régner après les décès successifs de ses frères rois succédant à son père Philippe le Bel (Louis X le Hutin 1314-1316, Philippe V le Long 1316-1322, Charles IV le Bel 1322-1328) ce qui fit recourir à la branche cadette des Valois Philippe VI de VALOIS (1328-1350) auquel succéda Jean-le-Bon (1350-1364). Jean de GAND épouse Blanche de LANCASTRE en 1350 et devient Duc de LANCASTRE en 1351. C'est à ce titre qu'il gouvernera en réalité l'Angleterre de 1370 à 1377 à la place de son père Édouard III devenu sénile.

Il sera cependant chassé de la succession royale par une coalition de barons et de prélats. Il dut laisser la place à un conseil élu d'où il fut exclu, lui refusant la régence pendant la minorité de son neveu, le fils du Prince noir (son frère aîné) Richard II qui régnera de 1377 à 1399. Celui-ci se heurte à de multiples révoltes contre la poll-tax instituée en 1380 pour subvenir aux besoins des expéditions militaires ; troubles sévères conduits par Wat TYLER, un soldat débandé et John BALL un prêtre excommunié ; le jeune monarque très habile accepte les revendications des émeutiers qui ont envahi Londres pour mieux les réduire ensuite en leur disant « Villeins vous êtes, villeins vous resterez ». Cette révolte plus dangereuse que la JACQUERIE française de 1358 a une base politique : la suppression du statut légal du « vassalage » (le servage en quelque sorte) par l'abolition des privilèges cléricaux et nobiliaires et l'établissement d'une démocratie égalitaire sous l'autorité du Roi. On parle pour la première fois d'un « communisme » à base chrétienne...

Ce grand personnage ajoute à ses erreurs politiques une vie dissolue. Il répudie Blanche de LANCASTRE, épouse Constance de CASTILLE en 1372 puis chasse celle-ci pour épouser sa maîtresse Catherine SWYNFORD en 1396 dont il légitime les trois fils sous le nom de BEAUFORT :

- Jean BEAUFORT
Comte de SOMERSET
- Henri BEAUFORT
Évêque de Winchester

LES "LANCASTRE" ET LE TRÔNE D'ANGLETERRE



Ainsi JEAN de GAND qui gouverna l'Angleterre à la fin du règne d'ÉDOUARD III devenu sénile de 1360 à 1377 était

	le père du roi HENRI IV	
	le grand-père du roi HENRI V	en ligne directe
	l'arrière grand-père du roi HENRI VI	
mais aussi	l'arrière-arrière grand-père du roi HENRI VII	en ligne indirecte

- Thomas BEAUFORT
Comte de DORSET,
Duc d'EXETER

Jean de GAND par son mariage avec **Constance de CASTILLE** se croit légitimé à demander le trône de Castille. Il obtient l'appui du Portugal et se lance avec un corps expéditionnaire dans la conquête espagnole en 1386. Il échoue devant les secours importants envoyés par la FRANCE au-delà des Pyrénées. Il négocie un compromis et sa fille Catherine (dont la mère était sa seconde épouse) épouse le prince héritier, le futur roi de Castille.

Jean de GAND serait mort en 1399, mais sa fin reste mystérieuse. De toutes façons, il installe pour longtemps les LANCASTRE sur le trône d'Angleterre.

- en ligne directe avec sa première épouse Blanche de LANCASTRE, il est le père d'Henri IV, roi de 1399 à 1413, le grand-père d'Henri V, roi des deux couronnes, anglaise et française au cours de son règne de 1413 à 1422, l'arrière-grand-père d'Henri VI, roi de 1422 à 1461.

- en ligne indirecte avec sa troisième épouse Catherine SWYNFORD par la descendance Jean BEAUFORT leur fils puis de Jean BEAUFORT, Comte puis Duc de Somerset leur petit-fils, il est l'arrière grand-père de Marguerite BEAUFORT fille de ce dernier qui en épousant Edmond TUDOR devient la mère du roi Henri VII (1485-1509) fondant la dynastie des TUDOR, faisant de Jean de GAND l'arrière-arrière grand-père de ce monarque.

On mesure ainsi toute l'importance de ce prince dans l'histoire dynastique de l'Angleterre.

Serait-il l'ermite de SAINT-OYEND ?

Ce serait admettre que mourant en 1439, date certaine historiquement, il aurait eu 99 ans.

Cette éventualité n'est pas à écarter totalement. L'hypothèse anglaise serait même corroborée par la surprenante influence que l'ermite aura sur le roi Henri V lors de son intervention auprès de celui-ci qui est son petit-fils. On comprendrait moins bien qu'il soit reçu aussi aisément par le futur Charles VII... mais cette piste explorée sur la recommandation des académiciens auprès de Georges GROS mérite pour être démentie qu'une autre hypothèse vienne la contredire. C'est l'hypothèse flamande.

b) l'hypothèse flamande

Longtemps il fut admis que l'origine de l'ermite se situait à Rumilly-les-Vosdes (ou les VAUDES) non loin de TROYES, où l'historien DES GUERROIS allègue qu'à son époque (début du XVIIème siècle) vivait dans cette localité une famille de la MOTTE surnommée DE GAND assurant que l'ermite était de sa parenté.

C'est l'assertion généralement reprise par tous les historiens. Il fallait donc aller plus loin et tenter de retrouver une ascendance qui permette de justifier l'appellation « DE GAND ».

Cette famille est celle de Étienne de GAND né en 1597, seigneur de la Mothe (ou de la Motte) dont la fille Charlotte issue de son mariage avec Claude de Richebourg épousera Antoine d'ARGILLIERE en 1623 dont l'une des descendantes se verra octroyée au nom d'une dame de GAND une chapelle par l'évêque de TROYES en 1691.

Étienne de GAND est le fils de Gérard de GAND dont l'autre fils Charles fera souche avec une famille que l'on retrouve au XVIIIème siècle. Ce Gérard a deux frères Henry (père d'un autre Jehan de GAND seigneur de CHALVAUSSON) et Georges (père de deux princes connus, le seigneur Jacques de GAND et l'écuyer Antoine de GAND).

Gérard de GAND est le fils de Jean de GAND dit « le jeune », écuyer, seigneur de BLACY, dont le frère Jean de GAND dit « l'aîné » est seigneur d'Ailleville et Moutier en l'Isle.

Jean le jeune est fils de Jehan de GAND né en 1386 seigneur de LATRECEY par des aveux de fiefs notariés en 1407 et d'ARC SUR TILLE dont il assure la seigneurie de 1424 à 1448.

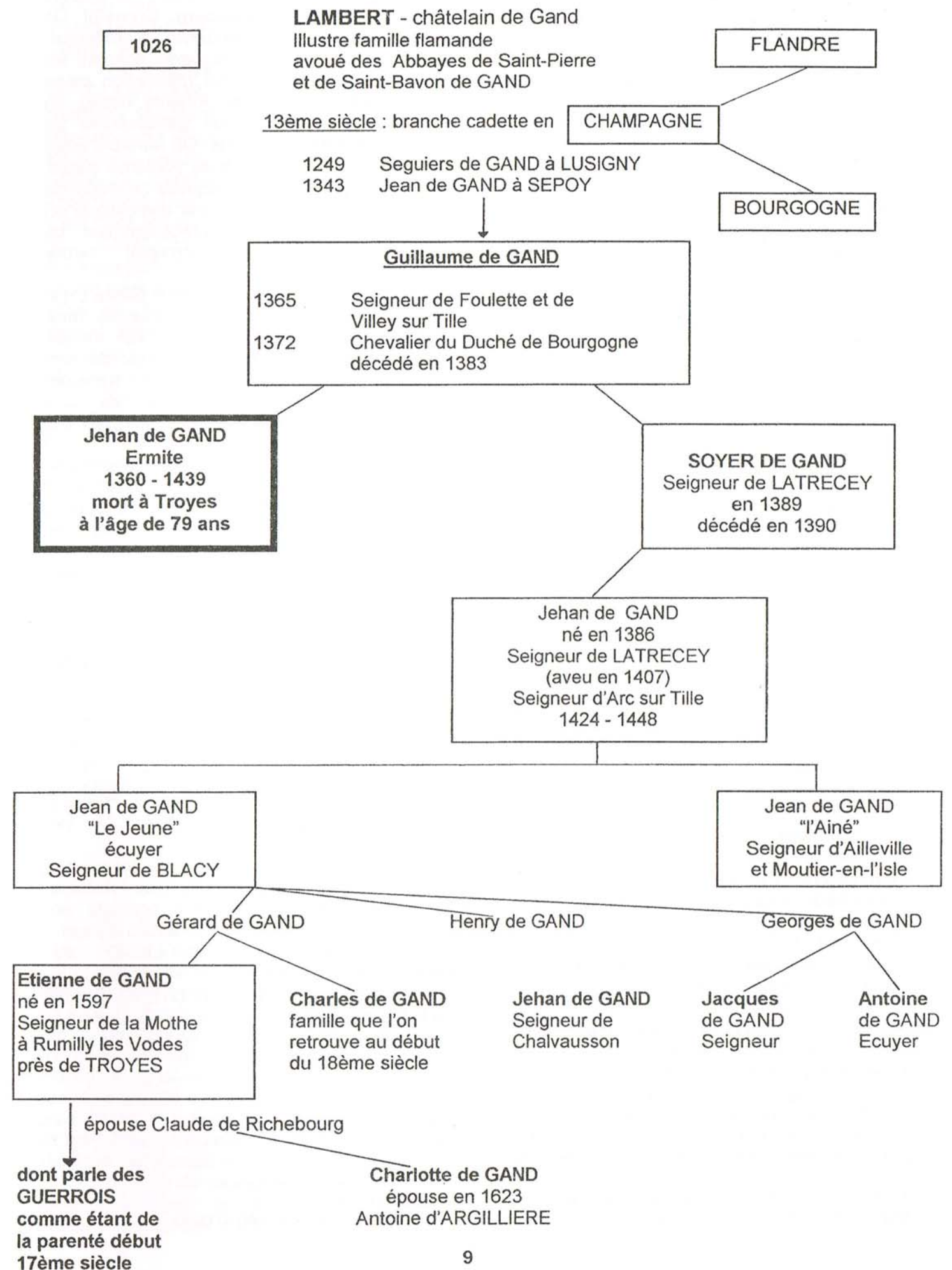
Nous sommes en Bourgogne près de DIJON.

Ce Jehan de GAND, seigneur, est le fils de SOYER DE GAND, seigneur de LATRECEY, attesté en 1389, décédé en 1390. C'est le frère de JEHAN DE GAND futur ermite né à LATRECEY en 1360, décédé à TROYES en 1439 à l'âge de 79 ans.

Il s'agit maintenant de reprendre l'ascendance à partir de ces deux frères, fils de GUILLAUME DE GAND, seigneur de FOULETTE qui achète la seigneurie de VILLEY-SUR-TILLE, est fait chevalier du duché de Bourgogne en 1372 et meurt en 1383.

Si tous les maillons de la chaîne ascendante ne sont pas connus compte-tenu des difficultés liées à l'époque quant à la transcription et à la conservation des actes civils, il est possible grâce aux actes notariés de

LA FAMILLE DE GAND



cessation de fiefs ou d'héritages seigneuriaux de retrouver la trame de la famille.

C'est le cas avec Jean de GAND à SEPUY en 1343, SEGUIERS DE GAND à LUSIGNY en 1249 situant en Champagne le déplacement de la famille par la branche cadette. Ce nommé SEGUIERS est marié à Alix, dame de SAINT-SEPULCRE à VILLACERF en 1282 et possédant le fief de LUSIGNY.

C'est cette branche qui permet de situer l'illustre famille flamande avec le nommé LAMBERT châtelain de GAND en 1023, avoué des Abbayes de SAINT-PIERRE et de SAINT-BAVON DE GAND.

La science héraldique vient confirmer toute cette filiation. Le blason flamand est ainsi décrit « armes de sable au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable ». C'est le même que l'on retrouve à LATRECEY avec Guillaume de GAND avec un champ d'azur au lieu d'un champ de sable, ce qui ne constitue pas une remise en cause mais peut-être le fait d'une petite erreur comme on le voit souvent dans ce genre de transmission documentaire.

Pour être complet on peut signaler deux autres « Jehan de GAND » :

- l'un, secrétaire du Duc Philippe le Bon, originaire des Flandres « né de son père et de sa mère de bonne et notable lignée » anobli par le Duc¹ signalé comme ayant en 1436 vingt ans de service à la cour ducale.

- l'autre, qui fut messenger de Philippe le Hardi.

Les dates ne correspondent pas à celles de la vie de l'ermite. Pour le premier il est secrétaire entre 1416 et 1436 pendant le ducanat de Philippe le Bon (1419-1467), pour le second, il est messenger du duc qui gouverne les états de Bourgogne de 1364 à 1404.

De même, on possède un mandement du Duc Philippe le Hardi relatant l'emploi lors des joutes de GAND d'un peintre « Maître Jehan de GAND » auquel il est dû vingt francs pour plusieurs missions faites par les chevaliers et écuyers aux joutes gandoises des 15, 16 et 17 février 1378². Ce n'est pas l'ermite car il faudrait admettre qu'il soit à 18 ans « Maître » dans les travaux de peinture.

D'autre part, on sait que Jehan est le second fils de Guillaume, le premier Soyer ayant hérité du domaine seigneurial de LATRECEY par aveu en 1389. Comme il était de coutume dans la noblesse l'aîné hérite des biens, le second épouse les ordres.

On peut affirmer sans risque d'erreur que l'ermite est de très noble origine. D'ailleurs

si l'on considère la branche aînée de la famille flamande, on relève qu'elle est à la source de plusieurs illustres maisons féodales par alliance comme Brancas, Furstenberg, Grimaldi, De La Rochefoucauld, Sarmiento, Sotomayor. Elle subsiste aux siècles suivants donnant les chevaliers de la toison d'or (distinction créée par le roi François 1er au XVIème siècle), un maréchal de FRANCE, un gentilhomme de l'archiduc Albert d'Espagne. On retrouve aussi en CHAMPAGNE à la fin du XVIIème siècle, « la dame de GAND » à laquelle l'évêque de TROYES accorde une chapelle domestique en 1691³ dont il est fait allusion précédemment ; ce qui rend cohérent et complet l'arbre généalogique familial.

Si l'on peut admettre que le prince royal anglais ait épousé les ordres pour se faire pardonner les frasques d'une vie morale douteuse ou pour aspirer à la paix de son royaume engagé dans la guerre ruineuse contre la FRANCE l'hypothèse, de son identification à l'ermite de SAINT-OYEND est démentie par les données historiques.

Le fils du seigneur bourguignon d'illustre noblesse flamande est bien cet ermite d'autant plus que toute sa vie monastique va vérifier l'ascendance inscrite dans les États de Bourgogne de la Flandre à la Comté en passant par la Champagne et la Bourgogne. Tout doute est levé.

Jehan de GAND est bien né à LATRECEY en 1360, il arrive à l'abbaye de SAINT-OYEND en 1380, âgé de vingt ans.

② - Sa vocation

Comment ce grand seigneur choisit-il SAINT-OYEND pour entrer dans la vie monastique ?

Une indication sérieuse nous est donnée quant à la connaissance de l'Abbaye par le fait que cette dernière possède en Champagne de nombreux prieurés⁴ ou églises. C'est le prieuré de SAINT-LEGER de LATRECEY même, pour lequel on relève que le 29 mai 1540 l'Abbé de SAINT-OYEND, Pierre de la Baume y effectue une visite qui lui donne toute satisfaction le trouvant « en bon état ».

¹ J. LE ROUX - Recueil de noblesse de Bourgogne

² Archives de la Côte d'Or

³ Archives de l'Aube

⁴ Archives de l'Abbaye de SAINT-OYEND

Ce sont ceux de Sermaize, de Saint-Pierre-sur-Aube, de la FERTE-sur-Aube, de BAR-sur-Aube, d'Autreville, d'Allofroy, d'Ormoy-sur-Aube, de Sylvarouvre, de Cunfin, etc...

Ce sont les églises de CIRFONTAINE, de COUVIGNON, de SAINT-USAGE, les chapelles Ste-Marie, St-Macout, St-Nicolas à Bar-sur-Aube et surtout l'Abbaye de BEZE en Bourgogne proche de Villey-sur-Tille dont la seigneurie comme on l'a vu est un fief appartenant à son père Guillaume de GAND. C'est cette abbaye qui fut fondée par un moine de SAINT-OYEND, ÉTIENNE chevalier accompagnant le moine Simon de CREPY dont il a été parlé à propos de Mouthe. ETIENNE est abbé de SAINT-OYEND pendant dix ans, devient abbé de BEZE en 1105, reçoit, fait rarissime, la visite du Pape Pascal II en 1107 et décède en 1116.

Toutes ces possessions font partie des dons de succession faits par Simon de CREPY à son entrée au monastère de Saint-Oyend et confirmées par Hugues, Comte de TROYES et de BAR en 1110.

L'Abbaye est très connue, les pèlerinages depuis le douzième siècle sont très fréquentés. Chaque année les Picards, les Flamands en organisent. A TROYES même, dans plusieurs églises étaient placées des statues de SAINT-CLAUDE ; à « SAINT-JEAN, SAINT-URBAIN, SAINT-NICOLAS », ainsi qu'à « SAINT-MARTIN-DES-VIGNES ».

On sait aussi que le Pape Pie IX confirmera plus tard le titre de « PATRATOR MIRACULORUM » qui sera gravé autour de l'image de Saint-Claude sur la croix canoniale des chanoines de la cathédrale de SAINT-CLAUDE.

Le choix de Jehan de GAND apparaît ainsi très fondé.

③ - Sa claudication

Les historiens ont tous rapporté le fait que le moine boitait. Ce détail va confirmer, s'il en était encore besoin, son origine. En 1482, lors de l'exhumation du corps de l'ermite, le chirurgien Guillaume LEBRETON de TROYES dit ceci : « Un de ses ossements de la hanche senestre appelé « l'espallier » où se trouve le gros os de la cuisse apparut qu'autrefois le dit hermite avait eu défroissé la dite jambe et avait été mal remise en point ».

Le détail de cet examen a fait dire à des spécialistes que la blessure avait été occasionnée par une chute de cheval telle qu'il

s'en produisait souvent dans les batailles où les chevaliers s'affrontaient, corps à corps, paralysés par leur lourde armure.

Or en juillet/août 1377 le duc Philippe le HARDI concentre sa troupe à TROYES pour guerroyer en ARTOIS contre les Anglais. En avril/mai 1378 il est en Normandie entraînant à sa suite des nobles bourguignons tels Guy de Pontailler s/Saône et Jehan Seigneur de Thil. L'historien bourguignon PETIT écrit sur cette expédition contre CHARLES LE MAUVAIS, roi de NAVARRE allié des ANGLAIS : « Il ressort de nos documents que les forteresses navarraises avaient reconnu l'autorité royale, sans aucune résistance (à cette époque le Duc de Bourgogne soutient le roi de France CHARLES V). On ne signale nulle part de morts ou de blessés à l'exception d'un écuyer qui eut la jambe cassée en tombant de cheval ».

Il y a de fortes chances pour que cet écuyer soit Jehan de GAND parce qu'il a dix-huit ans, l'âge requis pour être écuyer (on est écuyer avant d'être chevalier dans les familles seigneuriales) et qu'il accompagnait Guy de Pontailler, maréchal, dont on sait que le frère Jean fera plus tard en 1407 aveu de la terre de LATRECEY au nom de la veuve et des enfants mineurs de SOYER de GAND, le frère du futur ermite. Les deux familles étaient donc intimement liées.

Petit ajoute : « L'intervention de Thomas de BOLOGNE chirurgien du roi ne paraît pas avoir été beaucoup utilisée » ce qui expliquerait que « la jambe ait été mal remise ».

Il a vingt ans en 1380, l'âge exigé pour être chevalier, il est vraisemblable que Jehan est adoubé, il a reçu une éducation militaire. Déjà, il se distingue par « sa piété et ses actions saintes » vertus exigées par « la chevalerie ».

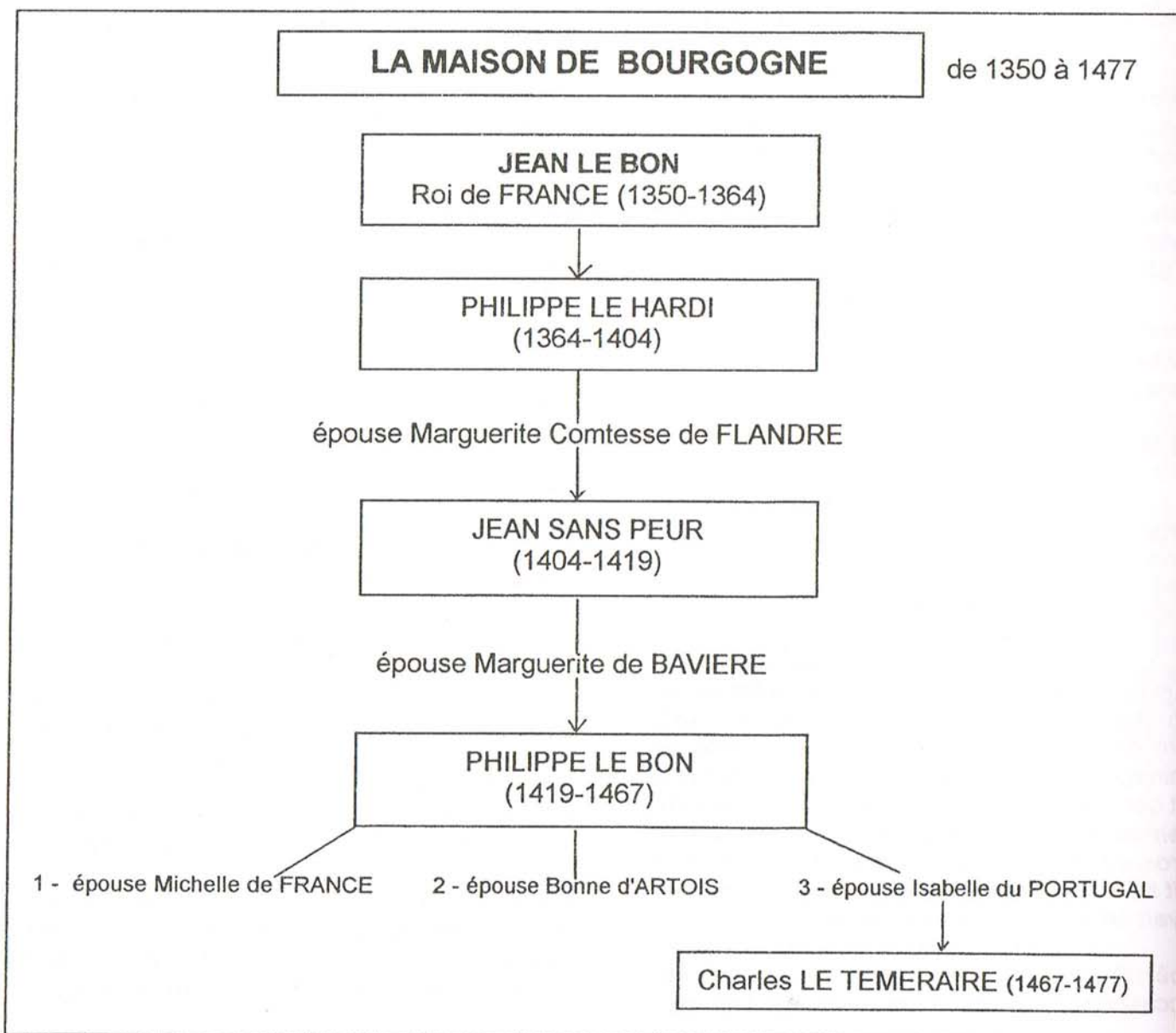
Il arrive à SAINT-OYEND cette même année dans une abbaye en crise.

④ - L'Abbaye de SAINT-OYEND

Elle est dirigée par Guillaume IV de BEAUREGARD à qui le pape GRÉGOIRE XI vient de reconnaître pour tous les Abbés le droit « de frapper monnaie » consacrant ainsi l'autonomie dont la terre de SAINT-OYEND bénéficiait de fait au sein du « SAINT-EMPIRE romain germanique » alors dirigé par l'empereur CHARLES IV, le Comté restant vassalisé aux Ducs de Bourgogne. Cette mesure répondait aux tentations de réduction des droits dont jouissaient les Abbés que le Duc de Bourgogne

Liste des Abbés de 1328 à 1543

1328-1348	Jean II de ROUSSILLON	
1348-1380	Guillaume IV de BEAUREGARD	
1380-1386	GUY IV	
1386-1412	Guillaume V de la BAUME	* au moment de la mission de Jehan de GAND (1420-1422)
1412-1424	FRANCOIS II	
1424-1426	ETIENNE III	
1426-1429	FRANCOIS III	
1429-1439	Jean III de Vincelles	
1439-1443	GUY VII d'Usiers (schisme avec Girard de CHAUVIREY)	
1443-1445	Pierre MOREL 1er	
1445-1472	Etienne FAUQUIER	
1472-1510	Jean-Louis de SAVOIE	* au moment du pèlerinage de Louis XI (1482)
	Evêque de Genève	
1510-1543	Pierre III de la BAUME	



Philippe le HARDI avait entreprises sans succès.

Au cours de l'année 1380 c'est l'Abbé GUY IV qui sera élu et qui va lutter contre les abus occasionnés par les offices claustraux et les bénéfices liés aux « menses » que les abbés perçoivent à leurs profits personnels, alors qu'elles sont destinées à la communauté. Les prieurés s'étiolent, on cite parmi les plus atteints MOUTHE et LATRECEY où l'Abbé va devoir nommer un vicaire.

C'est aussi l'époque terrible de la peste noire (1437-1450), des « grandes compagnies », ces soldats mercenaires qui se livrent sans contrôle aux pillages et aux massacres. La famine menace dès qu'une récolte est mauvaise dans un pays que le morcellement féodal rend tributaire d'échanges souvent compromis ou insuffisants. Les abbés sont amenés à octroyer des franchises à certains domaines (les Franches-Moussières, la Chaux-Berthod, le Tressus, Désertin) et les villes se dotent de « municipalités » et

s'organisent en « communes ». Les ateliers de tournerie (os - buis) prospèrent cependant à SAINT-OYEND au 14ème siècle grâce aux pèlerinages (sifflets - chapelets - statuettes - arcs de chasse, etc...)

C'est aussi l'époque de la construction de l'église dédiée aux apôtres Pierre, Paul et André (la future cathédrale).

a) La vie spirituelle de l'ermite

SAINTE-ANNE, patronne des tourneurs et des menuisiers, mère de Marie, la Vierge, était très vénérée en FRANCHE-COMTE et l'ermitage qui porte son nom est déjà signalé comme tel par l'historien ROUSSET au XIIIème siècle (Ste-Anne a donné naissance à un ordre en Russie « l'ordre de SAINTE-ANNE » dans la religion orthodoxe). L'ermite va s'adonner là à une vie spirituelle entièrement consacrée à Dieu en pratiquant :

- la pauvreté, il est autorisé à vivre d'aumônes par les échevins de la ville, il sera reçu par charité dans les auberges lorsqu'il accomplira ses missions prophétiques.

- l'humilité, partagée entre la prière et le travail. Assez rapidement, on l'appellera « bienheureux » surtout dans le diocèse de TROYES qu'il va être appelé à fréquenter.

- la sainteté, dans la solitude du lieu et les rigueurs d'une vie recluse.

L'historien DU SAUSSAY écrit dans son « Martyrologium Gallicanum » que : « **Jehan de GAND dans son ermitage y sert Dieu avec vaillance dans une parfaite pureté d'esprit, dans les jeûnes, la prière et les saintes méditations** ».

DES GUERROIS est plus explicite : « *Il était fort austère de son propre corps lequel il n'épargnait pas les jeûnes continuels qu'il faisait, les veilles des nuits qu'il passait en prières, le cilice rude que coutumièrement il portait sur son corps. Outre ces ordinaires austérités desquelles il matait sa chair, il portait une ceinture de fer de la largeur d'un doigt et de la longueur d'un bon pied et six doigts¹ où il y avait sept ou huit gros noeuds qui entraient dans sa chair et la mortifiaient en son corps* ».

Il ajoute encore : « *Il ne manquait pas d'exercer une grande mortification en son intérieur domptant ses passions, patientant les injures s'humiliant à tout le monde* ».

Il souligne aussi : « *l'aspect buriné de son visage gravé en effigie sur sa pierre tombale* ».

C'est grâce à cette effigie que j'ai pu dessiner son visage, encadré de longs cheveux et portant la barbe.

Sur son passage lors de ses déplacements en Bourgogne et en Champagne, on le qualifiait de « bon » mais aussi de « saint » « le saint ermite de SAINT-CLAUDE ».

Sa dévotion particulière à la Vierge explique qu'il portait un rosaire : chapelet institué par SAINT-DOMINIQUE comprenant quinze dizaines d' « Ave Maria » entrecoupés de « Pater Noster » auxquels les moines ajoutaient les méditations portant sur les quinze mystères de la vie de la Vierge. Ce chapelet était différent du « patenostrier » chapelet à gros grains destiné à compter les « Ave Maria » qui se fabriquait depuis le Moyen-Age à SAINT-OYEND « les patenostres de SAINT-CLAUDE avaient reçu au XVIème siècle leur « label » dirions-nous aujourd'hui pour une fabrication réservée, avec obligatoirement cinq dizaines entrecoupées d'un « Notre père ».

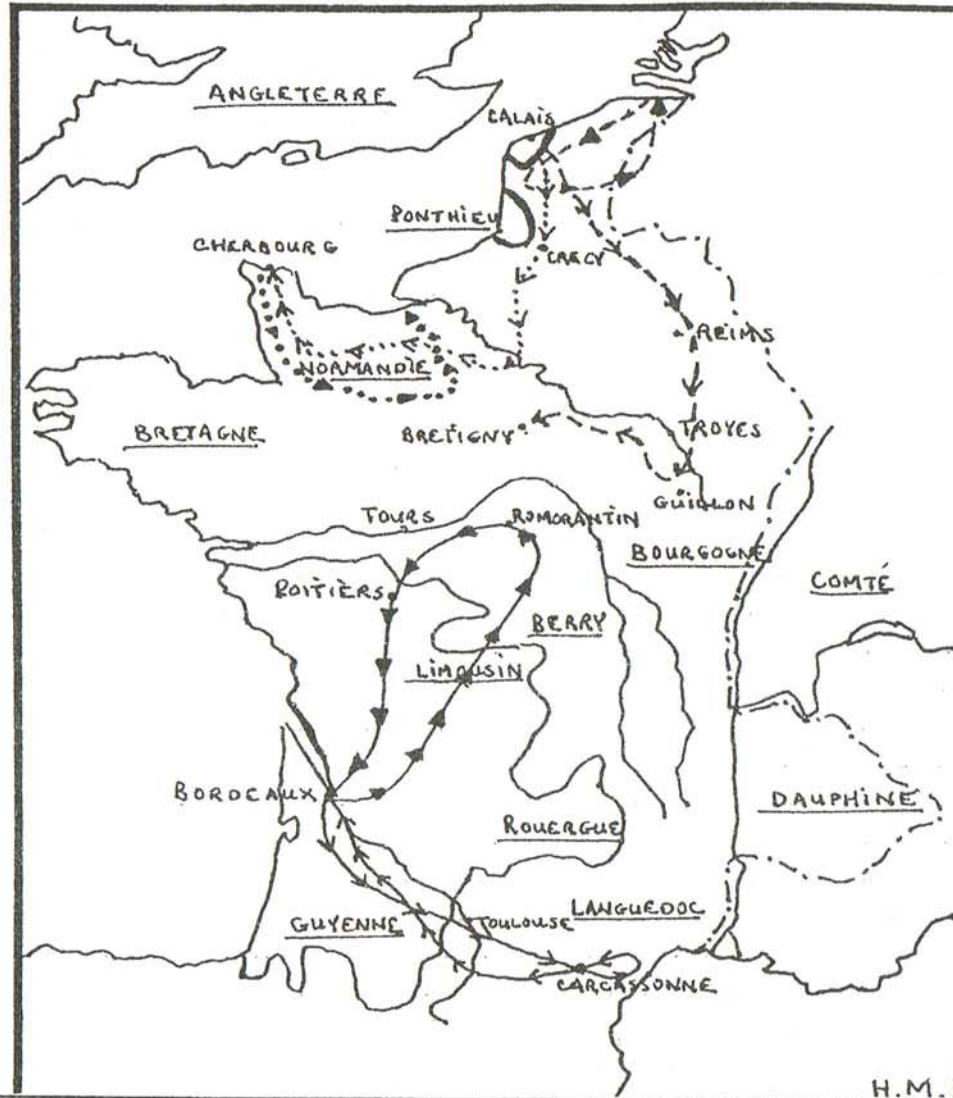
On lit encore sous la plume de Pierre de Buck : « *Il fuyait le monde et ne sortait de sa retraite que lorsque la charité du prochain, les intérêts et la gloire de Dieu ou ses propres besoins l'exigeaient. Sa vie était absorbée en Jésus-Christ de sorte que si son corps était sur cette terre, son âme semblait être au ciel* ».

Il est évident que dans la misère engendrée par la guerre de cent ans avec les pillages, les incendies, les meurtres, etc... « ce saint homme » devait impressionner les gens.

¹ Un pied = 0,3428 mètre

Un doigt = un pouce = 0,027 mètre ou 2,7cm

**LA GUERRE DE CENT ANS
1337 - 1453**



LES VICTOIRES ANGLAISES

- - - - - Limites orientales du ROYAUME de FRANCE
- Limites des possessions anglaises sur le continent après le traité de Calais
- → --- → Chevauchée d'EDOUARD III (1360)
- → --- → Chevauchée de CRECY - CALAIS (1346)
- → --- → chevauchée du PRINCE NOIR (Languedoc)
- ... → ... → Chevauchée de LANCASTRE (1356)
- → --- → Chevauchée du PRINCE NOIR (Poitiers)
- → --- → Chevauchée d'EDOUARD III (1339)

b) Les travaux de l'ermite

On sait que dès le VIème siècle, la tournerie était en usage dans le monastère de SAINT-OYEND. On connaît la lettre de l'archevêque de Vienne SAINT-AVIT à SAINT-VIVENTIOLE, abbé qui lui avait offert un siège en bois tourné, dès le VIème siècle.

L'ermite s'adonne lui aussi à ce travail pour fabriquer des objets pieux ou utilitaires, sans doute sur un tour à pédales.

D'autre part, on l'a vu, il devait surveiller l'approche de quelque éventuel ennemi ou le déclenchement des incendies.

C - LA MISSION DE L'ERMITE

① - La guerre de cent ans

Pour mieux comprendre la portée de la mission de l'ermite, il est nécessaire de rappeler en substance toutes les vicissitudes et les événements de la guerre de cent ans que l'on fait débiter officiellement en 1337 et terminer en 1453, en réalité 116 ans entrecoupés de trêves plus ou moins longues. L'Angleterre apparaît bien l'ennemi séculaire de la France, car cette hostilité qui commence en fait avec Guillaume de Conquérant au 11ème siècle, ne sera vraiment éteinte qu'au début du 20ème siècle avec « l'entente cordiale » préluant aux deux guerres mondiales où l'Allemagne sera l'ennemi implacable comme déjà elle le fut en 1870. On sait combien avec des frontières diverses, la lutte hégémonique sur le continent puis dans l'espace colonial mettra aux prises les deux nations sous Louis XIV comme sous Napoléon 1er ou plus tard sous les cieux africains. On peut rappeler aussi qu'en 1940 une propagande habile de l'Allemagne nazie et de l'état vichyste réveillèrent des sentiments anglophobes non négligeables.

Des causes lointaines et multiples :

Avec le mariage de Henri II premier souverain plantagenet en Angleterre avec Aliénor d'Aquitaine, on avait fait des souverains anglais des successeurs, des ducs d'Aquitaine et de Guyenne confirmés par SAINT-LOUIS au traité de PARIS en 1259 mais à la condition que ces princes prêtent hommage au roi de FRANCE. Bientôt les rois d'Angleterre voulurent transformer leur fief continental en un « alleu détenu en toute indépendance ». En 1294, le roi Philippe IV le Bel occupa la Guyenne puis la restitua en 1297. En 1323 Charles IV reprit l'opération et son successeur Philippe VI de VALOIS obtint l'hommage du roi Édouard III ; l'hommage pour cette même Guyenne (1328). Bien que réduite à une

superficie de deux départements actuels c'est une région riche, peuplée (Bordeaux exporte 800 000 hectolitres de vin par an) et les gascons s'accoutument fort bien de la domination anglaise.

Mais le roi d'Angleterre ne supporte pas d'être vassal du roi de France.

L'occasion allait se présenter de prétendre à la couronne de FRANCE pour Édouard III en 1328 à la mort de Philippe V qui régent, avait écarté, Jeanne, fille de Philippe le Bel appuyé par les prélats, les barons, les universitaires qui déclarèrent que les femmes ne pouvaient succéder au royaume de France.

Or, Édouard III était petit-fils de Philippe IV par sa mère, Isabelle épouse d'Édouard II. Il prétendait à la couronne et cette prétention n'était pas sans fondement; On lui préféra Philippe de Valois « parce que né du royaume » (il était petit-fils de Philippe III, cousin germain des trois derniers rois, les trois fils de Philippe IV le Bel (1285-1314), Louis X le Hutin (1314-1316), Philippe V le Long (1316-1323), Charles IV le Bel (1322-1325) déjà nommés au début, voir paragraphe « l'hypothèse anglaise »). Philippe VI de Valois qui avait songé à participer à une croisade poussé par le pape BENOIT XII, ne supporte plus que son vassal, le roi d'Angleterre Édouard III lui refuse son allégeance. Le 24 mai 1337 il confisque la Guyenne. Édouard III accuse le roi de France d'avoir usurpé son pouvoir (il le traite de « Philippe qui se dit roi de France) et revendique publiquement la couronne de FRANCE.

C'est la guerre !

Comment se présentent les belligérants ?

a) Les deux royaumes

On peut dire que les deux puissances sont relativement à égalité avec un développement démographique similaire une économie assez prospère, partageant les mêmes idéaux et les mêmes préjugés, ayant une organisation sociale et civile assez voisine.

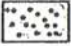
Néanmoins il y a quelques différences :

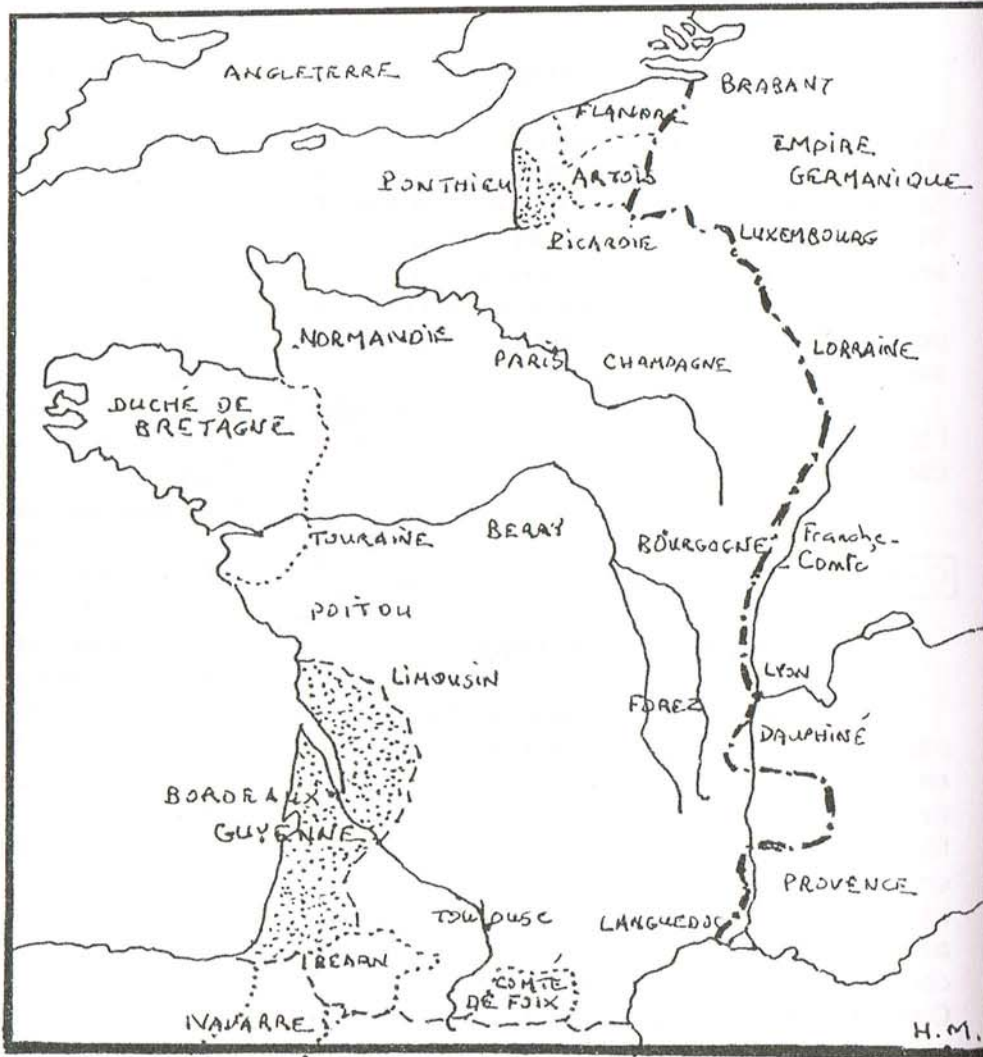
b) l'Angleterre

Elle a 5 millions d'habitants, avec une agriculture prospère mise en valeur par des propriétaires laïcs ou ecclésiastiques soucieux de gestion efficace. La masse des paysans est soumise au « vilenage » (sorte de servage), le pays est peu urbanisé (Londres compte 40 000 habitants). Le commerce (étain - laine) est souvent aux mains des étrangers : Gascons, Flamands, Italiens, Allemands. Les structures administratives sont bien organisées. Le roi responsable suprême de l'ordre, de la paix,

LA FRANCE
au début de la
guerre de 100 ans
(1337)

limites du
royaume de FRANCE

 FIEFS tenus par le
Roi d'Angleterre



LA FRANCE
après le traité de
TROYES (1420)

 Possessions anglaises
"France Lancastrienne"

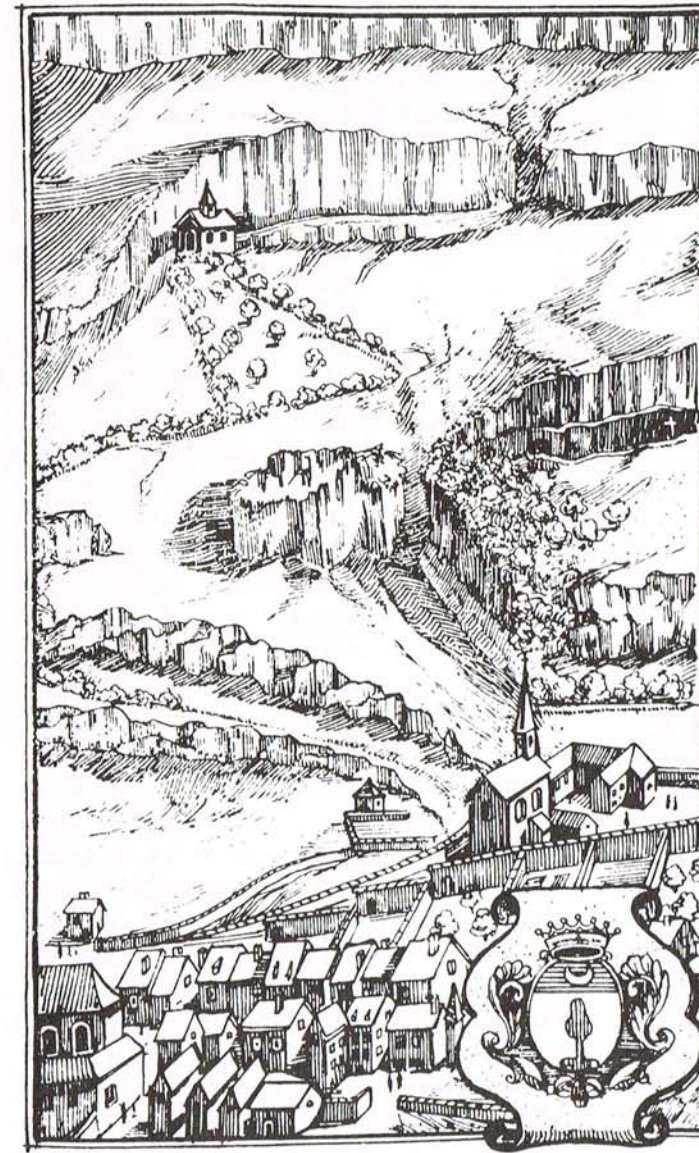
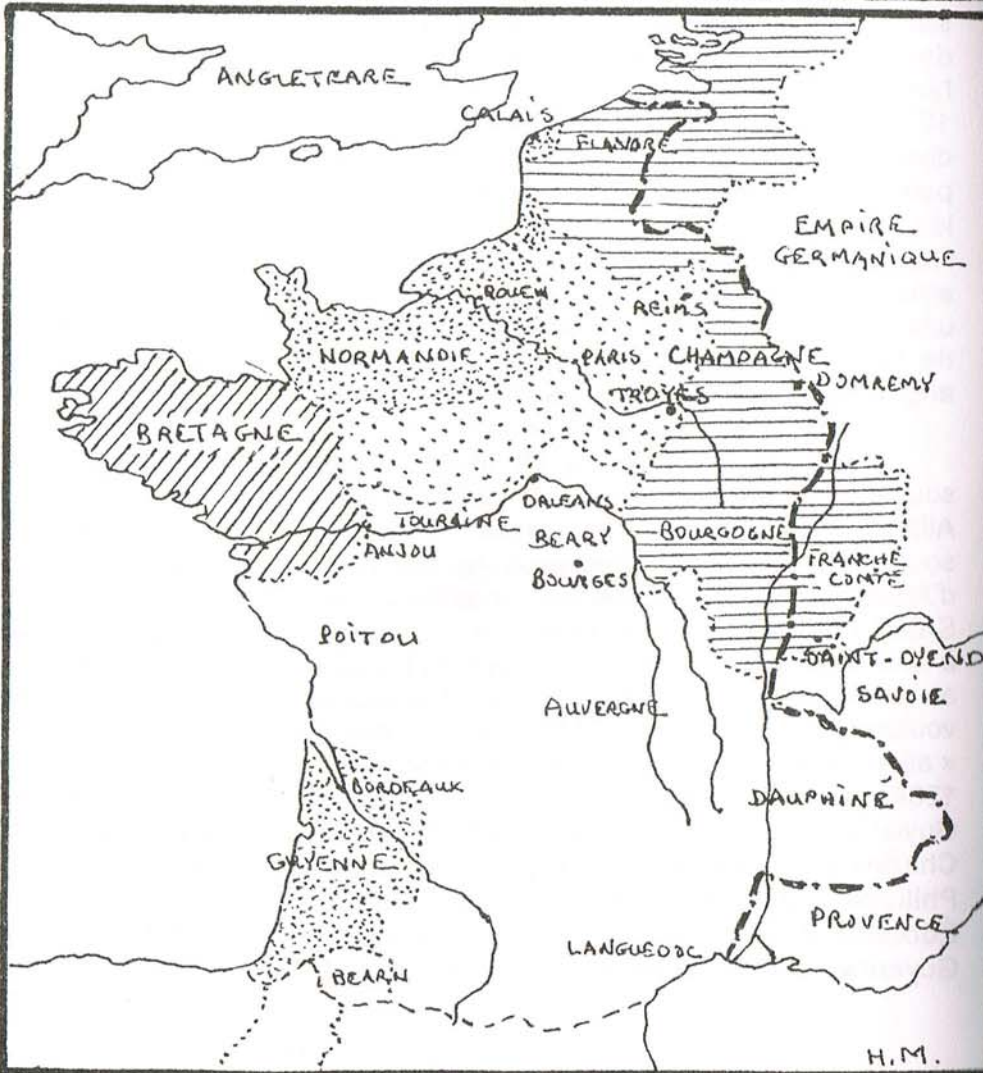
 Territoires occupés
par les Anglais

 Duché de Bourgogne
et territoires soumis

 Royaume de FRANCE

 Duché de Bretagne

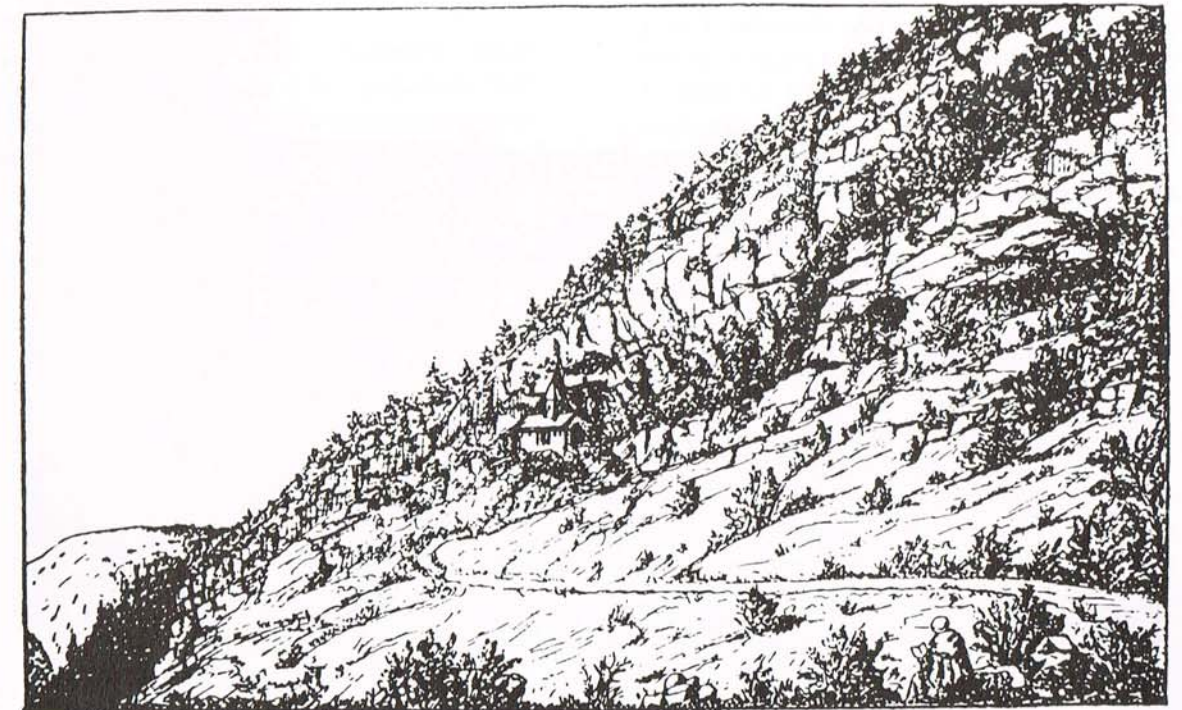
 Limites
au royaume de France



L'ermitage de Sainte-Anne

En haut : dessin de R. FRANCESCHI pour
"Louis XI, pèlerin à Saint-Claude,
en Comté" de Georges GROS
(1946) d'après la gravure de
1718.

En bas : dessin réalisé pour l'"Histoire de
l'Abbaye et de la Terre de Saint-
Claude" de Dom BENOIT (1892).





L'ermitage de Conliège

La Chapelle de l'ermitage de Conliège, dédiée d'ailleurs à Saint-Claude, date du début du XVIème siècle.

Ayant heureusement survécu à la période révolutionnaire, elle peut donner une idée de l'aspect revêtu par la chapelle de Sainte-Anne.

(cl. M. LANÇON)



de la justice, dirige un royaume unifié, sur un même droit appliqué par les « shériffs » sur ses ordres appelés « brefs ». Il dispose d'un Parlement formé de dignitaires (barons et prélats) mais aussi de bourgeois « la gentry » préfigurant d'une part la chambre des lords, de l'autre la chambre des communes. Le roi Édouard III sait très bien malgré son goût du faste, sa vanité, son souci de la gloire, composer avec son parlement pour que son autorité ne soit pas mise en péril. L'armée est faite de volontaires liés par contrats « les indentures » avec des levées sélectives opérées dans les comtés en cas d'expéditions nécessitant plus de combattants. Le roi dispose de 10 à 15 000 combattants à tous moments et d'archers à pieds ou à cheval d'origine populaire mais très expérimentés à utiliser le grand arc en bois d'if (ce sont ces archers qui créeront la décision victorieuse sur les Français). Enfin, l'Angleterre s'attache l'alliance de l'empereur du saint-Empire Louis IV pour 300 000 florins contre 2000 combattants.

c) La France

Philippe VI a un royaume trois fois plus vaste et plus peuplé (20 millions d'habitants) avec des régions agricoles prospères et diversifiées (Île-de-France, Normandie, Flandre) avec un affranchissement des paysans plus avancé dans certaines régions. Les grandes villes sont moins rares, Paris compte déjà 100 000 habitants. L'artisanat est prospère en Artois, en Flandre. L'activité économique et bancaire est souvent contrôlée par les lombards. L'axe d'échanges Bruges-Milan a tendance à se décaler vers les pays du Rhin en s'éloignant de la Champagne. Le roi contrôle bien une partie seulement du Royaume, se heurtant aux comtes de FOIX, d'Armagnac, de Flandre et aux grands duchés de Bourgogne, de Bretagne et de Guyenne.

Cependant en 1337, l'accord était réalisé sauf bien entendu avec la Guyenne, fief anglais. Le roi devait recueillir l'assentiment des prélats, des grands seigneurs mais aussi des clercs, des nobles et des bourgeois, avec des parlements régionaux peu représentatifs et peu consultés. Il disposait d'une armée de volontaires déjà importante mais très hétéroclite, dont l'équipement exigeait des subsides difficiles à régulariser (revenus domaniaux - taxes sur les transactions, sur la fortune ou sur le revenu, « décimes » sur les bénéfices ecclésiastiques, emprunts, etc...). Les sergents à pied ne valaient pas les arbalétriers anglais.

d) Les succès anglais (1338-1360) avec Édouard III

① - Les premières campagnes

Édouard III poursuit deux objectifs en lançant son défi au roi Philippe VI de VALOIS :

- protéger son duché de GUYENNE
- assurer son ambition dynastique en écrasant son rival au cours d'une bataille rangée.

Il s'installe en BRABANT réduit au chômage, les tisserands flamands en les privant de matières premières « les laines anglaises » pour soumettre le comte de Flandre qui doit se réfugier auprès de Philippe VI. Le 3 décembre 1339, les villes flamandes le reconnaissent comme roi de France, titre qu'il s'octroie officiellement à GAND en janvier 1340.

C'est là que naîtra à cette date son troisième fils Jean qui s'appellera tout naturellement « Jean de GAND » déjà cité et dont on reparlera plus tard.

La flotte française de 200 navires et 20 000 hommes est défaite dans la MANCHE à l'Écluse près de BRUGES en juin 1340. Les deux armées déjà très fortes pour l'époque (25000 combattants chacune) s'affrontent près de SAINT-OMER et Tournai sans résultat. C'est une première trêve qui va durer jusqu'en 1342. Philippe VI échoue dans la conquête de la Guyenne avec 10500 hommes d'armes et 15000 fantassins; Les dépenses engagées le contraignent à instituer la gabelle, cet impôt sur le sel qui sera généralisé en 1341 et supporté jusqu'à la révolution. Édouard III connaît les mêmes difficultés financières.

② - La guerre de succession de Bretagne

A la mort du Duc de Bretagne Jean III, son demi-frère Jean de Monfort soutenu par le roi d'Angleterre qu'il reconnut comme roi de France, s'opposa à Charles de Blois, neveu de Philippe VI soutenu par ce dernier. C'est une guerre intérieure au Duché qui va durer 23 ans avec des péripéties sanglantes que le Pape Clément VI tente d'arrêter en 1343. Le roi Édouard III va disposer sur le continent d'un nouveau point d'appui.

③ - Les cruelles défaites : Crécy, Calais, Poitiers

Dès 1346, Édouard III débarque avec 15000 combattants en Normandie et entreprend une chevauchée victorieuse à travers cette province mise à sac et livre bataille aux français à CRECY-en-Ponthieu que les arbalétriers anglais vont décimer.

Philippe VI échappe de justesse à la capture, son frère **Charles d'Alençon** est tué. C'est au tour de **CALAIS** encerclé, assiégé pendant onze mois (septembre 1346-Août 1347) avec l'épisode chevaleresque des six bourgeois enchaînés. Calais fortifié et imprenable devient alors une base anglaise pour deux siècles.

Une trêve obtenue par le délégué pontifical est conclue (elle durera de 1347 à 1355).

C'est « la peste noire » qui va rompre le fragile équilibre par ses conséquences terribles en 1348-1349 puis encore en 1357-1362, 1369-1372 et 1379-1380 à quatre reprises.

- saignée démographique (50 % de la population dans certaines régions et en Angleterre)

- rupture des échanges économiques
- massacre des Juifs accusés d'avoir répandu l'épidémie depuis l'Asie
- terreur des habitants

Philippe VI meurt, le 26 août 1350, ayant acquis Montpellier et le Dauphiné et récupéré la Flandre grâce à son nouveau comte **Louis de MALE** fait prisonnier à **CRECY** mais réussissant à s'échapper en 1349.

Son successeur **Jean le Bon** prend des mesures militaires sévères concernant le recrutement « hommes de cheval, arbalétriers et archers » créé l'ordre de l'étoile (comme **Édouard III** venait de créer l'ordre de la jarretière encore usitée en Angleterre) pour récompenser les meilleurs chevaliers respectueux d'un code de guerre. C'est de l'intérieur que naît le danger. **Charles de Navarre**, petit-fils de Louis X le Hutin par sa mère prétend recueillir la Champagne en héritage en plus des villes d'Evreux et des vallées de la Seine et de l'Eure. Sous le nom de **CHARLES le Mauvais**, ce prince habile et sans scrupule en appelle à **Henri de LANCASTRE** lieutenant d'Édouard III en France. D'autre part, dans le midi, à partir de la Guyenne, les Anglais conduits par Édouard, le premier fils du roi Édouard III, qu'on appellera le « **Prince noir** », magnifique homme de guerre, se lancent dans une chevauchée à travers le **LANGUEDOC**. **Jean le Bon** se sait acculé à la guerre, il lève des impôts (5 millions de livres tournois) pour l'entretien de 30 000 hommes mais il n'a pas la disposition des fonds contrôlés par les états réunis à **PARIS** en 1355. L'affrontement a lieu à **POITIERS** le 19 septembre 1356. C'est une défaite totale, le roi de France est fait prisonnier. A l'intérieur le Dauphin **Charles** âgé de 18 ans doit faire face à l'opposition conduite par le drapier **Étienne MARCEL** qui veut « une réformation de l'état » avec un conseil représentant les trois ordres et qui aurait

« puissance de tout faire et ordonner au royaume aussi comme le roi ». S'ajoute à cela « un soulèvement de la misère », c'est « la **Jacquerie** » révolte des paysans contre les privilégiés, prélats et seigneurs. Elle se répand en Île-de-France, en Picardie, en Champagne, mais Charles le mauvais prend la tête de la répression et Étienne Marcel ayant eu le tort d'introduire à **PARIS** des soldats anglais pour l'appuyer, les parisiens le lâchèrent. Il est assassiné le 31 juillet 1358.

④ - La paix précaire et désastreuse à Bretagne (1360)

Le roi Jean le Bon transféré à **LONDRES**, négocie une trêve signée le 13 mars 1357 qui stipule en substance ;

- la libération du roi contre une rançon de 4 millions d'écus, somme considérable à l'époque

- l'octroi du sud-ouest jusqu'au Poitou au roi Édouard III qui réclame plus au second traité de Londres en mars 1359. Jean le bon cède la Touraine, le Maine, l'Anjou et la Normandie contre l'abandon du titre de roi de France pour Édouard III, mais les États refusent ce traité « ni passable, ni faisable ». Après une nouvelle chevauchée en Picardie et en Champagne, le roi anglais confirme son renoncement à la couronne, consent à imposer une rançon de 3 millions d'écus (c'est encore deux ans des recettes totales de la monarchie d'autant que 600 000 écus sont exigés avant quatre mois). mais se trouve en toute souveraineté, maître du tiers du royaume (de la Loire au Massif central et aux Pyrénées).

e) La reprise de la guerre et la reconquête (1360-1388)

Le roi Jean le Bon libéré en octobre 1360 se reconstitua prisonnier pour apaiser les Anglais indignés par l'évasion du **Duc d'Anjou** l'un des otages princiers garants du paiement de la rançon royale. il mourut au cours de cette seconde captivité le 8 avril 1364. A cette date, le duché de Bourgogne échoit à Jean le Bon qui en fait un apanage à son fils **Philippe**. Le dauphin Charles est sacré à Reims sous le titre de **CHARLES V** que l'on appellera très vite « **CHARLES V le sage** ». Le roi est en effet avisé et intelligent, il est secondé par un chevalier breton émérite **Bertrand DU GUESCLIN**. Il reconnaît Jean de Montfort comme duc de Bretagne mais obtient son hommage, faisant rentrer la Bretagne dans le fief royal des Valois, il neutralise le roi de **NAVARR**E, Charles le Mauvais et s'attaque aux « **GRANDES COMPAGNIES** », bandes de soldats errants très organisés pour les pillages et les massacres des populations.



LE ROI CHARLES V "LE SAGE"
1364 - 1380



LE PAPE GREGOIRE XI
1370 - 1378

Du Guesclin réussit à les entraîner en Espagne ou la guerre opposait des factions rivales pour le trône de Castille. Il fallut vingt ans pour que ces bandes utilisées d'ailleurs par les belligérants anglais ou français sur le territoire qu'elles rançonnaient et pillaient soient anéanties.

① - Charles V le Sage

Le roi est à la fois un fin politique s'entourant des avis des États et des princes et un stratège habile bien que n'aimant pas la guerre. Il évite les batailles rangées, amasse un trésor de guerre pour payer les soldats, s'entoure de bons capitaines. Il ne peut tolérer que le roi d'Angleterre agisse en suzerain vis-à-vis du Comte d'Armagnac qui refuse les taxes imposées à l'Aquitaine en décidant d'aider ce dernier dans sa rébellion.

Les Français reconquièrent le Rouergue, le Quercy, l'Anjou, le Périgord, l'Agenais, le Ponthieu (malgré une chevauchée de Jean de Gand, duc de LANCASTRE) puis après 1370, le Poitou, la Bretagne qui s'était de nouveau alliée à Édouard III. Ce dernier, vieilli, laisse Jean de Gand qui en réalité gouverne déjà depuis quelques années, conclure une trêve favorisée par le pape GRÉGOIRE XI en 1375.

Malgré de nouveaux combats pour l'hégémonie en Bretagne ou en Aquitaine, le roi Charles V avait récupéré les terres soumises aux Anglais depuis vingt ans sauf les points d'appui : CALAIS, CHERBOURG, BREST, BORDEAUX, BAYONNE. Après la mort d'Édouard III en 1377 suivant celle de son fils le Prince Noir, c'est son petit-fils qui va régner sous le nom de RICHARD II. En France, CHARLES V meurt en 1380 laissant la couronne à son fils CHARLES VI.

C'est au cours de ces combats dispersés, en 1378, que l'écuyer Jehan de Gand, le futur ermite engagé au service du Duc de Bourgogne Philippe le Hardi contre CHARLES LE MAUVAIS, roi de Navarre, allié des Anglais est blessé comme on l'a dit plus haut.

② - Avec les nouveaux monarques

En Angleterre Richard II âgé de dix ans est régenté par un conseil élu qui élimine le duc de Lancastre, Jean de Gand pourtant tout désigné, mais honni par les barons pour sa conduite des affaires depuis environ une dizaine d'années, suite à la sénilité de son père le roi Édouard III.

Le jeune monarque Richard II, son petit-fils, réussit à l'âge de 14 ans, à mater la

révolte¹ des couches populaires déjà évoquées, éliminant son oncle Jean de Gand de la scène politique. Il se pose en interlocuteur direct de Charles VI recherchant une trêve dans le conflit qui s'éternise.

En France, CHARLES VI a douze ans.

Le conseil de régence avec les frères de CHARLES V, ses oncles Louis d'ANJOU, Jean de BERRY et Philippe de Bourgogne, visent plus à satisfaire les intérêts de chacun de ces grands princes que celui du royaume.

Une levée d'impôts provoque des révoltes urbaines, celle des « maillotins » (maillets de plomb, pour chasser les agents du fisc) et des troubles ruraux (les grandes compagnies et les brigands des bois ou « tuchins »). Cependant, les troupes royales repoussent une nouvelle incursion anglaise en Flandre, mais des essais de débarquement en Angleterre avec CLISSON et Jean de Vienne échouent; Le roi Charles VI compte profiter de l'affaiblissement anglais avec l'expédition de Jean de Gand en Castille dont il revendique le trône après avoir épousé Constance de Castille, et de l'intérêt porté vers la Flandre par le Duc de Bourgogne qui en obtient le rattachement en 1384. C'est le temps des longues trêves.

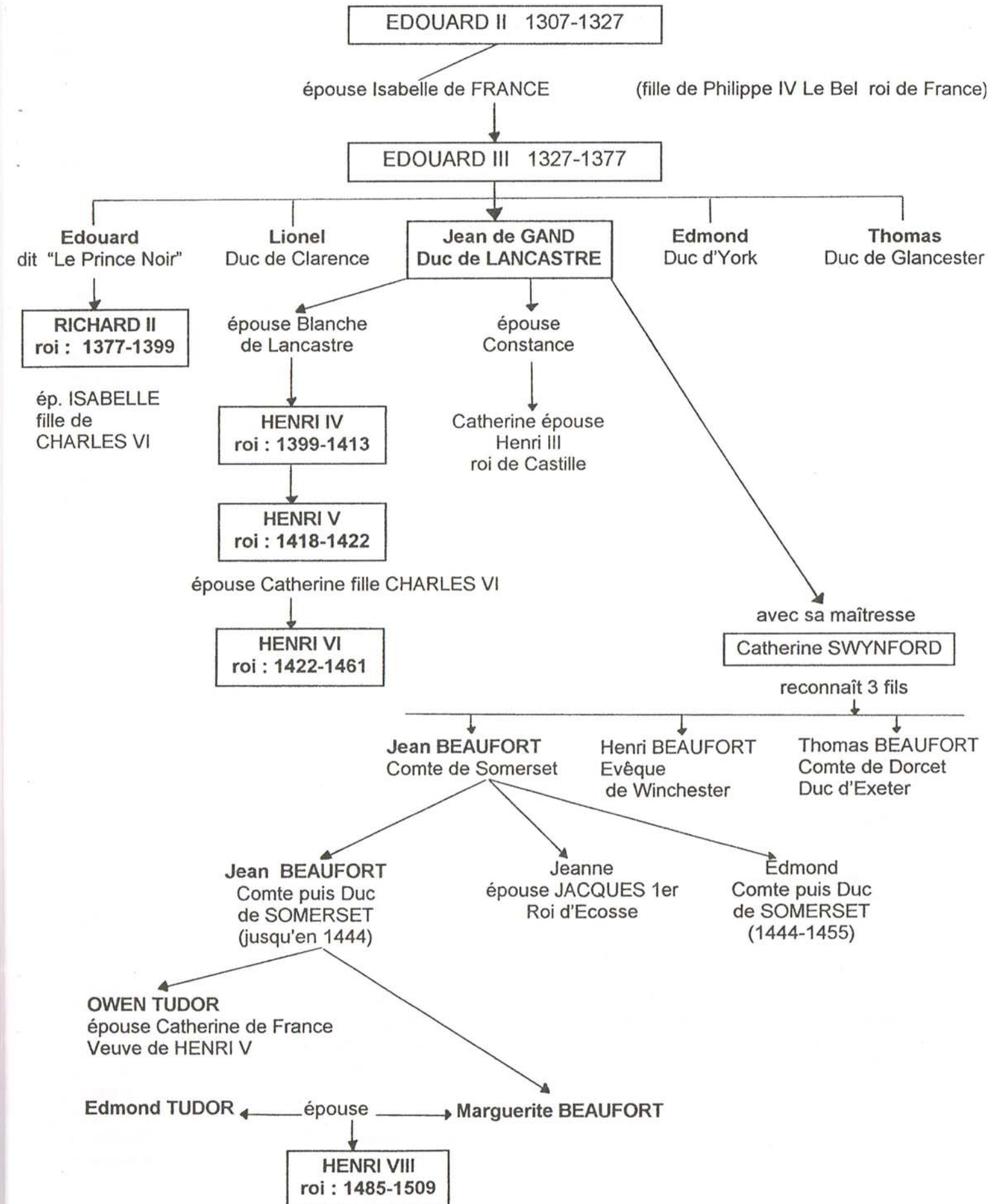
f) Les longues trêves (1388-1411)

Les trêves conclues successivement montrent l'épuisement dans lequel sont les deux pays. Mais partout des combats sporadiques et meurtriers se poursuivent. Richard II, violent et fantasque, est pourtant favorable à la réconciliation car il admire les Valois qui gouvernent en France sans contrôle. Il rencontre Charles VI à ARLES en 1396, épouse sa fille Isabelle, mais il est violemment critiqué par Jean de Lancastre (Jean de Gand) qui n'accepte pas d'avoir été éloigné du trône et qui presse son fils Henri de Lancastre à un coup d'état. C'est en 1399 que ce dernier fait arrêter Richard II et devient roi sous le nom de HENRI IV.

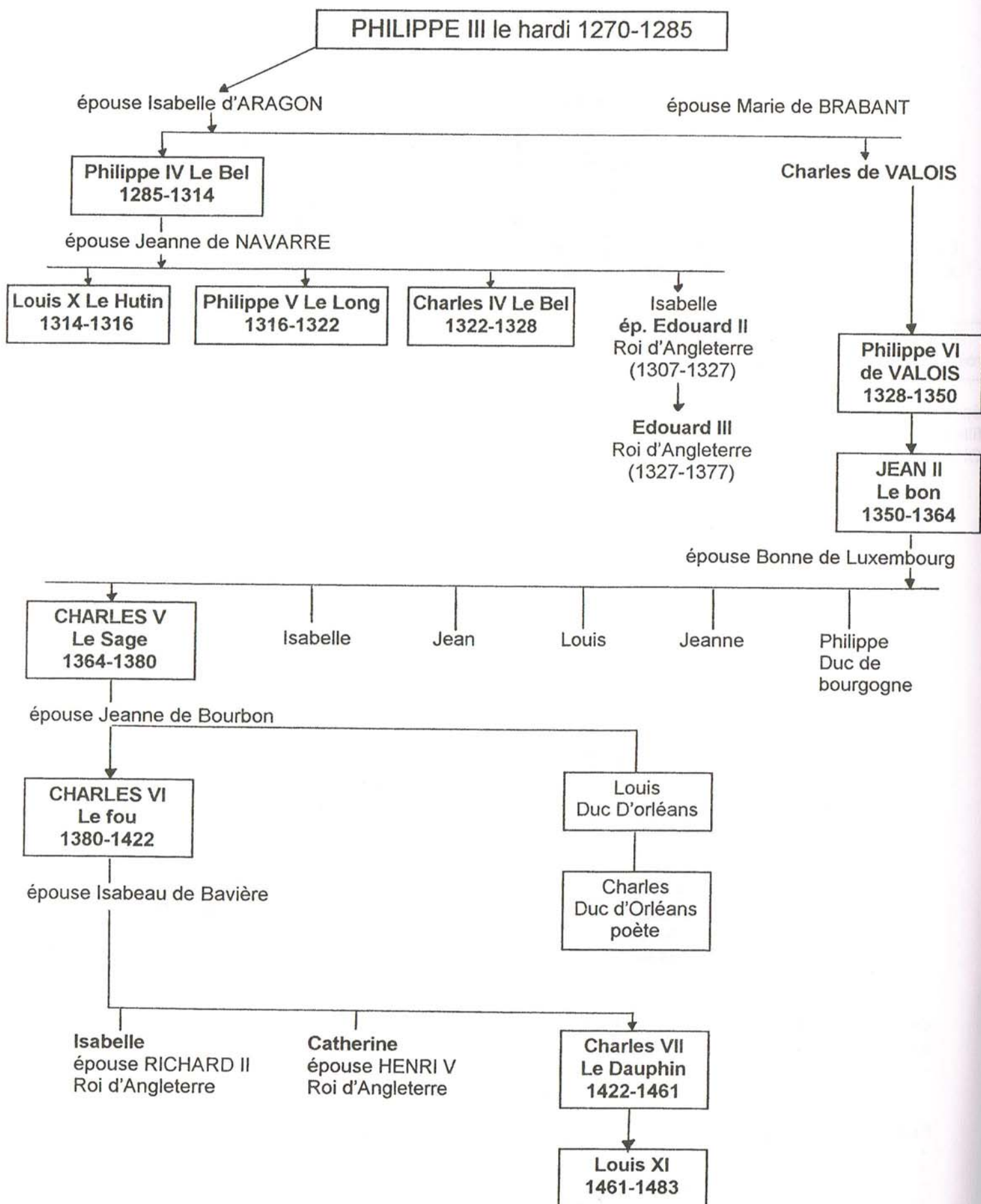
En 1404, Charles VI profite d'une révolte galloise qui affaiblit l'Angleterre pour rompre la trêve mais toutes les places fortes anglaises résistent victorieusement : CALAIS, BORDEAUX entre autres. Et puis deux faits vont faire basculer à nouveau dans une guerre totale.

¹ C'est la première fois qu'historiquement, on emploie le mot « communiste » pour qualifier une révolte. On le retrouvera avec GRACCHUS BABEUF dans la « Conspiration des Égaux » sous le Directoire (en 1796) puis au XIXème siècle avec KARL MARX.

LA FAMILLE ROYALE D'ANGLETERRE 14ème et 15ème siècles



LA MONARCHIE FRANCAISE 14 et 15ème siècles



- les crises de démence (épilepsie) du roi Charles VI qu'on appellera très vite « Charles le fou ».

- l'assassinat le 23 novembre 1407 du Duc Louis d'Orléans, frère du roi, par des tueurs à la solde du nouveau Duc de Bourgogne Jean sans peur, qui remplace son père, Philippe le Hardi en 1404, et qui revendique le trône de France, étant le petit-fils de Jean le Bon.

g) La guerre civile : Armagnacs et Bourguignons

Jean sans peur profitant de la déraison du roi Charles VI, s'empare de la direction du gouvernement, épure le Parlement, la chancellerie, les grands officiers de la couronne, la chambre des comptes et pour consolider son pouvoir, demande l'intervention anglaise.

Henri IV de LANCASTRE, fils de Jean de GAND, le nouveau roi en 1399 est prudent, mais poussé par les francophobes en Angleterre, il soutient les factions opposées au Duc de Bourgogne dont on craint l'ambition, en particulier le Comte d'Armagnac qui s'empare de PARIS. C'est sans compter sur l'intelligence de Jean sans peur qui intrigue avec les corps constitués parisiens (Universités, Parlement) et réussit à soulever les habitants contre les Armagnacs. c'est un massacre affreux !

Le 20 mars 1413, Henri IV meurt, son fils Henri V a 25 ans, il est ambitieux lui aussi et veut retrouver toutes les possessions anglaises antérieures sur le continent. Il tente la voie diplomatique, le pouvoir royal affaibli, dominé par la faction Armagnaque prête à tout pour éviter l'alliance anglo-bourguignonne, multiplie les concessions : Aquitaine, Anjou, Maine, Touraine, etc... et la main de Catherine, fille de CHARLES VI. On lui refuse la Normandie. Henri V choisit alors la voie militaire; Avec 12000 hommes, il débarque à CHEF-DE-CAUX le 14 août 1415 et le 25 octobre écrase l'armée royale à AZINCOURT (où fut capturé le poète Charles d'Orléans, fils du Duc d'Orléans assassiné en 1407 et furent tués les frères du roi Charles V, Jean de TOURAINE, Louis le Dauphin). Seuls demeurent Bernard d'Armagnac, connétable, et le fils de Charles VI qui devient dauphin et lieutenant général du roi en 1417 (le futur Charles VII).

Ils éliminent la reine ISABEAU de BAVIERE, épouse de Charles VI, qui s'empresse de constituer avec Jean sans peur un gouvernement rival. mais les Anglais poursuivent leur conquête. Rouen capitule

après un siège héroïque, puis Pontoise; Paris est menacé.

Jean sans peur se rapproche alors du dauphin devant cette menace, il le rencontre à Corbeil puis à Montereau où il est assassiné par un fidèle du dauphin, Tanguy du Châtel (10 septembre 1419); Philippe le Bon lui succède, il veut venger son père et accepte la proposition anglaise d'une double monarchie.

h) Le désastreux traité de TROYES - 21 mai 1420

on peut considérer que ce traité est le plus désastreux de l'histoire de France, il consacre l'abandon moral de la nation : on peut le comparer à l'armistice octroyé par HITLER en juin 1940 au gouvernement de la capitulation de Pétain.

Il fut signé à l'hôtel de la Couronne¹, il consacre la soumission au roi d'Angleterre Henri V créant la double monarchie². Ce traité humiliant s'appuyait sur la collusion entre :

- l'ambition du roi d'Angleterre Henri V
- la félonie du Duc de Bourgogne

Philippe le Bon

- l'absence de sens moral de la reine Isabeau de Bavière épouse du roi CHARLES VI dont les éclairs de lucidité se faisaient rares.

L'historien CALMETTE précise :

« Une exhéréditation prononcée par ses parents le roi CHARLES VI et Isabeau de Bavière à l'encontre de leur fils l'écarte du trône de FRANCE, consacrant la légitimité du roi d'Angleterre ». Isabeau traite son fils de soi-disant Dauphin le qualifiant de « bâtard ». Il est vrai que la reine avait les moeurs légères et des relations coupables avec de nombreux princes du royaume. Voici les deux articles principaux du traité :

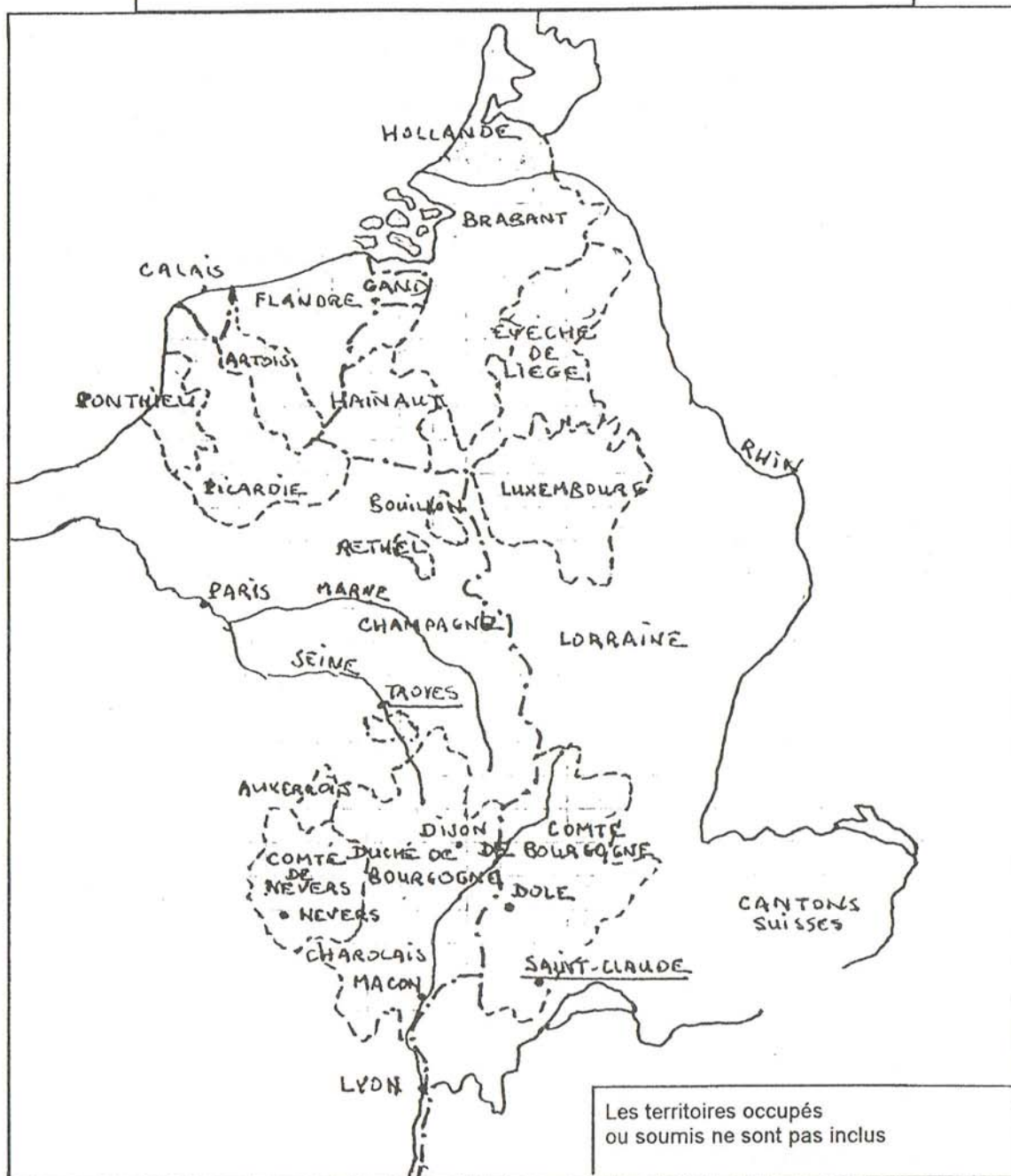
Article VI : « Aussitôt après notre trépas et dès lors la couronne et le royaume de FRANCE avec leurs droits et appartenances demeureront et seront perpétuellement à notre fils le roi henry et à ses héritiers ».

Article XXIV : « Les deux couronnes de France et d'Angleterre perpétuellement demeureront ensemble et seront à une même personne ».

¹ au N°6 actuel de la rue Juvenal-des-Ursins

² On sait que le 16 juin 1940, pour éviter la capitulation unilatérale de la FRANCE et un armistice séparé de la France avec l'Allemagne nazie trahissant l'alliance anglaise, l'émissaire du gouvernement de Paul REYNAUD, le Général de GAULLE obtenait à Londres la fusion des deux nations en un seul état. L'accord ne fut pas appliqué puisque le 17 juin, le président de la république Albert LEBRUN appelait Pétain pour former un gouvernement qui demanda l'armistice à Hitler.

L'ETAT BOURGUIGNON AVEC PHILIPPE LE BON
1419-1467



LA BOURGOGNE

* DE PHILIPPE LE HARDI (1364-1404) et JEAN SANS PEUR (1404-1419)

Duché de Bourgogne : 1363
Comté de Bourgogne : (Franche-comté) 1384
Comté de Nevers : 1384 - RETHEL BOUILLON - 1384
Comté de Flandre : 1384

* DE PHILIPPE LE BON (1419-1467)

Comté du Brabant : 1430 - Evêché de Liège : 1421
Comté du hainant : 1428
Duché du Luxembourg : 1443
Comté de Hollande : 1428
Comté de Picardie et de Ponthieu : 1435

* CHARLES LE TEMERAIRE (1467-1477) y ajoutera la Lorraine
la Haute-Alsace

Limites orientales du royaume de FRANCE

En fait, la FRANCE cesse d'exister en tant que nation indépendante, elle tombe sous la domination anglaise puisque les deux tiers du territoire sont déjà conquis ou sur le point de l'être. Le 2 juin 1420 en la Cathédrale de TROYES, l'archevêque Henri du SAVOISY bénit le mariage décidé par le traité entre Henri V d'Angleterre et Catherine de France, fille du roi CHARLES VI, devenant ainsi « héritier de France ».

Dès le 1er juin, Henri V

- dote sa belle-mère Isabeau de Bavière d'une pension de 2000 francs par mois

- fait frapper une nouvelle monnaie « Henrius rex Angliae heres Francia » (Henri roi d'Angleterre, héritier de FRANCE)

Le beau-père et le gendre (Henri V et CHARLES VI) entrent solennellement à PARIS le 1er décembre 1420. Henri se loge au LOUVRE et Charles à l'hôtel SAINT-POL, tout un symbole !

L'université de PARIS prête serment en stipulant que le traité est une garantie de paix et le signe d'une Europe organisée. Le parlement de PARIS approuve le traité.

Les États se prononcent eux aussi favorablement. le roi Charles VI meurt le 22 octobre 1422. Dès lors, Henri V signe « Par le roi Henri V » et non plus pour « le roi d'Angleterre héritier et régent de France ».

Comment en est-on arrivé là ?

Nous sommes à la 83ème année de la guerre, à la 15ème année de la guerre civile entre armagnacs et Bourguignons. A ce sujet, laissons parler le grand historien Michelet qui pour l'année 1418, fait état de 8000 morts à PARIS par suite des massacres entre les factions rivales mais aussi à cause du cycle impitoyable de « la guerre engendrant la famine et favorisant la peste ». Il écrit :

« On ne voyait que fosses en cimetières et prêtres portant « Notre Seigneur; On assiste à la fuite des laboureurs en Île-de-France par suite des combats entre Français ou contre les Anglais (Meaux, Melun, Pontoise). La mortalité infantile est à peine imaginable, on entend crier les enfants ». Je meurs de faim dans tous les quartiers. Les tueurs de chiens sont suivis des pauvres qui dévorent chair et tripes; Les campagnes sont parcourues de loups qui courent les champs et fouillent les cadavres, rentrant dans Paris ou 24000 maisons sont abandonnées ».

Cependant, il souligne que la haine de l'Anglais domine dans le peuple pressuré

d'impôts levés pour les armées conquérantes. On le voit bien dans les difficultés que le roi éprouve à hâter sa conquête pour profiter de la division des princes. Les sièges usent son armée. Si on voit capituler Sens le 12 juin 1420, Villeneuve-le-Roi le 8, Bray-sur-Seine le 16, Montereau le 7 juillet, ce n'est pas sans résistance. Melun soutient un siège du 7 juillet au 18 novembre.

En décembre 1420, Henri V fait sacrer Catherine de France en Angleterre et reprend sa conquête dès 1421. Le Duc de Bourgogne, Philippe le Bon, lui prête main forte.

Celui-ci se sent très fort à la tête des puissants états de Bourgogne qui vont de la Hollande à la Franche-Comté en passant par la Flandre, le Brabant, le Luxembourg, le Charolais¹. Il est prétendant à la couronne de FRANCE puisqu'il avait reçu la Bourgogne en apanage et il refuse d'appliquer la loi salique² dans ses états pour assurer même par les femmes, son refus de vassalité au roi de FRANCE qu'il conteste d'ailleurs en la personne du Dauphin le futur Charles VII.

Celui-ci est un être fragile, indécis, incapable de réagir à la mort prochaine de Henri V remplacé par un enfant de dix mois, le futur Henri VI, menant une vie dissolue entouré de généraux et de princes qui se déchirent, à part le connétable de RICHEMONT. Il se retire à Bourges.

En effet, les troupes royales cèdent après des sièges devant la coalition anglo-bourguignonne : Chartres, Dreux (20 août 1421) puis Nogent-le-Roi, Meaux.

La Loire semble être le dernier rempart pour ce qui reste du Royaume (Berry - Touraine - Poitou).

Sombres pages de l'histoire de FRANCE, où c'est le roi d'Angleterre qui détient l'avenir !

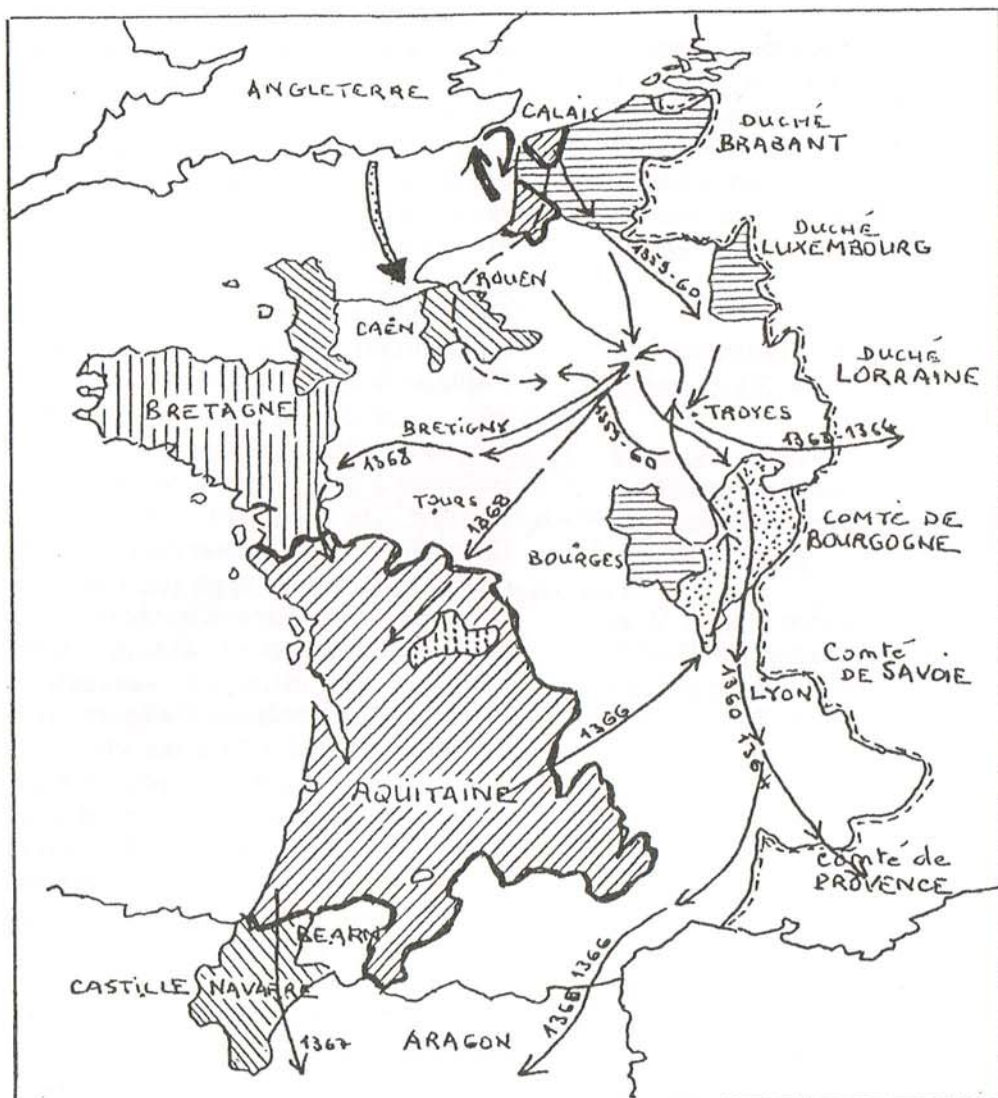
②- L'intervention de l'ermite





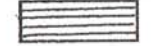

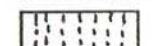





Comment l'ermite de la Grotte Sainte-Anne est-il mis au courant des malheurs de la France ? Par quelle motivation il se sent investi d'une mission auprès des deux rois ?

- d'un côté un monarque puissant âgé de 35 ans, de haut et grand courage, « le plus grand prince de son siècle » dit le Pape PIE II.

¹ J'avais écrit sur ce sujet un opuscule, « quand deux lions se rencontrent celui de Flandre et celui de Franche-Comté » lors d'un échange de classes entre SAINT-CLAUDE et LILLE.

² Cette coutume qui veut qu'en France, contrairement à l'Angleterre, les femmes ne peuvent pas régner



-  LIMITES DU ROYAUME DE FRANCE avant 1360
-  LIMITES DES POSSESSIONS ANGLAISES après le traité de CALAIS .1360.
-  POSSESSIONS ANGLAISES (BRETAGNE 1360)
-  POSSESSIONS DU ROI DE NAVARRE
-  POSSESSIONS DE LOUIS DE MALE
-  DUCHE DE BOURGOGNE
-  COMTE DE LA MARCHE
-  DUCHE DE BRETAGNE
-  RAID NAVAL ANGLAIS -1360
-  RAID NAVAL NORMAND ET PICARD - 1360
-  CHEVAUCHEES ANGLAISES ET DES GRANDES COMPAGNIES 1359-1368
-  EXPEDITION D'EDOUARD III -1360

- de l'autre un dauphin âgé de 19 ans, sans expérience et n'ayant qu'une armée défaite, des finances exsangues, des vassaux puissants qui refusent son autorité.

On peut dire que les relations entre l'Abbaye de SAINT-OYEND et le prieuré de LATRECEY peuvent contribuer à informer l'ermite mais aussi que l'affluence des pèlerins apporte des informations de tout le royaume et plus particulièrement des états de Bourgogne.

Ces récits ont-ils le don d'émuouvoir l'ermite au point de le transformer en messager de la paix ? Ce ne serait pas la première fois qu'un être se sente tout à coup transcendé et comme appelé à un acte empreint de mysticisme.

Jehan de GAND se présente comme un envoyé de Dieu, préfigurant la même démarche qu'accomplira Jeanne d'Arc quelques années plus tard¹.

Sa mission n'a cependant rien d'irrationnelle dans le contexte d'immense misère, de profond désespoir du peuple de France, en plein désarroi moral et physique. A cette date, l'Abbaye est dirigée par François II qui, en 1412, a succédé à Guillaume de la BAUME, un abbé réputé pour sa gestion et sa sagesse.

Georges GROS insiste sur le caractère secret et intime de la mission connue seulement de l'abbé de SAINT-OYEND, des frères prêcheurs de TROYES où l'ermite est accueilli à l'hôtel des Maures et de deux chroniqueurs contemporains, BLONDEL et CHASTELLAIN. Leurs témoignages sont capitaux.

a) - Après du roi HENRI V

① - Le témoignage de Robert BLONDEL

Robert BLONDEL est né en 1390, décédé en 1460, issu d'une noble famille du COTTENTIN, ayant vécu la conquête de la Normandie par Henri V suite à son débarquement à SAINT-VAAST-LA-HOUGUE en 1416, ayant fui en Bourgogne suite à la perte de ses biens, puis en Sicile après la chute de PARIS en 1418 et le traité de TROYES en 1424 comme serviteur de Yolande d'ARAGON, belle-mère du dauphin CHARLES VII. Ensuite, il rentre en Normandie après la reconquête (1450) pour finir comme aumônier de la reine

¹ On connaît ce genre d'appel, même dénué de mystique, qui en 1940 décide le moine ancien capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu à rejoindre DE GAULLE à Londres, qui en fait l'amiral de la flotte de la France libre, avant qu'en 1945, ce grand chef militaire ne reprenne sa vie de trappiste.

de FRANCE Marie d'Anjou (1454) avec le rôle de précepteur de son fils Charles Duc de Berry.

C'est le meilleur connaisseur de cette période. Il écrit : « Reductio Normandiae » que l'écrivain anglais STEVENSON considère comme le meilleur récit de la campagne militaire anglaise en FRANCE de 1420 à 1450.

Blondel dans ce récit, s'adresse directement au roi d'Angleterre en ces termes :

« J'ai appris une autre cause de ta mort... celle de la vérité d'un ermite d'une sainteté éprouvée envoyé de la direction des ALPES vers toi. Il t'enjoint de mettre fin à de cruels déchirements et de conclure avec l'héritier de la couronne de FRANCE, une paix forte et vraie ». Tu lui réponds avoir traité avec le roi CHARLES VI (traité de TROYES), le droit à régner sur la FRANCE. L'ermite dit : « que Dieu ne l'approuve point » et il se retire.

② - Le témoignage de Georges CHASTELLAIN

Georges CHASTELLAIN est né en Flandre en 1405, publie sa chronique en 1463, grand voyageur partisan des Bourguignons, au service de Philippe le Bon puis de CHARLES LE TÊMÉRAIRE, considéré comme « la perle des historiographes », décédé en 1475 donc lui aussi un contemporain. C'est selon les historiens ultérieurs « un chroniqueur très informé de toutes les cours » : le plus grand observateur du 15ème siècle, il sera le premier à publier les pièces originales du procès de Jeanne d'Arc.

En 1938, CALMETTE écrit de lui : « Sa belle conscience d'historien garantit l'autorité de ses témoignages ». Chastellain reprend le témoignage direct du Seigneur de la TREMOILLE² qui assiste à l'entrevue accordée par Henri V à l'ermite à MEAUX, en septembre 1421 pendant le siège de cette ville défendue par le bâtard de WAURU au nom du dauphin.

« Sire, notre seigneur Dieu ne veut pas vous perdre mais vous donner un avertissement touchant votre salut ». Après cette flatterie, l'ermite lui rappelle certaines actions antérieures qui l'honorent en tant que prince chrétien.

« Dieu vous a donné les vertus appropriées pour être champion de la sainte foi et non persécuteur ou tyran des chrétiens ».

² Le grand seigneur sera ensuite chambellan de CHARLES VII et conseiller de LOUIS XI.



LE CONNETABLE ARTHUR DE RICHEMONT 1393-1458
 prisonnier à AZINCOURT (1415)
 fidèle de CHARLES VII, il reconquiert LA GUYENNE et
 LA NORMANDIE sur les Anglais

H.M

Henri V avait en tant que prince royal combattu des sectes d'hérétiques au Pays de Galles. L'ermite lui dit alors : « Ce n'est pas le moment pour les deux nations chrétiennes de s'entredéchirer devant la menace des Ottomans sur l'Empire d'Orient » Il poursuit en déclarant : « *Votre rôle est de vous faire l'instrument de Dieu sur les infidèles mais si Dieu vous a laissé jouir de votre gloire jusqu'à maintenant, il vous défend de persévérer à envahir le royaume de FRANCE* ». Puis il menace : « *Si vous vous montrez docile à ses volontés, cela sera favorable à votre salut, mais si vous mettez contradiction, cette désobéissance entraînera abrévement de votre vie* »

Le roi est « *moult ébahi* » et croit « *avoir affaire à un abuseur et feint personnage* ». Il ne veut point « *se défaire d'une si haute couronne que celle de FRANCE* ».

CHASTELLAIN ajoute ce commentaire : « *le roi répond ainsi à double sens sans donner de garanties à l'ermite, même si on ne se moque pas impunément de Dieu ni d'un messenger divin si paisible et si humble qu'il soit* ».

L'ermite dit alors : « *qu'avant que l'année ne passât en son dernier jour, il s'apercevrait de la main de Dieu qui le toucherait par courroux et de celui-ci l'apaisement ne se ferait que par la mort* ».

La sentence est ainsi prononcée. L'ermite est éconduit mais le roi est ébranlé par une révélation que lui fit le messenger, c'est le voeu que le roi avait fait lors de sa lutte contre « *les LOLLARDS* »¹, disciples de WICLEFF en Angleterre « *d'aller en croisade à Jérusalem* »². Il prend cette parole comme un signe surnaturel, étonné de voir l'ermite connaître cette intime pensée³.

Bientôt naît au château de Windsor, Henry (le futur Henri VI) de son mariage avec Catherine de FRANCE, ce qui lui fait dire à son chambellan Lord FITZ-HUGH : « *Henri né à Montmouth (c'est lui) aura régné peu et conquis beaucoup, Henry (son fils) né à Windsor, régnera longtemps et perdra tout, mais que la volonté de Dieu soit faite !* »

b) - Auprès du dauphin Charles VII

L'ermite qui s'était sans doute retiré à TROYES gagne Bourges l'année suivante en

¹ Révolte préfigurant l'anglicanisme dirigée contre l'église catholique

² Qui s'effondrera d'ailleurs par la perte de Constantinople tombée aux mains de l'ISLAM le 29 mai 1453 mettant fin à l'empire romain d'Orient.

³ C'est cette allusion qui pouvait induire en erreur le chercheur quant à la désignation de Jean de GAND, prince anglais qui paraissait si bien connaître l'histoire anglaise

juillet-août 1422, où il rencontre le dauphin qui depuis le traité de TROYES avait organisé un gouvernement, un conseil, une chambre des comptes et reçu des Armagnacs confirmation de son titre de roi de FRANCE en son château de MEHUN-sur-YEVRE, près de Bourges⁴.

Pour bien circonscrire cet entretien, il suffit de se référer aux archives des JACOBINS de TROYES étudiées par l'historien CAMUZAT qui décrit ainsi l'ermite : « c'est en humble solliciteur qu'il se présente, comme les apôtres, il n'a ni or, ni argent, ni puissance mais comme eux il annonce la volonté divine ». Il ajoute : « C'est un grand vieillard d'une soixantaine d'années⁵ mais que les austérités et son ascétique maigreur font paraître bien plus âgé, comme aussi ses longs cheveux et sa barbe non taillée. Il tient à la main un chapelet et s'appuie sur un bâton car il boîte bien bas en marchant mais son visage décele la sainteté de son âme et son regard brille d'un feu surnaturel ».

Sans tomber dans ce lyrisme mystique, on peut se représenter ce messenger que le Dauphin reçoit sans hésitation.

Pour mieux apprécier ces faits, il faut faire un saut dans l'histoire.

① - Les lettres du roi Louis XI

Le roi Louis XI en pèlerinage à SAINT-OYEND

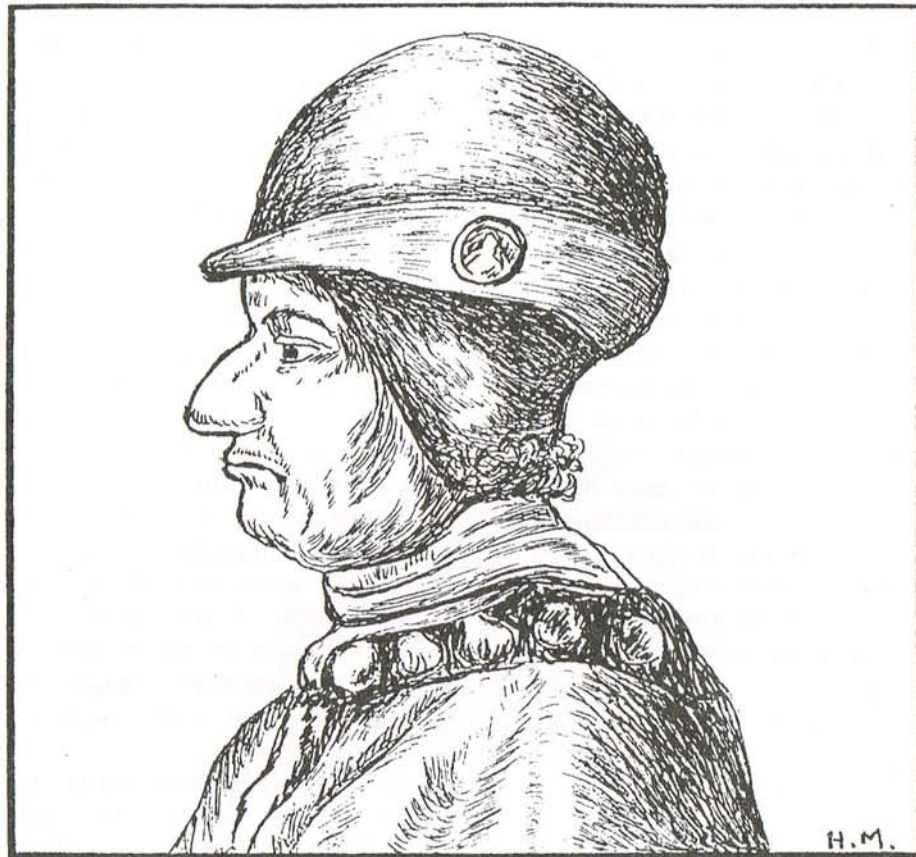
Nous sommes le dimanche 21 avril 1482, SAINT-OYEND est partout décorée d'oriflammes et d'arcs de triomphe depuis Étables à l'entrée de l'église SAINT-CLAUDE (emplacement de la Grenette actuelle), par le pont fortifié du faubourg et la rue de Poyat et de Tiremantel. on accueille le roi Louis XI avec 6000 cavaliers et 250 dignitaires du royaume. c'est un extraordinaire pèlerinage auprès de monsieur SAINT-CLAUDE pour le roi atteint de phthisie, très malade, que ne quitte pas son médecin Coitier⁶ et qui vient chercher une guérison miraculeuse.

Le roi reçu par le prieur en l'absence de l'Abbé Jean-Louis de SAVOIE retenu à Genève dont il est l'évêque, s'emploie à mieux connaître l'ermite Jehan de GAND dont il sait la mission auprès de son père CHARLES VII, soixante ans plus tôt, et dont il veut connaître le destin, en contactant les Jacobins de TROYES.

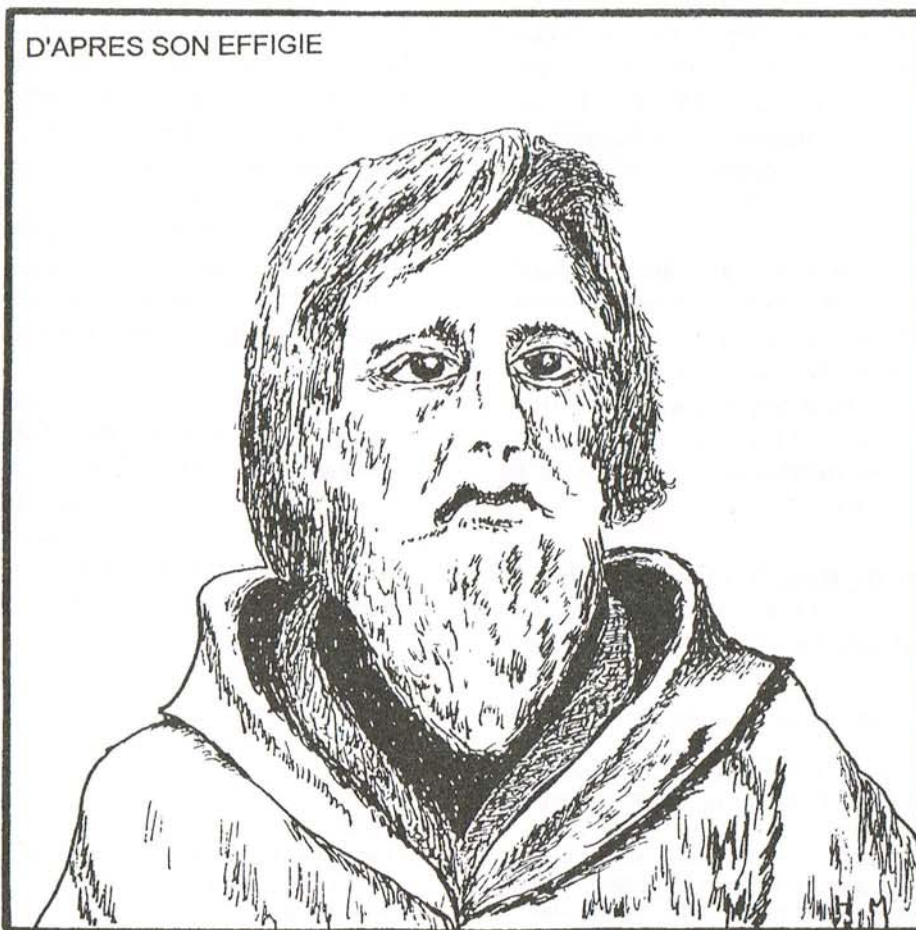
⁴ Par dérision, on l'appellera « le petit roi de Bourges ».

⁵ Né en 1360, il a en 1422, 62 ans.

⁶ Né à Poligny



LE ROI
LOUIS ONZE - 1423-1483
 d'après JEAN FOURQUET (XVème siècle)



JEHAN DE GAND -1360-1439

Il charge le curé de **MAICHE**¹ dont la présence est authentifiée à SAINT-OYEND, le 22 avril pour la signature d'un accord de redevances entre le chapitre et cette cure, d'une enquête à TROYES. Le prêtre confirme rapidement au roi la sépulture de l'ermite.

Une première lettre : 13 octobre 1482
 - C'est le 13 octobre 1482 que le roi adresse une lettre aux frères prêcheurs du Couvent des **JACOBINS** à TROYES pour s'informer en ces termes : *« De par le Roy chers et bien aimez pour ce que nous désirons sçavoir que devint, où mourut et fut enterré un bon saint homme hermite qui du temps de nostre très cher Seigneur et Père que Dieu absolve et durant les grandes guerres qui lors estaient entre luy et les Anglais, vint plusieurs fois devant luy. Nous envoyons nostre ami et féal conseiller le curé de Mache, porteur de cette, soy en informer et enquérir, etc.... »* - Au Plessy le 13 octobre 1482.

Bien qu'écrite en un français qui reste encore moyenâgeux, nous comprenons que le roi Louis XI confie à ce curé une mission d'enquête sur la mort de Jehan de GAND en même temps qu'il confirme l'entrevue de ce dernier avec son « très cher Seigneur et père », le roi Charles VII.

Une seconde lettre : 3 décembre 1482- C'est la lettre adressée au pape SIXTE IV en ces termes :

« Très saint père, il nous est venu en mémoire que durant la vie de notre cher Seigneur et père, que Dieu absolve, au commencement de son règne et que les guerres et divisions eurent cours en notre royaume un ermite qui se tenait à Monseigneur SAINT-CLAUDE et qui était renommé être de bonne et sainte vie vint plusieurs fois devers notre dit Seigneur et père et lui notifia qu'il aurait lignée mâle et le premier succéderait après lui à la couronne de FRANCE, qui a été nous, et aussi lui demandé à diverses fois s'il voulait avoir paix, lequel notre dit feu père lui répondit que s'il plaisait à Dieu, il le voulait bien et le dit ermite lui dit et assura qu'il aurait paix... etc... » - A Montils-les-Tours « Signée LOUYS ».

Nonobstant le français encore très alambiqué de l'époque et les formules protocolaires, le roi Louis XI confirme au Pape l'intervention de l'ermite à Bourges auprès de CHARLES VII. Cette entrevue peut se situer en

¹ On lit MACHE dans le document, or il n'existe pas de paroisse de ce nom dans le diocèse de TROYES sinon Marchia, indiquée dans le pouillé de 1407 et qui depuis s'appelle CHICHEY, canton de Sézanne dans la MARNE.

juin 1422, l'historien VALLET de VIRVILLE confirmant que le roi n'a pas quitté Bourges entre le 26 janvier et le 26 septembre 1422. L'ermite, selon CHASTELLAIN a même précisé que l'enfant mâle qui naîtrait aurait « un prénom qui serait le fruit du hasard ».

La bonne foi de Charles VII et son engagement à vouloir la paix sont très vite confirmés puisqu'il propose au roi Henri V de lui céder l'Agenais, le Quercy, l'Angoumois, le Périgord, la Bigorre, la Normandie avec CAEN, la Picardie avec GUYNES et Ponthieu contre son renoncement à la couronne de FRANCE.

c) - Auprès de HENRI V de nouveau...

On a vu qu'à la suite de la première entrevue avec Henri V, celui-ci fut plongé dans l'inquiétude. Or, pour ne pas laisser le Duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon s'appropriier des territoires qu'il l'aide à conquérir, il reprend le chemin de la guerre dans le GATINAIS. Mais alors qu'il assiège Corbeil, il est pris d'un mal soudain au ventre. Il doit quitter le champ de bataille pour être ramené en litière dans son château de Vincennes. Il supplie son entourage de « quérir l'ermite ».

Ce dernier, apprenant l'état du roi et sans doute étant à TROYES après son entretien avec CHARLES VII, se rend à Vincennes. L'historien CHASTELLAIN rapporte l'entretien auquel est présent le Seigneur de la Trémoille. Ce dernier n'a pas besoin de traduire car Henri V parlait mieux le français que sa langue maternelle, il avait été préparé à devenir roi de FRANCE !...

Le roi torturé par le mal, exprime son repentir en demandant « s'il pouvait recouvrer la santé et rapaiser l'yre (la colère) de Dieu sur lui donnée ». L'ermite l'assure que la grâce de Dieu est toujours acquise au pêcheur repentant, en ces termes : « Certes, Sire de la grâce de Dieu ne vous déconfortez car j'y ai tout mon espoir pour vous mais en la vie du corps n'y mettez point d'attente car vous êtes à votre fin, si que avisez votre âme ».

Autrement dit : « Préparez votre âme à son salut, votre corps va mourir ».

Le roi pose une dernière question : « Plaira-t-il à Dieu qu'à mon lieu, après moi, mon fils pourra régner en France ? ». l'ermite répond : « que nenni et que jamais ni aurait règne, ni durée ».

Là encore la sentence est irrémédiable bien que le roi essaie de se justifier en disant « que sa guerre en FRANCE avait été approuvée par les prélats d'Angleterre et qu'il l'avait poursuivie sans offenser Dieu et sans mettre son âme en péril ».

Le roi convoque ses conseillers et leur demande « d'arrêter toute conquête, de rechercher la paix avec le Dauphin mais de ne jamais abandonner la NORMANDIE et CALAIS ».

Le mal progresse très vite. On l'appelle « le mal de SAINT-FIACRE » ou le « feu de SAINT-ANTOINE »¹. Le grand monarque décède le 31 août 1422.

Sans verser dans le lyrisme de DES GUERROIS qui écrit : « Henri V mourut du mal de SAINT-FIACRE mangé de poux lui sortant par le nez, les yeux, les oreilles et autres membres en si grande abondance qu'il en fut rongé, en punition que par armes et soldats si cruels il avait tant affligé la France », on peut penser à ce qu'on appellerait aujourd'hui un cancer.

Le 21 octobre 1422, Charles VI meurt à son tour. A Paris, on pleure « le pauvre roi fol » comme on l'appelle communément et ses funérailles se réduisent à un simple ensevelissement à SAINT-DENIS.

Ainsi, Henri VI, fils d'Henri V et de Catherine déjà roi d'Angleterre par la mort de son père, devint roi de FRANCE par celle de son grand-père², âgé de quelques mois, la régence est confiée au Duc de BEDFORD, Jean de LANCASTRE, frère de Henri V.

③- Les dernières années de l'ermite

Jehan de GAND se retire à SAINT-OYEND. Seul, l'historien de l'Abbaye de SAINT-CLAUDE « FERROUL-MONTGAILLARD » dit qu'il fut nommé prieur à Mouthe³ mais après recherches, il se confirme que le prieuré de Mouthe est occupé dans la suite des prieurs par Étienne de DOMES en 1396 jusqu'en 1436, date où lui succède Guibert MONTHAFALON.

Au contraire, on sait qu'il multiplie les voyages à TROYES, siège épiscopal occupé par Jean LAIGUISE, prélat partisan de CHARLES VII dans une ville pavoisée de la

bannière fleurdelysée de la monarchie française; Il séjournait à l'hôtellerie des Maures (dans le voisinage de la porte SAINT-ESPRIT) où il était reçu par une femme âgée charitable. Il y rencontre souvent un vieux prêtre GAUTHIER GARNOT curé de TORVILLIERS (près de TROYES).

De là, il se rend plusieurs fois à Bourges « pour éclairer, consoler et fortifier celui qui était toute l'espérance du royaume, Charles VII ».

Il est ainsi au courant de l'évolution de la guerre.

Or, on voit le duc de BEDFORD très habile, renforcer l'alliance bourguignonne scellée par un double mariage en 1423. Les deux soeurs de Philippe-le-Bon épousent, l'une Anne, le duc lui-même ; l'autre Marguerite, Arthur Comte de Richemont, frère de Jean V, le duc de Bretagne, ralliant cette province à sa cause. Vainqueurs à CRAVANT le 30 juillet 1423, battus à La Gravelle le 26 septembre par les partisans de CHARLES VII, les anglo-Bourguignons sont victorieux à VERNEUIL le 17 août 1424 ; la situation est très préoccupante pour Charles VII, d'autant que les Anglais décident d'assiéger ORLEANS.

C'est là que se situe l'intervention de Jeanne d'Arc, arrivée à CHINON le 6 mars 1429, convainquant le roi de sa mission « divine » et délivrant ORLEANS le 8 mai avant de le faire sacrer à REIMS le 17 juillet. On connaît la suite, Jeanne prisonnière à Compiègne le 24 mai 1430, vendue aux Anglais, jugée et brûlée place du vieux marché à ROUEN le 30 mai 1431, comme « hérétique, relapse, apostate, idolâtre ».

Ce fait capital va changer la face de la guerre, la mission de Jeanne était politique et publique et bien que celle de Jehan de GAND fut intime et secrète, toutes deux relèvent du même mysticisme.

En cela, on peut dire que Jehan de GAND fut un précurseur de Jeanne d'Arc¹.

Suite à cet événement, le duc de Bedford cède la Champagne et la Brie au duc de Bourgogne pour maintenir l'alliance mais ce dernier se rapproche de CHARLES VII, accepte une trêve le 13 décembre 1431 pour six ans, imposée par le pape Eugène IV.

Le sacre de Henri VI le 17 décembre 1431 en la cathédrale de PARIS après celui de Westminster en 1429 n'efface pas celui de REIMS. En 1435 à ARRAS le 21 septembre, enfin le roi et le duc de Bourgogne signent un traité d'alliance²; Ce n'est pas encore la fin de la guerre avec l'Angleterre, mais c'est bien « le commencement de la fin »; Jehan de GAND a la satisfaction de savoir sa mission accomplie. Si au-delà, les combats continuèrent, le roi Charles VII prit de bonnes mesures militaires et fiscales, se rallia le Duc de Bretagne en 1449 et entreprit la reconquête systématique du royaume : la Normandie en 1450, la Guyenne en 1453. C'est cette date : 1453, par la victoire de CASTILLON, qui marque la fin de la guerre de cent ans qu'aucun traité de paix ne vint sanctionner.. Seul Calais allait être conservé encore un siècle par les Anglais jusqu'en 1553.

Ainsi se réalisait l'une des plus belles répliques de Jeanne d'Arc à son procès : « De l'amour ou de la haine que Dieu a aux Anglais et pour leurs âmes, je ne sais rien, mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de FRANCE exceptés ceux qui y demeurent et y mourront ».

L'ermite eut aussi la satisfaction d'apprendre la naissance d'un enfant mâle le 3 juillet 1423 du Dauphin CHARLES VII et de Marie d'ANJOU (les deux fiancés de 1413 âgés à cette date de dix et onze ans).

Cette naissance eut lieu dans une salle de l'archevêché de Bourges disposée en forme d'amphithéâtre conformément aux prescriptions du cérémonial ; ensuite au son des cloches « le nouveau-né fut porté à l'église-cathédrale de Bourges pour y être chrestiené » (baptisé).

¹ On a la relation historique de la mission de Jeanne d'Arc par sa déclaration devant trois cents chevaliers à CHINON où elle reconnaît le Dauphin sans l'avoir jamais rencontré. « Gentil (noble) Dauphin, j'ai nom Jehanne la Pucelle ; et vous mande le Roi du Ciel, par moi, que vous serez sacré et couronné à Reims et que vous serez lieutenant du Roi du Ciel qui est le vrai roi de FRANCE. Je te dis (elle tutoie le Roi) de la part de Messire que tu es le vrai héritier de FRANCE et fils du Roi. Il m'a envoyé vers toi pour te conduire à Reims, si tu le veux ».

² Cette même année, le 24 septembre mourait ISABEAU de BAVIÈRE et le 14 septembre était mort le Duc de Bedford au château de BOUVREUIL tout près du lieu de supplice de Jeanne d'Arc que l'historien anglais DAVID HUME avait qualifié à l'époque de « violation la plus criante de l'humanité et de la justice ».

La joie de la naissance pour le Dauphin fut immense, voici le message délivré à ses sujets : « Chers et bien aimés, pour ce que nous sommes certains que plus grande joie ni consolation ne pouvez avoir que de oyer en bien notre prospérité, vous signifions qu'il a plu à notre Seigneur de la grâce et clémence, délivrer notre chère et très aimée compagne la Reyne d'un très beau fils, à sa santé, et de son fils de quoi nous avons regrâcié et regrâcions Dieu notre Créateur » - Donné à Bourges environ cinq heures après-midi le 3 juillet 1423.

Quant au choix du prénom qui selon l'ermite « devait être le fruit du hasard », il fut très discuté. Le prénom « Louis » fut choisi car celui de « Charles » rappelait la démence de Charles VI son grand-père, la guerre civile, l'invasion (le roi était partisan de ce prénom). Celui de « Jean » rappelait la défaite de Poitiers, le traité de Bretigny, la captivité du roi Jean-le-Bon (c'était le favori du parrain : le duc d'Alençon).

Si l'on préféra « LOUIS » par hasard, on peut cependant rétorquer à Marcel Thibaud qui rapporte ce fait dans « la jeunesse de Louis » parue en 1909 que la reine Marie d'Anjou qui chérissait son père LOUIS II D'ANJOU tenait à ce prénom auquel le parrain se rallia en souvenir de SAINT-LOUIS.

Ce sera donc le futur LOUIS XI dont on comprend mieux la sollicitude dont il fera preuve soixante ans plus tard pour la réhabilitation de l'ermite.

D - LA MORT DE L'ERMITE A TROYES

① - Le décès de Jehan de GAND

C'est au cours d'un ultime séjour à TROYES que, las et affaibli, l'ermite se confesse auprès du curé GARNOT avant de rendre son âme à Dieu « en pauvreté, évangélique, grande patience, humaine misère, doux silence et élévation de son esprit à Dieu, comme un pauvre étranger couché sur un peu de paille ».

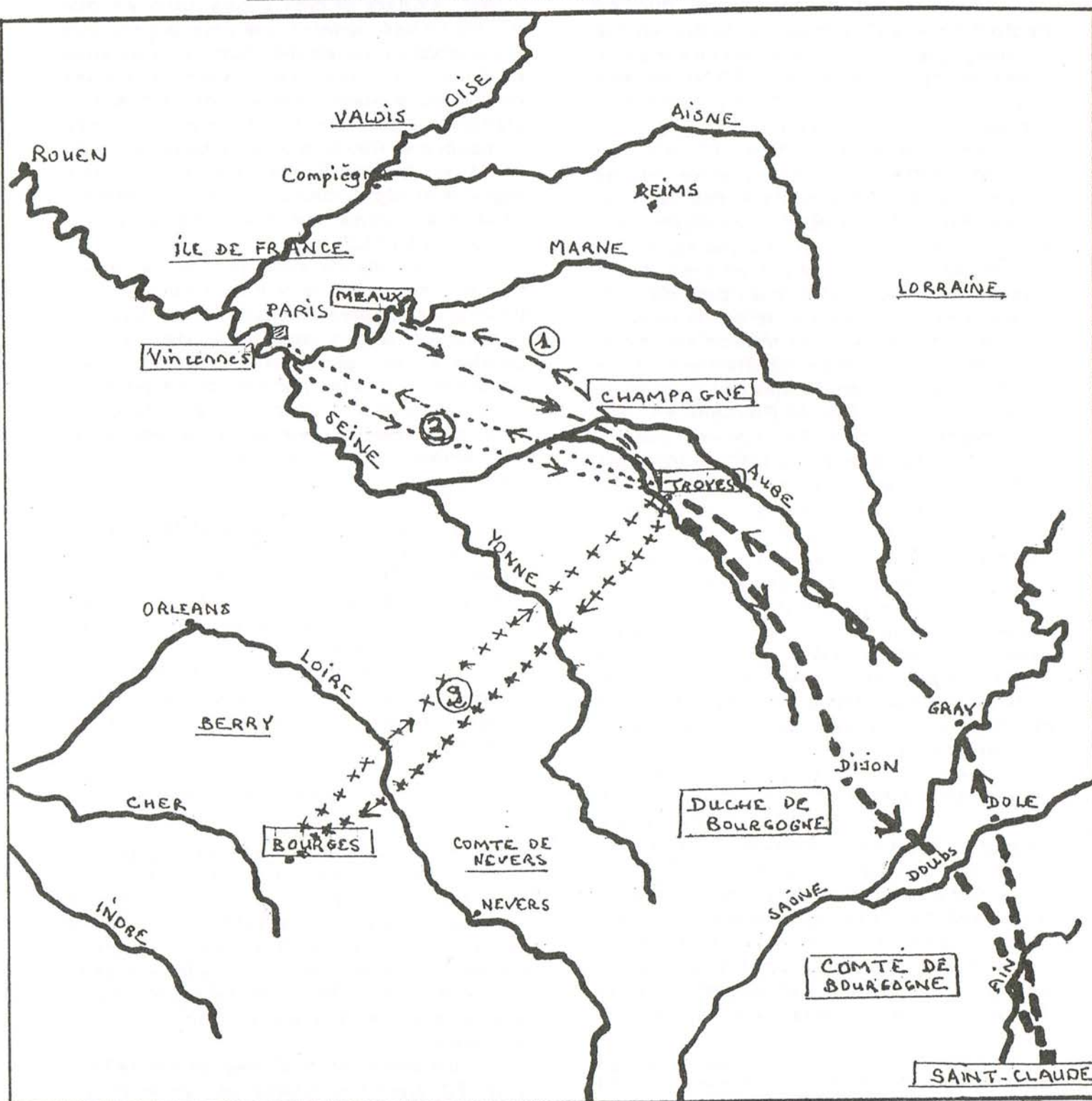
Il était midi en ce 29 septembre 1439. Il avait 79 ans. Les funérailles attirèrent de nombreux fidèles car l'ermite était considéré comme un saint homme. L'hôtesse veilla à ne point disperser ses objets intimes que l'on réclama en reliques : patenostre, cilice, haire, ceinture de fer...

¹ « mal de SAINT-FIACRE ». Ce mal désignait les hémorroïdes ; « feu de SAINT-ANTOINE » désignait l'inflammation des fesses en particulier chez les bébés avec éruption érythémateuse.

² Officiellement, il est proclamé roi le 11 novembre 1422, créant un schisme royal puisque Charles VII s'est promu roi de FRANCE. Il ne sera d'ailleurs jamais inscrit dans la liste officielle de rois de FRANCE.

³ En quelque sorte curé au prieuré de Mouthe, dépendant de l'Abbaye, on pouvait être prieur sans être prêtre.

LA MISSION POLITIQUE ET MYSTIQUE DE JEHAN DE GAND



ITINERAIRES DES VOYAGES DE JEHAN DE GAND

- multiples voyages entre Saint-Oyend de Joux (Saint-Claude) et TROYES de 1422 à 1439
- Septembre 1421 interventions auprès du roi d'Angleterre HENRI V
- Juillet-août 1422
- Juin-juillet 1422 : intervention auprès du Dauphin CHARLES VII

D'autres rencontres ultérieures auront lieu avec le roi CHARLES VII entre 1422 et 1428 ; date d'intervention de JEANNE D'ARC

Il sera inhumé dans un cercueil au bas de la nef de l'église des JACOBINS près du grand portail. Sur la pierre plate recouvrant la sépulture, on représenta son effigie « barbe et cheveux longs, chapelet aux mains jointes » avec cette inscription :

« CY GYST L'HERMITE DE SAINT-CLAUDE qui se nommait Frère Jehan de GAND et trépassa en cette ville de TROYES le 29^e jour du mois de septembre l'an mil quatre cent trente et neuf »

A ses côtés sera inhumé sur sa demande Frère Didier, moine dominicain du couvent des JACOBINS.

② - Le culte du bienheureux « Jehan de GAND »

Il faut reprendre la lettre du roi Louis XI du 13 octobre 1481 dans laquelle il demande que l'on procède à l'exhumation du corps de l'ermite.

L'évêque de TROYES, Monseigneur Louis RAGUIER fait procéder « à l'élévation du corps d'une façon publique » c'est-à-dire en présence de la foule accourue le 13 novembre 1482. On possède le procès verbal de cette cérémonie.

9 heures : arrivée des clercs, notaires de la prévôté de TROYES, Guillaume CHENEVIN, Jean COSTERET, Jacques de BOFFAY qui est aussi lieutenant général du bailli de TROYES. On note la présence de LOUIS RAGUIER évêque, des commissaires royaux dépêchés par le Roi, Jacques d'ESPINAY conseiller et chambellan, Nicolas de la CHESNAYE conseiller et maître d'hôtel du roi, entourés de hauts dignitaires du chapitre de l'official Pierre de FIEUE, de deux notaires ecclésiastiques ; GUYOT de la Viezville, Pierre de la Hurpray.

9 heures 30 : On enlève la pierre longue de deux pieds et demi et large de un pied quatre doigts (soit environ 82 cm sur 36 cm). On creuse deux heures une fosse de cinq pieds sur sept et profonde de sept pieds¹ (soit 2,26 m sur 1,62 m et profonde de 2,26 m). On trouve à cinq pieds de distance (soit 1,62 m) le crâne de frère Didier, mais aussi dans la fosse une source qui inonde le cercueil que l'on extrait pour le porter jusqu'au choeur.

¹ On peut déduire de ces dimensions que l'ermite était assez grand, au moins 1,75 m pour occuper le cercueil de cette fosse.

Il est environ midi ! On chante une messe solennelle avant d'ouvrir le cercueil « On découvrit un chef (une tête) avec ses mâchoires, les os des membres et du corps sans chair, ni peau, ni cheveux mais couverts d'eau et de terre » dit le procès-verbal.

On dut transporter les ossements à la sacristie pour les laver « dignement et honnêtement » (ce que firent des prêtres sur ordre de l'évêque) à cause d'une foule trop pressante. On mit les restes dans un coffre de bois d'environ cinq pieds de long (1,62 m) fermé à clé.

Par une lettre en date du 18 juillet 1482, adressée aux religieux du couvent des JACOBINS, le roi Louis XI « fonde une rente de cinq cents livres » au profit du couvent, demande qu'une chapelle soit érigée pour déposer les restes de l'ermite avec l'inscription « Jehan DEGUAN de son vivant hermite de l'hermitage de mons SAINT-CLAUDE »² (2) assortie de cette formule « Vous nous ferez très singulier et agréable plaisir ». On sait qu'en octobre 1482 juste après l'exhumation, le roi avait envoyé son confident COLLINET DE LA CHESNAYE pour déposer un drap d'or sur la tombe. Il avait aussi demandé qu'on lui remette les reliques. En réalité, il ne reçut que le chapelet, les autres objets ne sont pas mentionnés. En mars 1500, les restes du corps furent enchâssés, c'est-à-dire mis dans une châsse déposée dans une niche placée à mi-hauteur dans le mur de l'église donnant sur le midi et fermée par une grille. Selon « CAMUZAT », « un autel permettait aux fidèles de la chapelle Notre-Dame des Orphelins de bénéficier d'une marche pour l'agenouillement »³

² Curieuse orthographe

³ On sait par ailleurs combien Louis XI se montra généreux à l'égard de l'Abbaye de SAINT-CLAUDE : dons de 1000 livres directes et de 4000 livres sur des péages du DAUPHINE, rente de 1200 livres par an, 13 statues d'argent, des fortifications de la ville (remparts et portes). Citons aussi l'archiduc Albert, gouverneur de la Franche-Comté en 1618 qui évoque les témoignages de reconnaissance des VALOIS à l'Abbaye « Les rois CHARLES septième et LOUIS onzième firent de grands dons et aumônes au monastère ; libéralités employées à l'édification de la cathédrale et à la construction des cloîtres jouxtant cet édifice ».



1403-1461

CHARLES VII ROI 1422-1461



LOUIS XI ROI 1461-1483

1423-1483

③ - Les démarches pour la canonisation

Il faut revenir à la lettre de Louis XI adressée au Pape Sixte IV le 18 juillet 1483 pour saisir toute l'ampleur de la dette de reconnaissance que le ROI porte à l'ermite. Après lui avoir rappelé sa double intervention auprès des deux monarques, en particulier la prédiction de la mort du roi d'Angleterre et le fait que les Anglais furent chassés hors de France par son père Charles VII, il écrit qu'il a fait exhumer le corps de l'ermite pour « le mettre plus honorablement qu'il n'était », que le dit ermite a fait des miracles qui justifient qu'il soit déclaré saint. Il délègue auprès du pape Maître Pierre FREZET, religieux du couvent des frères-prêcheurs de TROYES pour « l'aviser de se prononcer après enquêtes sur les mérites de sa vie et de ses oeuvres ».

Le roi, pour appuyer sa demande de canonisation, écrit aussi au doyen du sacré collège qui se trouve être un français très influent au Vatican Guillaume d'ESTOUTEVILLE pour lui demander d'user de son influence pour étayer la sollicitation présentée « au Saint-Père » : « *Je vous prie que vous y fassiez diligence et vous me ferez bien grand plaisir* ».

La requête s'appuie sur :

- les vertus, les miracles, les prophéties de l'ermite

- les services éminents rendus à la couronne sans abonder dans le sens des chroniqueurs certainement partiaux de l'époque, un certain nombre de faits appelés « miracles » sont constatés devant notaires. On sait combien sur une population meurtrie par les guerres, les épidémies, les disettes, les faits peu ordinaires plus ou moins mystérieux ou spectaculaires ont des effets bénéfiques (guérisons, rémissions de souffrances, etc...)

La vérité historique sur ce point ne saurait y ajouter la foi de la véracité mais ce serait une erreur de ne pas tenir compte de ces événements dans une étude de la société du moment, quant à l'état d'esprit, l'attitude religieuse des gens du peuple dont la crédulité peut s'entendre...

Aussi en rapporterons-nous quelques-uns :

- la guérison de CLAUDIA, enfant de quatre ans de Nicole Cousin le 17 novembre 1482.

- la rémission d'une épilepsie pour Pelissot Perrot, cordonnier à TROYES, âgé de 28 ans.

D'autres, en récompense semble-t-il des dévotions spéciales faites au tombeau de l'ermite. Ce sont Jean GARNIER, Jeanneton VARLET, respectivement maître d'école et ménagère ; Jeannette CHOLLOT, fille du gardien du beffroi de TROYES ; la petite Catherine ROY, deux ans, atteinte d'une fièvre persistante ; Vincent Doussot, guéri de la jaunisse qui le tourmentait depuis sept mois ; Guibert Proquo perclus depuis quatre ans « relevé d'un coup de sa paralysie » le 17 janvier 1483 ; une femme enceinte mourante qui accouche ensuite sans problème ; un enfant, Colin DRYOT âgé de sept ans qui recouvre la vue (acte notarié du 6 novembre 1483) ; un nommé Regnaut perclus de goutte qui retrouve la marche. On accourt alors de toutes parts depuis CHAUMONT, LANGRES, CHALONS, SEZANNE pour des guérisons diverses (fistules, plaie variqueuse, pustules lépreuses, brûlures, etc...)

Les procès-verbaux sont intéressants à lire : ils constatent les faits, notent que les patients sont toujours concernés après leurs prières au tombeau.

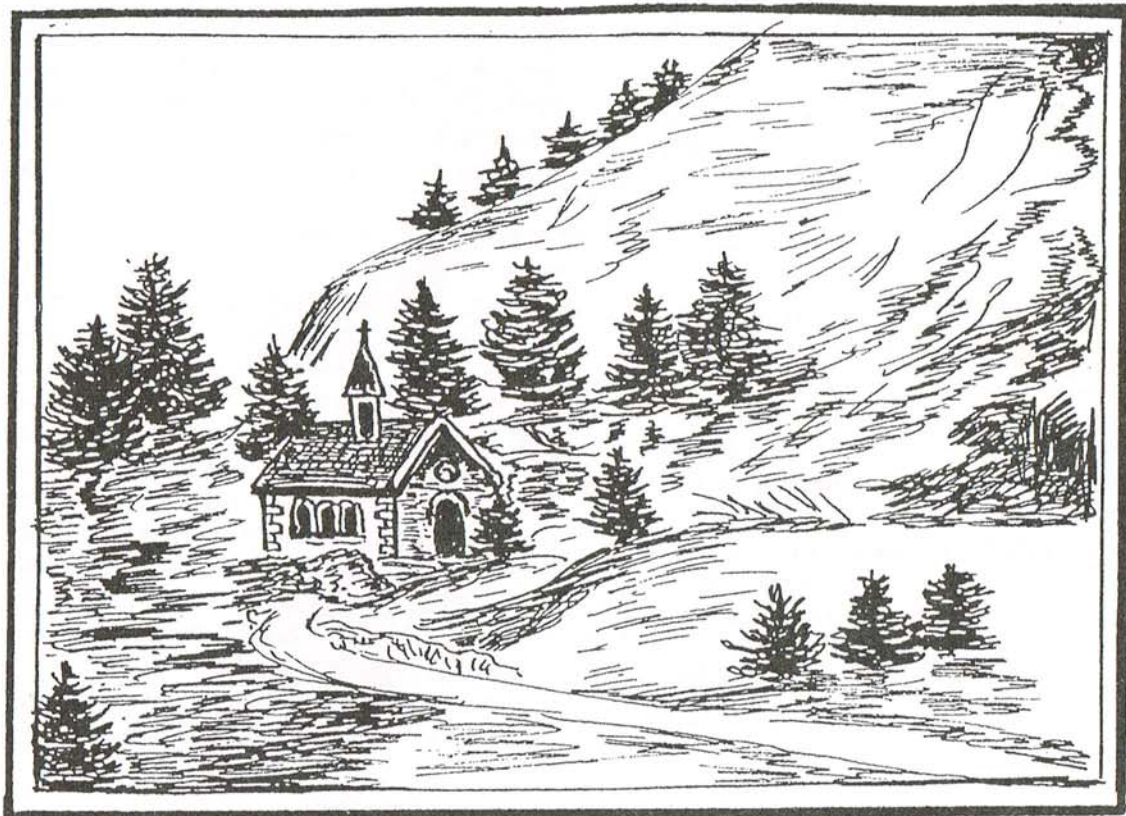
On peut ajouter que tous ces faits se situent après l'exhumation des restes macabres de l'ermite placés « en élévation », c'est-à-dire béatifiés pendant l'année 1483. Pour obtenir la sanctification, il suffisait dans le haut Moyen-Age d'une décision des Évêques mais depuis le Pape Alexandre III (1159-1181), il faut une bulle pontificale.

La démarche de Louis XI est interrompue par son décès le 31 août 1483. Le roi avait 60 ans, c'est le premier roi de FRANCE qui atteint cet âge sur le trône après un règne de 22 ans (1461-1483).

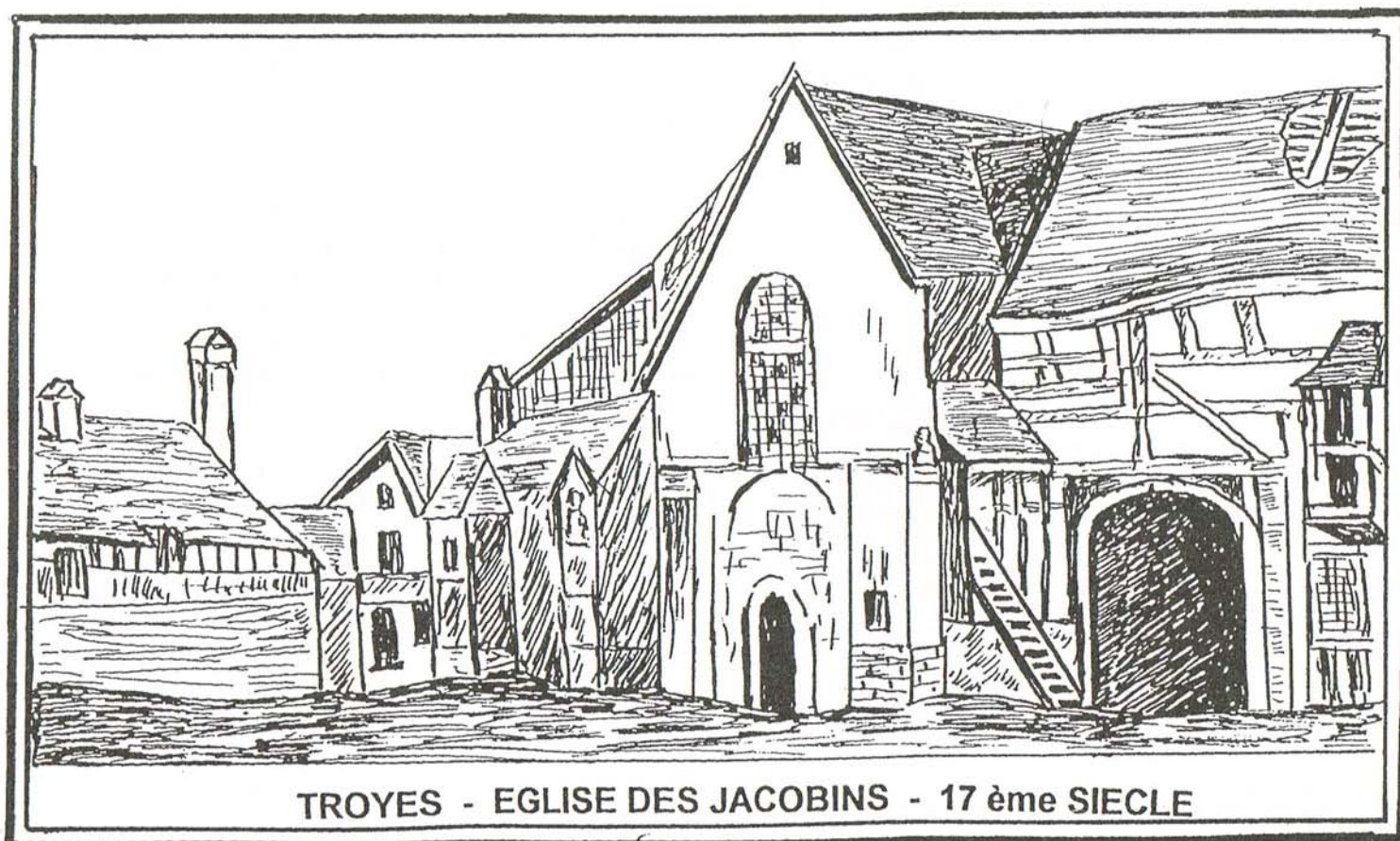
Le Pape SIXTE IV décède l'année suivante en 1484. A TROYES, le dossier semble bien n'avoir pas été connu, l'évêque Louis RAGUIER décède aussi en 1483. La plupart des historiens retiendront le titre de « bienheureux » (sauf les bollandistes, jésuites disciples de BOLLAND au 16ème siècle). C'est le cas de CAMUZAT, CHIFFLET, DU SAUSSAY qui l'inscrivent ainsi dans son « Martyrologium Gallicanum ». En 1862, le père Victor de BUCK écrit un article intitulé : « Le bienheureux Jehan de GAND dit l'ermite de SAINT-CLAUDE précurseur de Jehanne d'Arc ».

En 1866, l'évêque de GAND Monseigneur Delbecque projette avec l'évêque de TROYES une reprise de la démarche en canonisation, il décède avant son accomplissement.

¹ Toutes ces lettres sont citées par le grand chroniqueur : « Comyns »



L'ERMITAGE SAINTE-ANNE TEL QU'IL EXISTAIT
ENCORE AU 18ème SIECLE - GRAVURE "TOURNIER" 1718



TROYES - EGLISE DES JACOBINS - 17ème SIECLE

On monte même à cette époque une pièce de théâtre en trois tableaux composée par un Jésuite, dont le nom est inconnu, jouée au collège des Jésuites du Mont-Roland à Dole en 1894 en présence de l'évêque de SAINT-CLAUDE Monseigneur MARPOT. On peut citer aussi « le martyrologe » de Claude CHASTELLAIN publié en 1709, qui porte à la date du 29 septembre 1439.

« A TROYES, le bienheureux Jehan de GAND ermite inhumé aux JACOBINS dans un tombeau élevé ».

D'autres auteurs perpétuent ce vocable « bienheureux » : Courtalon DELAISTRE curé de SAINTE-SAVINE-LES-TROYES au XIXème siècle, SAINT-ALLAIS dans son « martyrologe universel » en 1923.

Le 27 novembre 1907, l'évêque de Nevers prononça pour le sacre de l'évêque Monnier dans la cathédrale de SAINT-CLAUDE un vibrant éloge du bienheureux. Voilà ce que les recherches historiques permettent d'écrire !

Doit-on s'étonner du fait que l'ermite n'ait pas été canonisé ? Non, sans doute au regard des précautions que prend l'église dans ce genre de décisions. On peut en parallèle, citer trois cas :

- celui de **Jeanne d'Arc**. La sentence de son procès fut annulée le 7 juillet 1456 sur un recours introduit en justice par le roi CHARLES VII enfin reconnaissant, appuyé par le pape CALIXTE III. Elle fut béatifiée en 1912 et canonisée en 1920 soit cinq siècles plus tard.

- celui de **COLETTE**, décédée le 6 mars 1447 dont la requête en canonisation est présentée par Charles le Téméraire en 1453 au Pape SIXTE IV, béatifié par Clément VIII en 1604 et canonisée par le pape PIE en 1807 soit 360 ans après avec de nombreux couvents appelés « les Colettines » dont l'un à POLIGNY.

- celui de **Louise de SAVOIE**, nièce de Louis XI qui requiert sa canonisation en 1483. Mariée en 1479, décédée en 1503, cette princesse « Dame de NOZEROTY »¹ ne sera jamais canonisée.

④ - Le souvenir du bienheureux ermite

En 1766, les Dominicains durent quitter l'église du couvent des JACOBINS pour un autre emplacement dans la ville. Le coffre a-t-il été transporté ? Est-il resté dans cet édifice ?

L'église désaffectée est transformée pour y loger des troupes. En 1852, elle est démolie pour en faire le lieu de dépôt des archives. Du couvent des JACOBINS, il ne

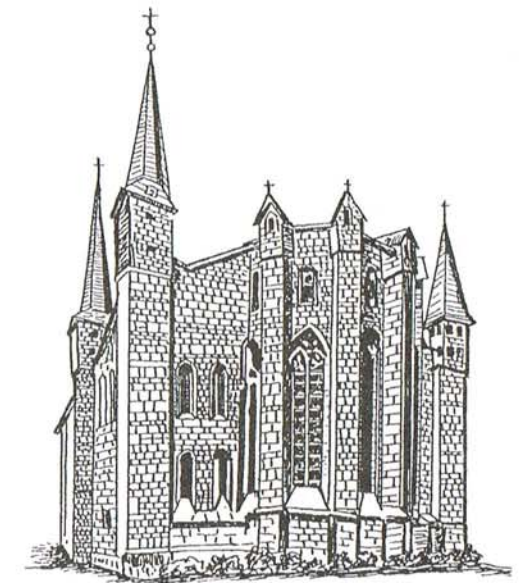
¹ Chaque année, cette princesse est fêtée à NOZEROTY

reste que le tympan d'une porte au musée de Troyes et quelques carrelages aux archives départementales. A SAINT-CLAUDE, rien ne rappelle ce personnage.

On peut le regretter au regard du rôle historique qu'il a joué au cours de cette période terrible de l'histoire que fut la guerre de cent ans et plus précisément au moment du désastreux traité de TROYES. Si son action n'est ni spectaculaire, ni capitale, elle a suffisamment pesé sur la psychologie des deux monarques dont dépendent la suite de la guerre et le sort réservé aux deux royaumes l'Angleterre et la France ; les deux monarchies qui comptent en Europe par leur impact démographique, leur développement économique et leur organisation politique. En effet, tous les deux modifient leur action : Henri V en recommandant l'arrêt de la conquête en France avant d'expirer, Charles VII se résolvant à être le roi reconnu du royaume et à s'opposer avec les forces qui lui sont encore fidèles à l'agonie de la nation.

C'est bien à partir de ce moment que la guerre va prendre un autre destin avec l'affaiblissement de l'aventure lancastrienne commencée avec le prince royal anglais Jean de GAND et s'éteignant en 1471 avec Henri VI en ligne directe et avec Henri VII en 1509 en ligne indirecte, et par contre avec le renforcement de la monarchie française de Charles VII à Louis XI son fils entre 1422 et 1483.

Puissent les promeneurs dans les pas des pèlerins du Moyen-Age avoir une pensée pour l'ermite Jehan de GAND en passant près de la grotte SAINTE-ANNE auprès de laquelle ils peuvent imaginer le petit ermitage, ou tout simplement rêver comme le poète à la beauté du site.



L'ABSIDE DE LA CATHEDRALE A LA FIN DU XIVème SIECLE

- GROS (Georges), Henri V roi d'Angleterre et l'ermite de Saint-Claude, prophète - 1938
- GROS (Georges), Louis XI pèlerin à Saint-Claude, en Comté - Préf. de Lucien FEBVRE, dessins Robert FRANCESCHI - Besançon : Servir, 1946
- GROS (Georges), L'ermite de Saint-Claude, frère Jean de Gand - son rôle dans l'histoire de France et l'histoire d'Angleterre - 5 p. - s.d. (1972)
- BENOIT (Dom Paul), Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude - 2 vol., 1892
... et son condensé par Henri MARANDIN dans le bulletin spécial "Dom Benoit" des Amis du Vieux Saint-Claude - 1994
- PIDOUX DE LA MADUERE (P.A.), Un précurseur de la bienheureuse Jeanne d'Arc : le Bienheureux Jehan de Gand - Lille : Desclée de Brouwer, 1911
- BUCK (Père Victor de), Le bienheureux Jean de Gand, dit l'hermite de Saint-Claude, précurseur de Jeanne d'Arc - 1862
- DES GUERROIS, La Saincteté chrétienne contenant les vie, mort et miracles de plusieurs saints de France, dont les reliques sont aux diocèse et ville de Troyes - 1637
- BOUTROT (Théophile), Histoire de Troyes
- COURTALON-DELAISTRE, Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes - 1784
- CAMUZAT, Antiquités de Troyes - XVIIe s.
- DU SAUSSAY, Martyr. Gallic. - XVIIe s. (cité par Dom Benoit)
- DEFER (Abbé), Les petits bollandistes - 1885
- SAINT-ALLAIS, Le martyrologue universel - 1821
- MARANDIN (Henri), Histoire du prieuré de Mouthé
- Amicale de Chaumont, Chaumont d'antan - 1994
- FEBVRE (Lucien), Histoire de la Franche-Comté - 1912
- LEGUAI (André), La Guerre de Cent Ans (Nathan)
- PERROY (Edouard), La Guerre de Cent Ans (Gallimard)
- CONTAMINE (Philippe), La Guerre de Cent Ans (Que sais-je ?)
- CALMETTE (Joseph), La France sous Charles VI et Charles VII - 1945
- VALLET DE VIRIVILLE et CHARTIER (Jean), Chronique de Charles VII - 1858
- MAURICE (Martin), Histoire d'Angleterre (Fayard)
- CHASTELLAIN (Georges), Chronique - XVe s.
- COMMYNES (Philippe de), Mémoires
- ...et les textes de Robert BLONDEL, DUNOD, ROUSSET, PETIT, CHIPFLET, MICHELET et JUVENAL DES URSINS
- THBRIDGE (Charles), Henri V the typical medieval hero - 1901
- STEVENSON (M.J.), Narratives of the expulsion of the English from Normandy
...et l'historien anglais HUME
- Revue : - Revue catholique du diocèse de Troyes, n°22 et n°45 (1909)
- VUILLERMOZ (André), articles des 25 au 27 juillet 1983 dans "Le Progrès" sur Jehan de Gand
- Archives :
- archives municipales de Saint-Claude (Mme ROSSI)
 - archives diocésaines de Troyes (M. ZIRNHELT)
 - archives royales britanniques
 - archives départementales de l'Aube
 - archives départementales de la Côte d'Or

Les grottes Sainte-Anne : le point de vue du spéléologue

Robert LE PENNEC

Situation géologique

La grotte Sainte-Anne est située sur le flanc nord-ouest de l'anticlinal de Chaumont, qui chevauche le synclinal de Saint-Claude. La grotte est creusée dans des calcaires d'âge Kimmeridgien supérieur (Jurassique supérieur). Elle se développe dans des bancs calcaires horizontaux ; elle se termine au niveau du changement d'orientation des couches rocheuses. Là, la roche très fissurée n'a pas favorisé la formation d'une galerie de grande dimension (l'eau arrivait par une multitude de petites fissures et, en particulier, par les nombreuses cheminées du plafond).

La cavité a été creusée par des eaux de fonte des glaciers qui se sont succédés pendant plusieurs périodes glaciaires. Les marmites de géants situées au plafond témoignent de cette période. Elle a ensuite été comblée par des sables, des galets et des argiles lors d'un dernier retrait glaciaire. La grotte Sainte-Anne est une grotte fossile ; le cours d'eau qui l'a creusée a disparu, la grotte a perdu son activité. L'eau qui y coule actuellement a pour origine des infiltrations superficielles qui empruntent l'ancienne galerie.

La grotte actuelle n'est qu'un reliquat d'une cavité beaucoup plus grande dont une bonne partie a disparu lors de la formation de la vallée de la Bienne. Il est probable que les deux petites grottes situées à côté ont fait partie du même réseau souterrain.

Description

En arrivant à la falaise au bout du chemin de la Rochette, on se trouve sur une terrasse aménagée avec des murs de soutènement et les vestiges des murs de l'ancienne chapelle de l'ermitage. On voit trois entrées de cavernes.

La première entrée se trouve à 1,50 m du sol et mesure 70 cm de large et 2 m de hauteur. Elle est nommée "Diacalse de Sainte-Anne". Elle mesure 10 m de longueur. A l'entrée, à gauche, un petit boyau de 0,5 x 0,5 m ressort dans la

falaise comme une fenêtre. Les cinq premiers mètres font 1 m de large et 2 m de haut ; puis la diaclase s'abaisse brusquement et mesure alors 0,8 m de large pour 1 m de haut, ceci pendant 3 mètres. La galerie se termine par un boyau de 0,2 x 0,2 m visible sur 3 mètres.

C'est dans cette diaclase que l'on trouve un grand nombre de gravures pariétales.

La deuxième caverne est le "Trou de l'escargot". Son entrée est aussi située à 1,5 m du sol, elle est rectangulaire et fait 1 m de haut sur 2 m de large. Elle mesure 19 m de longueur. A droite de l'entrée se trouve une petite diaclase de 2 m de haut sur 2 m de longueur. La cavité se poursuit par un boyau de 0,8 m pendant 5 m de long. On arrive à une petite salle plus confortable de 2 m par 2 m où il y a souvent de nombreux morceaux de bois qui forment un plancher. C'est le lieu idéal pour les cabanes des enfants. Un ressaut de 2 m donne accès à une diaclase de 2 m de large sur 3 m de haut, qui plonge à 45° en direction de l'entrée et se termine par un boyau impénétrable rempli de blocs de roche.

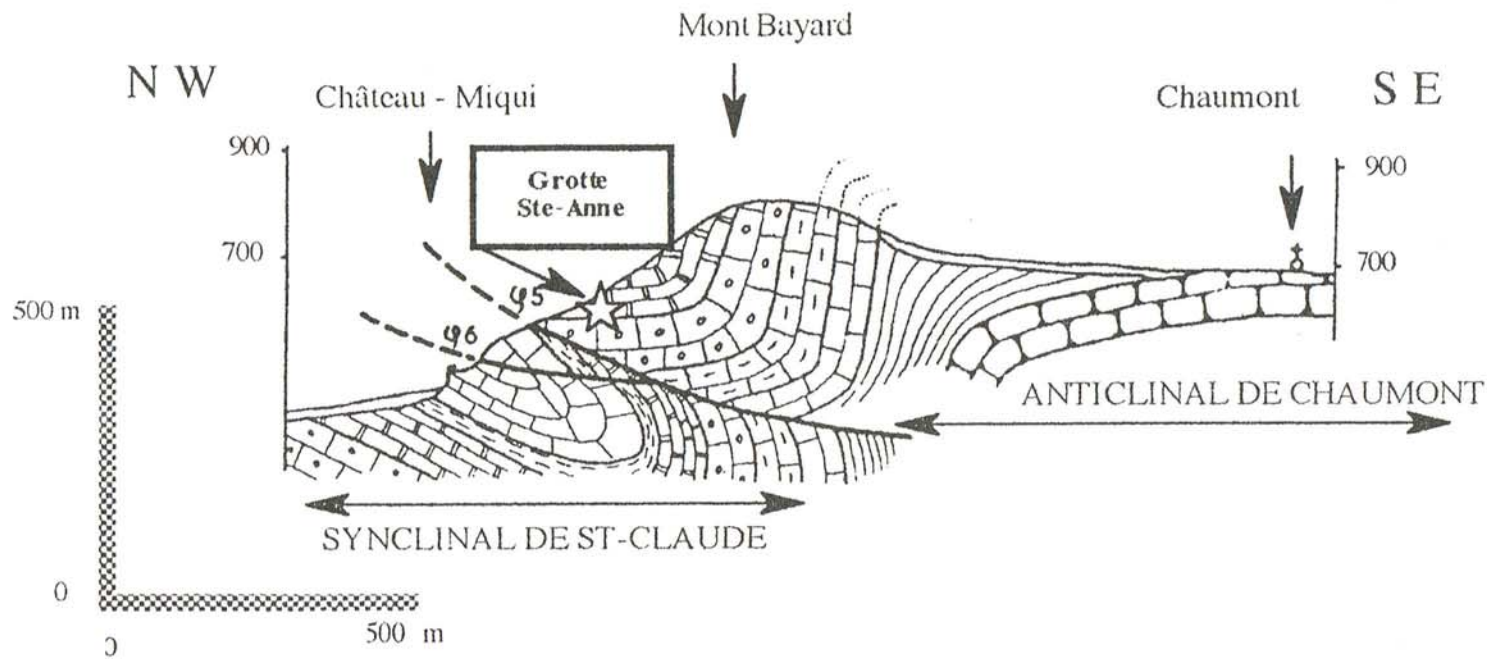
Il existait aussi dans cette grotte quelques gravures mais elles ont été effacées par les passages fréquents. Le nom d'escargot a été donné à cette cavité car elle tourne sur elle-même.

La troisième est la grotte Sainte-Anne. C'est la plus grande. L'entrée est un grand porche en forme d'ogive qui mesure 5 m de large sur 6 m de haut. A droite du porche sourd un mince filet d'eau qui se déverse dans un bénitier manifestement creusé de main d'homme. On y accède par de larges marches, ou plutôt des bancs rocheux, taillés eux-aussi de main d'homme.

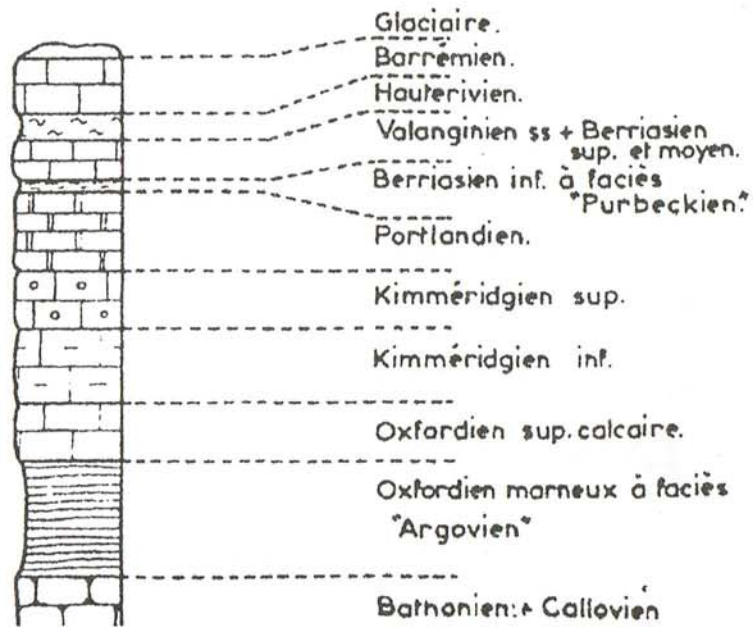
La cavité mesure au total 40 m de longueur. Les 20 premiers mètres sont très spacieux et font 5 à 6 m de large sur 5 m de hauteur. On remarque au plafond de nombreuses traces d'érosion et de marmites de géant ; ces marmites témoignent de l'activité de l'eau, il y a fort longtemps, dans cette cavité. Le

COUPE GEOLOGIQUE

CHEVAUCHEMENT DE SAINT-CLAUDE



LEGENDE



R. LE PENNEC 1996

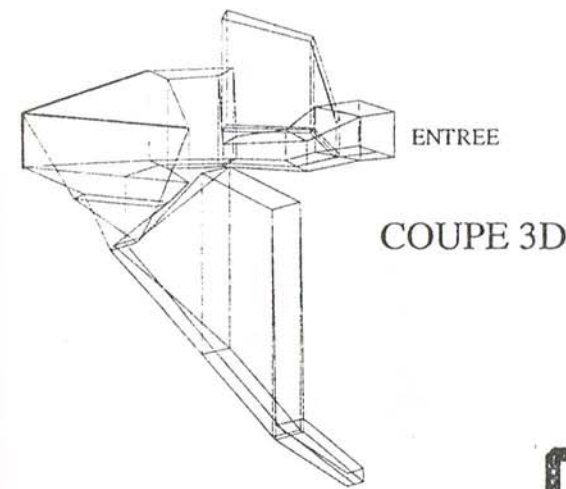
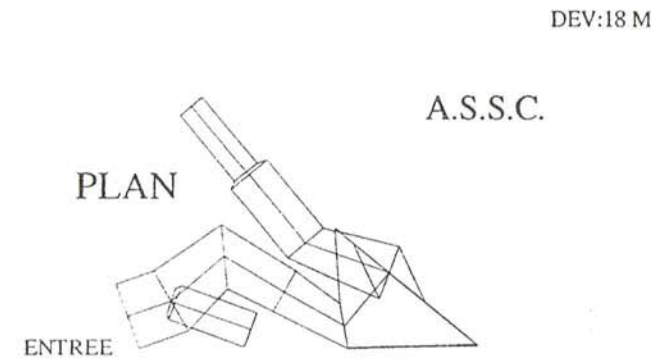
Coupe : J.MUDRY . P ROSENTHAL 1977

- 5 Chevauchement du Pont du Diable - Mont Bayard .
- 6 Chevauchement du Pont du Diable - Château Miqui .

TROU DE L'ESCARGOT

COMMUNE: ST-CLAUDE
X 871,57 Y 160,53 Z 606 m

10 METRES



A.S.S.C.

TOPO: J.L. GABET
S. BETTEMBOST
M. BLANCHET

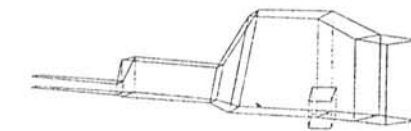
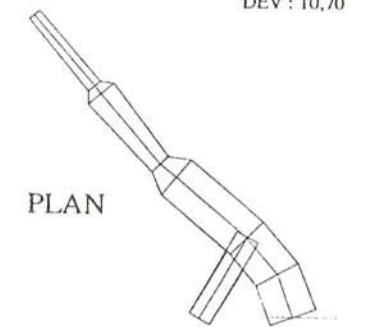
DIACLASE ST-ANNE

COMMUNE: ST-CLAUDE
X871,55 Y 160,55 Z605m

10 metres

DEV:18 M

A.S.S.C.



COUPE 3D

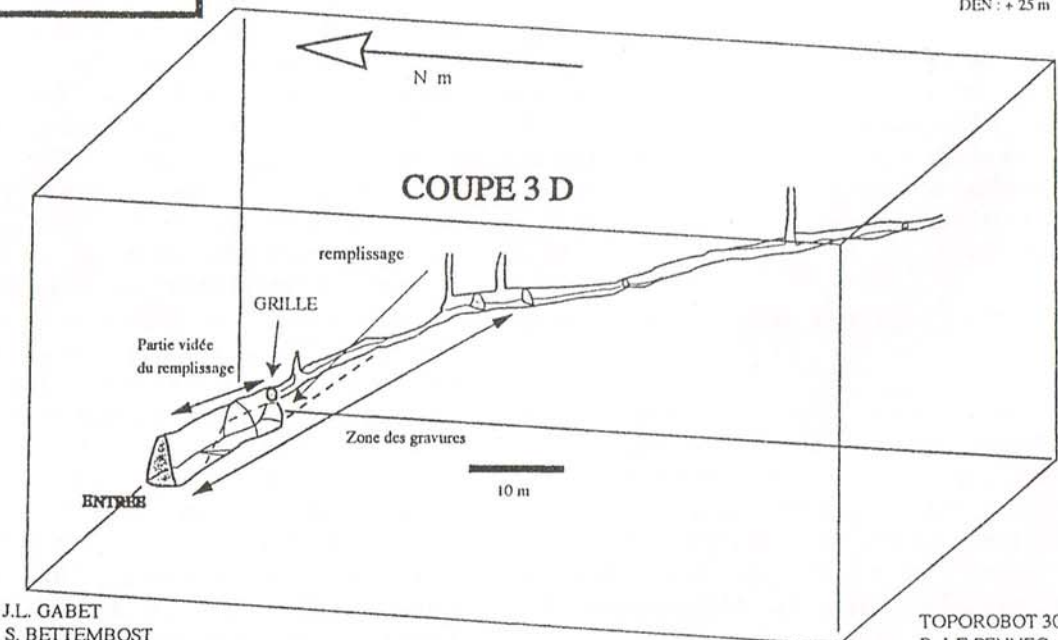
TOPOROBOT :R.LE PENNEC 17/12/1995

GROTTE SAINTE - ANNE

X 871,60 Y 160,50 Z 607 m

commune: SAINT-CLAUDE

DEV: 140 m
DEN: + 25 m



TOPOROBOT 30/12/1995
R. LE PENNEC

sol est très glissant car un petit filet d'eau y coule en permanence. Cette partie de galerie a été déblayée de son remplissage glaciaire sur environ 3 mètres de hauteur, à une époque indéterminée. Les déblais forment un cône de déjection juste en face de l'entrée.

Plus loin, un ressaut de 3 m de haut donne accès à la suite de la grotte. On y voit encore le reste d'une grille : un barreau horizontal sert d'amarrage à la corde pour se hisser. On ne sait pour quelle raison cette grille a été mise, il y a fort longtemps, probablement plus de cent ans.

La galerie se poursuit sur 50 m de longueur et mesure 2 m de large sur 2 m de haut ; elle comporte deux cheminées de 10 m de hauteur sans issue. Le sol est très argileux, les parois et le plafond montrent de nombreuses traces d'érosion comme le porche d'entrée. Après 50 m, on arrive à une petite salle de 2,5 x 2,5 m surmontée d'une cheminée d'où provient la petite arrivée d'eau, ce qui la rend plus qu'humide car il y "pleut" en permanence. La paroi de droite est formée par un miroir de faille et au pied de la cheminée se trouve une gravure pariétale. Cette salle a été pendant longtemps le "terminus" d'exploration car, au-delà de ce passage, il n'y a plus de gravure. La grotte se poursuit par un boyau, désobstrué en 1910, sur 100 m de long. C'est à cet endroit qu'a été découvert un crucifix de forme antique ; il n'a jamais été localisé depuis, malgré des recherches faites en 1960.

La grotte se prolonge avec des dimensions plus modestes de 1 x 1,5 m avec des passages bas, qu'il faut passer à quatre pattes. La galerie est entrecoupée de nombreuses flaques d'eau et d'argile. Elle se termine par une petite fissure impénétrable que des générations de spéléologues ont essayé de désobstruer. Géologiquement, une suite semble fort improbable.

Les gravures magiques des grottes san-claudiennes

C'est comme cela que leur inventeur a intitulé les premières publications. Il s'agit de Jean Colin, secrétaire du Spéléo-Club San-claudien, qui, dans les années 1950 à 60, a répertorié 5 à 6 grottes dans la région de Saint-Claude et une dizaine dans le département du Jura.

Il est difficile de les dater et de comprendre leur message. Certaines peuvent être comparées avec les roches gravées que l'on trouve dans le Haut-Jura (Roche Franche du Risoux, La Petite Eglise de Longchaumois, Rocher de Lamartine au Frénois, Roche de La Bâtie à Viry et celle de la A40 à Bellegarde). Il en existe quelques autres dans le Jura suisse. Ces gravures ne sont pas propres au Jura ; on en signale en Côte d'Or, en Ariège, dans le Vercors et les Pyrénées.

De nombreux spécialistes se sont déjà penchés sur la question sans trouver de signification satisfaisante. Jean Colin a échangé des correspondances à ce sujet avec Norbert Casteret, L.Vézian, l'abbé André Glory, l'abbé Breuil et Pierre Pétrequin. La réalisation de ces gravures peut correspondre à 3 périodes différentes :

- la première correspondrait à l'âge du fer (600 à 118 av. J.C.), planche I figures 1 et 2, gravures de la galerie supérieure de la grotte et de la diacrise Sainte-Anne. On y trouve souvent des lignes se croisant perpendiculairement et des formes géométriques. Nous ne publions pas toutes ces gravures car elles sont nombreuses. Celles que nous avons choisies, parmi les publications de Jean Colin, correspondent à des gravures faciles à voir et indubitables car il est probable que, pour certains relevés, J.Colin se soit laissé emporter par son imagination, surtout en ce qui concerne les figures humaines et animales. D'autres ont été détériorées par les passages fréquents de visiteurs.

- la deuxième correspondrait à la fin du Moyen-Âge, planche II figure 1, gravures de la salle de la grotte Sainte-Anne. On peut y distinguer des formes rondes, des soleils, des étoiles, des croix et y lire des mots. Jean Colin les identifiait à des signes cabalistiques et les attribuait à des pratiques de sorcellerie. Il est étonnant que les personnes étudiant la sorcellerie ne se soient jamais penchées sur ces gravures. Souvent, il est vrai, les historiens ne croient pas que la sorcellerie ait pu se pratiquer en environnement souterrain.

"En élargissant la chatière qui ouvre l'accès à la suite de la galerie haute entre 65 m et 125 m, des jeunes gens ont trouvé vers 1910, enterrée au pied de ces gravures, une croix d'argent. Cette croix a été malheureusement égarée, mais un des spéléologues s'en

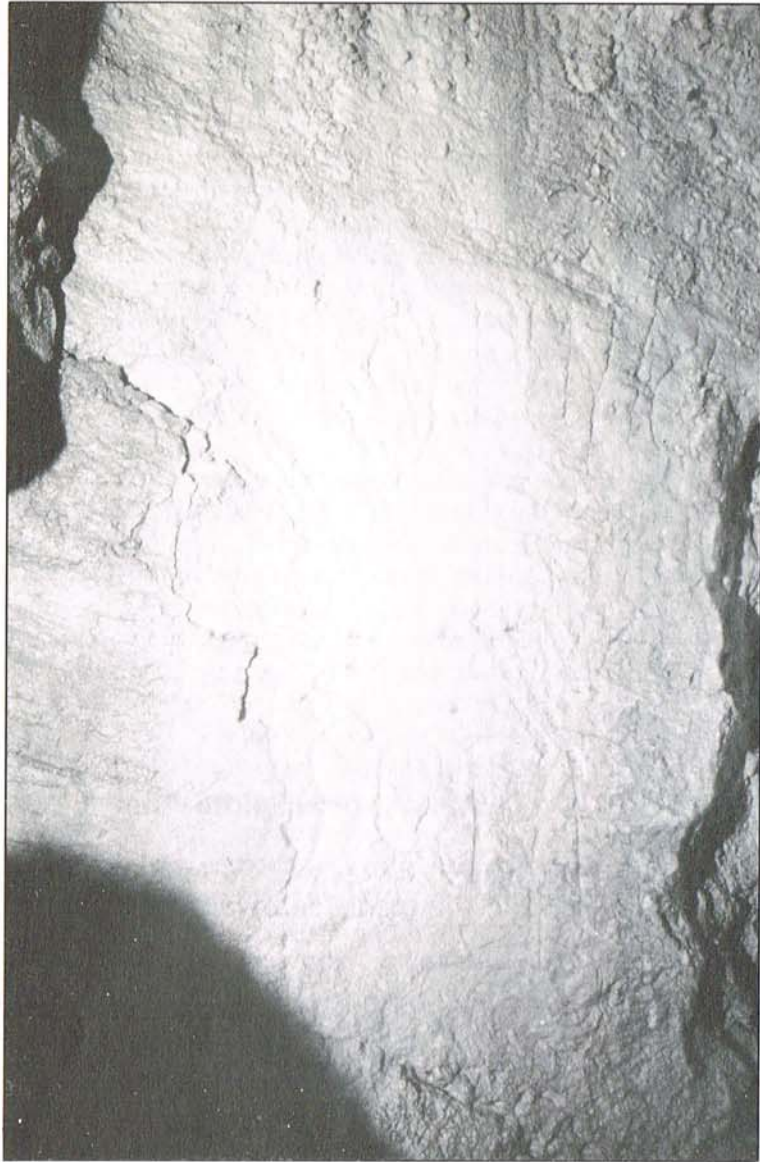


La grotte Sainte-Anne

En haut : Le ressaut au fond de la grotte (partie déblayée)

En bas : Le site de l'ermitage. On distingue à gauche au premier plan les vestiges des murs de l'ermitage. Au fond, à droite du porche de la grotte, le "bénitier". (cl. R. LE PENNEC)

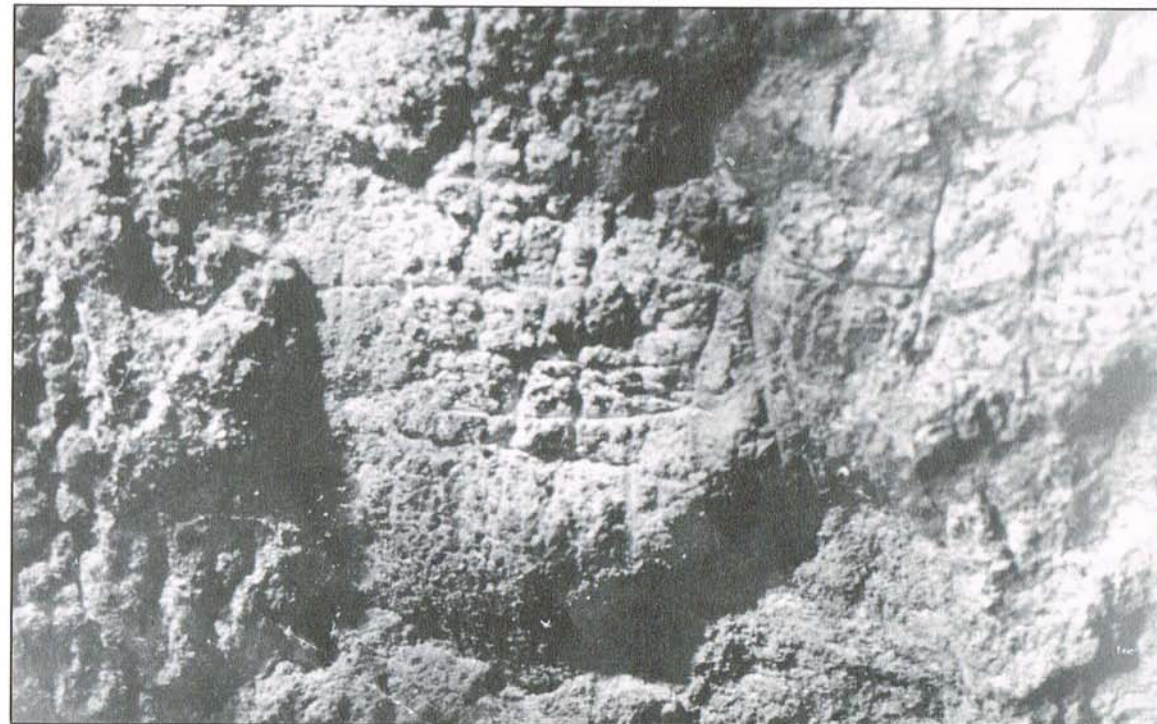




Les gravures de la grotte Sainte-Anne

En haut : cf. planche II - Figure 1

En bas : cf. planche I - Figure 1
(cl. R. LE PENNEC)



souvent assez nettement pour la décrire comme une croix pectorale de religieux, de facture ancienne. Il est fort possible que cette croix ait joué un rôle dans des cérémonies occultes, qui devaient se dérouler dans cette grotte, et son examen aurait vraisemblablement pu donner une approximation intéressante." (Jean Colin, Sous le Plancher n°6, 1958)

On peut noter aussi, pour cette période, quelques marques, les mêmes que celles que les tâcherons ont inscrites sur les pierres de la cathédrale. Elles sont peu nombreuses ; peut-être les compagnons bâtisseurs sont-ils venus se promener à la grotte Sainte-Anne et ont-ils voulu laisser la marque de leur passage...

- la troisième période, allant de la révolution à l'époque actuelle, planche II figure 2, correspond à la désobstruction et au vidage du porche de la grotte et à la pose de la grille au fond de la grande salle. Des gravures ayant la forme de croix et autres symboles

religieux doivent correspondre à cette époque. En ce qui concerne la période révolutionnaire, on n'a pas de date gravée comme dans certains sites, celui de la Roche Franche en particulier.

On peut aussi supposer que les "chercheurs d'or" et autres explorateurs qui ont laissé leur marque "1854" dans les gouffres et grottes du Frénois ont pu aussi explorer en détail la grotte Sainte-Anne ; peut-être même les Lyonnais qui ont creusé de véritables tranchées dans la grotte des Foules B, auraient pu aussi débarrasser l'entrée de la grotte Sainte-Anne. Mais qui a posé la grille ? Il est possible aussi que les ermites de Sainte-Anne aient commencé le vidage de la grotte ; mais pourquoi ? Aucune trace écrite...

Dans une grotte comme celle-ci, toute proche d'un site ayant une longue histoire humaine, les hommes ont laissé souvent des traces de leur passage ; les parois de cette cavité sont un livre de témoignages mais les pages, en désordre, sont souvent difficiles à lire.

PLANCHE II
GRAVURES DE LA GROTTE SAINTE-ANNE



FIGURE 1

GRAVURES DANS DIVERS SITES DU HAUT-JURA

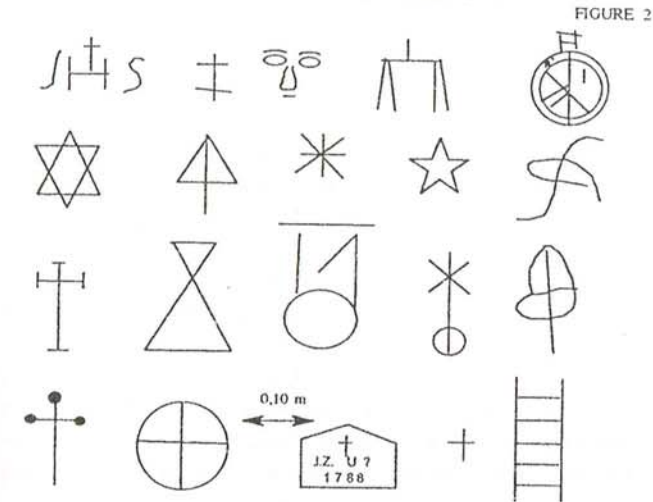


FIGURE 2

PLANCHE I

GRAVURES DE LA GROTTE SAINTE-ANNE

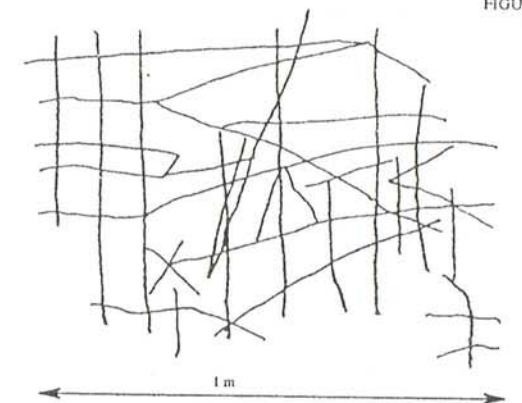


FIGURE 1

GRAVURES DE LA DIACLASE DE SAINTE-ANNE

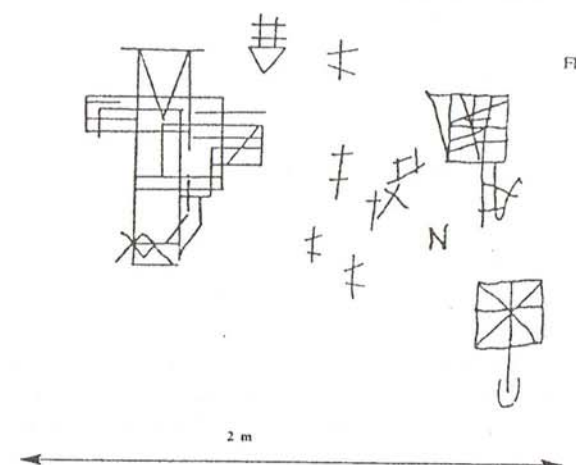


FIGURE 2

La grotte Sainte-Anne et son ermitage

Véronique ROSSI

*"Allons à petits pas et, d'étage en étage,
Saluons Chafardon, la Côte, l'Ermitage,
Miquy, le Bayardet et même encor plus haut
A la Grotte Sainte-Anne allons donner l'assaut.
C'est ici que vécut Jean de Gand, cet ermite,
Dont l'histoire connaît le nom et le mérite (...)*

*La grotte de Sainte-Anne eut d'autres habitants ;
Mais elle n'en a plus déjà depuis longtemps.
On y retrouve encore une source d'eau vive,
Dont jadis on vantait la vertu curative.
Dans leur simplicité, j'admire nos aïeux :
Cette eau les guérissait, quand ils souffraient des yeux..."*

Charles THURIET "Saint-Claude et ses environs" (1890)

Le Mont Bayard, qui domine Saint-Claude à l'est, recèle de nombreuses grottes. Certaines ne manquent pas d'intérêt, telle la grotte de Chaumont qui a révélé des traces d'occupation humaine du Néolithique et de l'Age du Fer ou, dans un autre registre, les cavités jumelles qui se détachent, telles deux orbites de pierre, du second banc rocheux des Baumes Rives. Elles étaient signalées au XVIIIe siècle par une croix blanche peinte ou gravée dont on ignore la raison d'être, ces cavités étant très peu profondes et quasiment inaccessibles. Baumes Rives signifie d'ailleurs "bords" et "grottes" (de "ripa" et "balma"). Mais, parmi toutes ces grottes, une seule a atteint une notoriété locale indéniable.

Est-ce son site spectaculaire, la forme ogivale de son porche ? ou son aura de légendes et ses ermites plus ou moins mythiques ? La grotte Sainte-Anne en tout cas a inspiré bien des commentateurs. Certes, ils se reprennent très souvent les uns les autres, comme le fait Thuriet avec ses prédécesseurs dans le poème cité en exergue. Certains ajoutent cependant un ou plusieurs éléments originaux et l'on dispose, avec Dom Benoît, d'un ensemble d'informations étoffé et la plupart du temps vérifiable, dans la mesure où leur origine est citée. C'est à une collecte exhaustive des sources que nous avons donc procédé dans un premier temps. Mais, de leur confrontation, sont nées autant de questions qu'elles nous permettaient d'en résoudre. Nos compétences sont trop limitées pour prétendre clore les débats sur tous les points de façon définitive et nous nous en excusons d'avance auprès des lecteurs. Mais nous allons tenter de faire partager nos découvertes et nos questionnements.

Contes et légendes de la grotte

Le 1er avril 1981, les lecteurs du Progrès découvraient à la page "Saint-Claude" un "scoop" qui fit rapidement le tour de la ville et alimenta pour quelques jours les conversations : fallait-il y croire, oui ou non ? On se méfiait bien un peu, étant donné la date de parution, mais c'était si beau, si profondément - c'est le cas de le dire - satisfaisant pour l'imagination que plus d'un fut déçu, et même triste, lorsqu'on apprit que ce n'était qu'un excellent

canular signé Jacques Muyard, alors correspondant du journal et spéléologue amateur.

Si nous ne résistons pas au plaisir de reproduire intégralement cet article ici, avec l'autorisation de l'auteur et du journal, c'est qu'il utilisait habilement les différents "on dit" qui courent sur la grotte Sainte-Anne mais que l'on ne retrouve écrits nulle part. La région de Saint-Claude n'a pas eu la chance de susciter son folkloriste attitré, comme certains coins de Bretagne au XIXe siècle. Pour quelques

L'ACTUALITE



Anal, le rumeur qui de tout temps avait laissé supposer une éventuelle sortie de la grotte Sainte-Anne en territoire helvétique, vient de trouver confirmation. Unissant leurs efforts l'association spéléologique et le Spéleo-Club ont dernièrement élucidé le mystère au prix de nombreuses heures de désobstruction. Il en résulte que le célèbre grotte saucloisienne se classe par sa longueur au deuxième rang français, au troisième rang européen et au huitième rang mondial.

Dix journées de progression difficile avec des équipes se relayant ont été nécessaires aux hommes parfaitement entraînés des présidents Le Penec et Jacquier. Au coup par coup, les « spéléos » ont parcouru les trente-cinq kilomètres de galerie, à pied et en canot pneumatique sur un kilomètre environ, pour déboucher en Suisse dans un bois qui jouxte un petit village du nom de Châserex à huit kilomètres de Nyon. Désireux d'en savoir davantage sur cette formidable expédition, nous nous sommes rendus à la grotte en compagnie des deux présidents, lesquels ont bien voulu répondre à nos questions.

Quand et comment a germé le projet de cette exploration ?

Nous y pensions depuis fort longtemps. Mais les choses se sont précisées depuis que l'un de nos membres a mis à jour cet automne une nouvelle galerie au voisinage immédiat de la cascade que vous voyez là. Il nous a cependant fallu attendre la fonte des neiges.

Avez-vous éprouvé de grandes difficultés ?

Cela n'a pas été sans peine. Vingt-cinq adhérents des deux clubs ont collaboré à l'expédition, pour laquelle nous avons dû utiliser un équipement adéquat. Le plus dur

aura été d'acheminer le matériel, des vêtements secs et le ravitaillement au fur et à mesure. En outre, cela a été possible parce que les équipes se sont relayées régulièrement. Beaucoup d'entre nous n'avaient pu abandonner leur travail.

Et sur le plan plus technique de la « spéléo » ?

Nous n'avons pas rencontré trop de problèmes, si ce n'est avec le franchissement du lac souterrain dans les tous derniers kilomètres et la désobstruction. Quelques cascades, puits ou cheminées ont bien sûr, ralenti notre progression. En outre, la sortie que nous avons trouvée est à 585 mètres d'altitude soit à peine moins que l'entrée de la grotte. Ceci, pour dire que la dénivellation est d'à peu près deux cents mètres.

Comment se présente l'intérieur de la grotte ?

C'est une grotte inactive dans sa majeure partie, ce qui veut dire qu'il n'y a plus de cours d'eau dans de nombreuses portions. Les galeries sont plutôt larges avec un diamètre de l'ordre de quatre à cinq mètres. Des concrétions ornent les plafonds, les planchers et les murs. Côté Suisse, une belle stalactite rouge foncé, d'environ deux mètres de largeur plonge dans le lac. Lac qui

La rumeur était fondée !

La grotte Sainte-Anne explorée par les « spéléos » jusqu'en Suisse

semble d'ailleurs provoquer la résurgence de l'axe sur le versant oriental. La longueur totale parcourue approche les 35 kilomètres.

Avez-vous déjà une idée du profil et du tracé souterrain ?

Nous l'avons dit, la dénivellation doit être approximativement de deux cents mètres. L'expérience nous porte à croire que le tracé est le suivant. Après l'entrée que tous les Sauclois connaissent, la galerie prend la direction de Chaumont puis bifurque à gauche pour venir s'aligner sur la combe de Tressus et la combe de Sambine. Alors, elle bifurque à nouveau, mais à droite cette fois vers Nyon en passant à quelque chose près sous la Doie.

Quelles ont été vos réactions au terme de votre exploration ?

Nous ne nous doutions pas que notre progression allait nous conduire aussi loin. Vous ne pouvez pas imaginer la tête des habitants de Châserex quand nous leur avons expliqué d'où nous venions. Nos camarades à Saint-Claude ont eux-mêmes été rapidement surpris lorsque nous leur avons téléphoné.

Que va-t-il se passer maintenant ?

Beaucoup de choses. Conformément aux lois en vigueur, nous sommes allés déclarer notre découverte aux autorités françaises et helvétiques. Il semblerait que cela amène à brève échéance l'installation d'un poste de contrôle frontalier.

Les recherches vont quand même se poursuivre ?

Oui, absolument, d'autant qu'en territoire suisse, nous avons trouvé des traces indiquant une présence humaine dans le passé. A notre avis, cette présence remonterait à plusieurs siècles. Nous pensons continuer l'exploration dans ce secteur, car tout semble indiquer que la grotte avait autrefois des ramifications avec la surface.

Quel genre de traces ? Des armes anciennes et quelques ossements. Rien toutefois qui nous permette d'être totalement affirmatifs. Certains responsables des services douaniers sont enclins à supposer que ces traces remontent à une période de contrebande intensive. Mais je le répète nous n'avons aucune certitude. La municipalité de Saint-Claude s'intéresse apparemment beaucoup à votre découverte...

C'est exact. Celle-ci envisage sur plusieurs kilomètres, après déblaiement, d'ouvrir la grotte Sainte-Anne aux visiteurs et d'y aménager un belvédère. Hélas, la partie saucloisienne est à notre point de vue la moins intéressante, la plus belle — et de loin — se situant en Suisse entre le lac souterrain et la sortie à Châserex.

De toute façon, une affaire à suivre...



traditions que Désiré Monnier ou Rousset n'avaient pas recueillies, il est encore temps d'écouter les anciens mais d'autres sont irrémédiablement perdues.

Tout nouvel arrivant dans la région a pourtant entendu parler comme d'un fait bien établi du passage secret qui part du fond de la grotte Sainte-Anne pour déboucher en Suisse, de l'autre côté des Monts-Jura. Georges Cusenier ("A la recherche des souterrains de l'abbaye" in Bulletin des AVSC n°2) rapporte même que l'on a cru à un souterrain qui aurait relié l'ancien hôtel de ville, place du Château, à la grotte et, de là, bien sûr, à la Suisse. On parle aussi d'un lac enfoui dans les profondeurs de la montagne, qui se traverse en barque. Il est facile de balayer d'un revers de main de pareilles balivernes, qu'on retrouve d'ailleurs dans maintes régions frontalières comme les Alpes ou les Pyrénées. Mais, justement parce qu'elles se retrouvent ailleurs, n'est-il pas plus intéressant de se demander à quoi correspondent ces

rumeurs dans l'inconscient collectif ? Je pencherais volontiers pour une survivance du fonds celte où l'Au-delà ne se situait pas au ciel mais sous terre, où le monde souterrain était l'envers du monde des vivants et où tout trou - qu'il soit grotte, gouffre ou lac - était un passage entre les deux mondes. Comment expliquer sinon la fréquence des histoires de souterrains à Saint-Claude même et dans ses environs ? Certaines correspondent à des réalités historiques mais l'excitation qu'elles ont de tous temps provoquée est bien le signe d'un sens caché - mythologique, psychanalytique...? - perçu confusément par les populations.

Le succès de ce poisson d'avril en apportait encore une fois la preuve.

Le second type de croyances populaires autour de la grotte Sainte-Anne concerne la vertu curative de sa source, pour les maux d'yeux en particulier. Ce thème est repris par quasiment tous les historiographes du XIXe siècle, à com-

mencer par Désiré Monnier dans son "Annuaire du Jura" de 1840 (p.377) :

"Là se trouve une source de la plus pure limpidité, à laquelle de pieuses croyances attribuent une vertu merveilleuse, car le jour de Sainte Anne, à qui cette fontaine est dédiée, les femmes vont y puiser de l'eau pour le mal des yeux."

Dans l'Annuaire du Jura de 1860, il opère un rapprochement intéressant avec la Fontaine des Yeux, à la limite des territoires de Cinquétral et de Longchaumois, à laquelle on attribuait les mêmes vertus. Or le lieu-dit qui jouxte cette source était appelé au XVIIIe s. la Bellière, tandis que la forme ancienne de Bayard était Baillard ; ces deux toponymes, dans le système linguistique celtisant adopté par D.Monnier, sont deux dérivés du nom de Bel (énos), le dieu suprême des Celtes. Ils attestent pour lui le caractère sacré attaché anciennement à l'environnement de ces sources. Dans le même registre, on peut également comparer la grotte Sainte-Anne à celle de Santo Eulasio, près d'Ussat-les-Bains, dans l'Ariège : cette dernière comporte aussi une source dédiée au saint, dont les eaux ont la vertu de guérir les maladies des yeux, et des gravures schématiques attribuées à l'Age des Métaux (L.Gratté "Survivance de l'art pariétal").

Le troisième type de "on dit" -non pas à proprement parler des légendes mais plutôt une tradition historiographique- évoque l'utilisation de la grotte comme ermitage, refuge ou chapelle. Il semble pourtant exclu qu'un ermite, ou d'autres humains avant lui, ait pu habiter la grotte même, beaucoup trop humide, alors que le secteur qui s'étend au pied de la Diaclase et du Trou de l'Escargot constitue un abri sous roche type, bien abrité du nord, avec une surface au sol assez vaste, plane et sèche, même par temps pluvieux. Toujours en raison de cette humidité interne, il est difficile de suivre Thuriot lorsque, sans doute influencé par la forme très gothique du porche, il avance sans preuve : "La caverne, qui a la forme d'une église, servait de chapelle."

On peut cependant accepter de considérer la grotte comme un sanctuaire christianisé. On remarque en effet, à peu près au milieu de la grande salle, à la limite de la partie déblayée, une niche creusée dans la paroi de droite.

Cette niche mesure un mètre de haut et comporte des trous qui ont pu servir à planter les fixations d'une statue. Quant au "bénitier" extérieur, alimenté seulement par un léger suintement, il nous a toujours paru étonnant qu'il puisse être considéré comme une véritable source. De fait, une relecture minutieuse des écrits amène la conclusion suivante : la source miraculeuse n'est pas celle que l'on croit... La description du père Romain Joly, qui publiait en 1779 d'après des souvenirs de jeunesse, est à cet égard révélatrice : "(...) une caverne aussi spacieuse qu'une église de médiocre grandeur, haute en proportion, au fond de laquelle un bassin naturel reçoit l'eau d'une fontaine qui tombe du rocher avec un agréable murmure et que, dans cette caverne, on trouve plusieurs cavités d'une singularité merveilleuse."

Cette description correspond manifestement à l'état de la grotte avant le déblaiement, avec une première salle aussi haute que large et profonde, c'est-à-dire de 5 à 7 m, et non 20 m de longueur comme c'est le cas actuellement. C'est au fond de cette première salle que se trouvait la fontaine, alimentée par l'eau qui se répand maintenant sur le sol et qui arrivait dans le bassin naturel du père Joly par la galerie supérieure.

Pourquoi a-t-on vidé la grotte de son remplissage glaciaire et supprimé par la même occasion la source guérissante ? La logique voudrait qu'on attribue cette modification aux ermites ou, à tout le moins, aux aménagements soi-disant effectués au moment des guerres de religion -on verra tout à l'heure ce qu'il en est- pour faire de la grotte une retraite sûre et spacieuse. Et pourtant, outre le témoignage du père Joly, celui de Désiré Monnier en 1840 est on ne peut plus éloquent. Il parle d'une cavité qui "s'enfonce de sept mètres seulement dans le rocher", ce qui conduit à situer le déblaiement très près de nous, au plus tôt dans la seconde moitié du XIXe siècle. Comment se fait-il qu'on n'en trouve pas de trace écrite, alors que l'époque est riche en archives de toute nature ? C'est là un autre des mystères de la grotte.

Le patronage de Sainte Anne

S'agissant d'un lieu de culte populaire, il est intéressant de chercher à savoir si le patronage de Sainte Anne s'est appliqué primitivement à la grotte et à sa source, ou seulement à l'ermitage et à quelle époque remonte cette titulature.

Les sources historiographiques postérieures à 1700 citent pour la plupart le nom de Sainte Anne accolé soit à la source (D.Monnier in "Annuaire du Jura" 1840 ; Charles Thuriot in "Traditions populaires de la Haute-Saône et du Jura" 1892), soit à la grotte (Thuriot in "Saint-Claude et ses environs" 1890), soit à l'ermitage (R.P. Michel-Ange in "La Vie de la soeur Françoise de Saint-Joseph" 1721 ; A. Rousset in "Dictionnaire ... des communes du Jura" T.2 -1854). D'autres, bien qu'ils consacrent un passage au sujet, ne le mentionnent pas : c'est le cas pour tous les biographes de Jean de Gand, autant que nous ayons pu en juger, le père Romain Joly (1779), Lequinio ("Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura" an IX) ou D.Monnier (Annuaire du Jura 1844).

Quant aux sources archivistiques des XVIIe et XVIIIe siècles, elles omettent toutes le nom de Sainte Anne au profit de "l'hermitage de la ville" ou "l'hermitage" tout court, au point que l'on est conduit à se demander si cette titulature ne serait pas une invention des historiens. Heureusement, deux documents indiscutables corroborent la tradition livresque. Le plus ancien est l'acte de présentation de l'ermite Claude Poncet par l'administrateur de l'hôpital qui évoque "l'hermitage érigé en la ville de Saint-Claude soubz le tître de Sainte Anne" (ADJ - 2H 378) Un peu plus tard, en 1694, un acte notarié cite "frère Antoine Alexis David, hermite à présent en l'hermitage de Sainte-Anne" (cité par Dom Benoît, t.2 p.654).

Cet inventaire des sources disponibles, s'il ne permet pas de dater la titulature de Sainte Anne sur l'ermitage, conduit du moins à affirmer son bien-fondé et à avancer plusieurs hypothèses.

Celle qui vient la première à l'esprit, eu égard à l'histoire de Saint-Claude, est un hommage à l'une des deux royales Anne : soit Anne de Beaujeu



ADJ
2H-378

A Monsieur le Reverend grand Prieur, Chambrier, Vicairé general & Administrateur
au spirituel et temporel de la Royale Abbaye Saint Oyan de Joux honneur et
venerance, frere Guillaume de Montbois prieur de St Oyan a Montbois -
Religieux & Administrateur de l'hospital de ladite Abbaye; Comme le droit
de presentation de l'hermitage erigé en la ville de Saint Claude soubz le tître
de Sainte Anne luy appartient à cause de ladite administration de l'aumosnier
Et a vous mondit Sieur le Reverend grand Prieur et Vicairé general l'admission
de ceste presentation, et Institution, et toute autre disposition qu'on cognoist
vous appartenir respectivement Et que ce present hermitage de la ville de
Saint Claude soit vacquant par la renuise & fuite, par Monsieur ~~le~~ ~~frere~~ ~~Guillaume~~
Jean Guillaume prieur dormant, et Immediat possesseur d'iceluy, Estant bien
et d'heureux In forme de la grotte de Claude fil de Jean Poncet bourgeois
de la ville de St Claude Nous avons estimé vous proposer, etant il vous
soit agreable pour obtenir ledit hermitage, et par la suite des presches le vous
proposons Nous Prions que recevant nostre presentation et admittance
Iceluy Claude Poncet Il plaice a V. R. de l'instituer, et de l'en pourvoir en
tousmoignage de quoy Nous avons souscrit par nos presches de nous propre main, et fait signer
par le Notaire souscript par l'apostrophe de vire Sieur, fait et donné audit Monastere le
vingt huitiesme Mars mil six cent cinquante Sept.

Par ordonnance du Monseigneur
le Reverend Administrateur

Et MONSIEUR Administrateur de l'aumosnier

(1460-1522), fille aînée de Louis XI ; soit Anne de Bretagne, sa belle-fille. Influencée en cela par son beau-père, elle avait adopté le culte de Saint Claude à titre personnel et baptisa de ce prénom sa fille, née en 1499. Cette dernière, en épousant François Ier, deviendra la Reine Claude et sera immortalisée en donnant son nom à "la reine des prunes"... Le rapport avec l'abbaye de Saint-Claude et avec l'ermitage en particulier est patent. Et l'on connaît bien des exemples où l'hommage à une personne laïque s'est traduit par l'attribution du nom de son saint patron. Ainsi le lavoir de la Rochette, édifié par un philanthrope en 1833, fut dédié à la mémoire de son fils Charles décédé prématurément et appelé "lavoir Saint-Charles".

A l'appui de cette hypothèse, la rareté des mentions de la sainte dans les écrits sanclaudiens laisse à penser que le patronage de Sainte Anne était plus de nature "administrative" qu'enracinée dans la tradition locale. Il est permis de supposer qu'en ce cas, les gens auraient parlé par raccourci de "Sainte-Anne" et non de "l'Hermitage" ; on peut comparer ce traitement toponymique avec le sort opposé du sanctuaire de Saint-Oyend, puis de Saint-Claude, qui se réduit à ces noms célèbres -tout comme la chapelle Saint-Blaise devenue le lieu-dit Saint-Blaise- et celui de l'église Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-André qui ne fut jamais connue que sous le nom d'abbatiale puis de cathédrale.

Dans le même ordre d'idées, on peut postuler une origine assez neutre et assez récente du patronage de Sainte Anne, dans le courant de dévotion à la sainte qui s'est propagé en France dans les années 1620-1630, après les apparitions d'Auray en Bretagne (L.Joly "Les saints du diocèse de Belley" 1932). Car rien ne prouve que la titulature fût antérieure à ces dates : Jean de Gand s'était voué à la Vierge, non à sa mère... Il est cependant possible que l'origine soit plus ancienne et liée, par des éléments qui nous échappent en grande partie, au statut même de l'ermitage. Car l'ermitage, placé sous le vocable de Sainte Anne, possédait aussi une chapelle dédiée à Saint Etienne. Or, le premier oratoire érigé au VIe siècle par Saint Sapien le fut sous le vocable de Saint Etienne et, plus tard, l'église Saint-Oyend, bâtie au XIe s., comportait

une chapelle Saint-Etienne, dévolue au culte paroissial. De plus, il est frappant de constater que l'église paroissiale Saint-Romain, datant elle-aussi du XIe s., était dotée au XVIIIe s. de deux autels contigus dédiés, l'un à Sainte Anne, l'autre à Saint Etienne. Nous n'irons pas jusqu'à avancer comme D. Monnier que c'est dans la grotte même que le "saint fondateur de l'abbaye de Condat avait choisi son premier asile" (Annuaire 1844), mais la continuité est évidente avec les tout débuts de l'abbaye et surtout avec ceux de la ville en tant que paroisse. C'est là une constante que nous retrouverons en étudiant les rapports de l'ermitage avec d'une part, l'abbaye, d'autre part la ville.

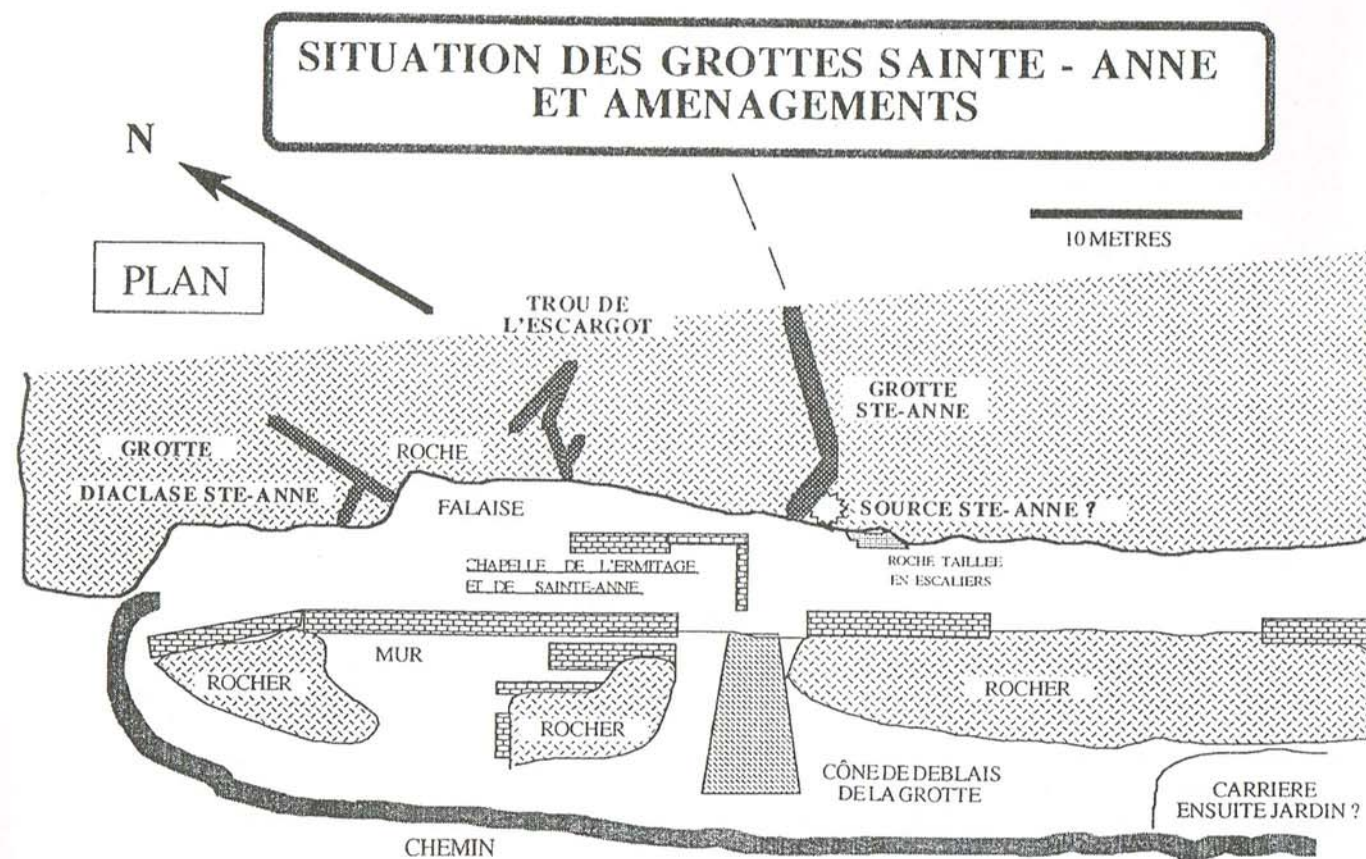
Dans cette optique, le choix de Sainte Anne, belle-mère de Joseph le charpentier, s'expliquerait par son caractère de patronne des travailleurs du bois (évoqué par H.Marandin supra), notamment des menuisiers et des tourneurs, bien représentés à Saint-Oyend comme chacun sait. Bien qu'on connaisse davantage Saint Dominique dans ce rôle, Sainte Anne a pu être ainsi considérée comme une patronne des artisans locaux et donc de la ville tout entière qu'ils faisaient vivre.

J'avancerai enfin un autre type d'hypothèse, qui a pu se combiner avec les précédentes, de l'ordre de la christianisation d'un culte païen pré- ou co-existant. Un certain nombre d'éléments troublants méritent en effet d'être rassemblés. Le témoignage de Dom Benoît atteste que "chaque année, en la fête de Sainte Anne -c'est-à-dire le 26 juillet- on voit des groupes nombreux serpenter le long des sentiers abruptes qui mènent (...) à la grotte" (t.2 p.89). On peut interpréter cette procession comme la simple fête patronale du sanctuaire des Baumes-Rives, instituée depuis que les ermites y célébraient la messe. On peut aussi la rapprocher de ce qui se passait à la chapelle Sainte-Anne, construite par la famille Taborin sur les hauteurs de Belleydoux, où les jeunes mariés se rendaient incontinent pour favoriser leur union (E.Biemmi "Le frère Gabriel Taborin" 1995). Ou d'une coutume, plus lointaine géographiquement, rapportée par Paul Faure, le célèbre helléniste (in "L'Histoire" -mars 1996). Dans la caverne de Skotino, près de Knossos en Crète, véritable labyrinthe consacré à des cultes divers depuis le XXIe siècle avant J.C., les jeunes gens continuent à

se rendre en pèlerinage tous les ans, le 26 juillet, jour de la canicule (au sens latin du terme, c'est-à-dire le jour de la constellation du Petit Chien) pour y entendre la messe et "boire l'eau pure et sainte qui s'égoutte des stalactites". Si l'on ajoute que, selon D.Monnier (Annuaire 1840), les pèlerins de Sainte-Anne au 26 juillet étaient exclusivement des femmes -"les bonnes femmes du pays" selon les termes de Thuriot ("Traditions populaires...")- et que l'autre lieu de culte populaire féminin était à Saint-Claude l'oratoire de Saint-Joseph, sur la route de Valfin (actuel lieu-dit "Les Saints"), fréquenté aux Rogations (encore selon

Thuriot, op.cit.), n'y a-t-il pas quelque raison de soupçonner là un ensemble de pratiques pré-chrétiennes -ou superstitieuses si l'on préfère- liées à la fécondité et "récupérées" avec l'aide de toute la Sainte Famille ? On sait que le 25 décembre, avant de s'appeler Noël, était une fête antique. Qu'en est-il du 26 juillet ?

Il semble donc que la grotte, sa source et l'ermitage ne puissent être dissociés dans leur rapport au patronage de Sainte Anne. Mais il est bien difficile d'être plus affirmatif sur ce sujet. Revenons donc à des questions plus prosaïques avec l'étude de l'ermitage lui-même.



R. LE PENNEC 1995

L'ermitage : portrait-robot d'un bâtiment disparu

On ne sait rien de précis sur les débuts de l'ermitage. Le premier ermite, que ce soit Jean de Gand ou un autre avant lui, s'est-il installé en profitant de l'abri sous roche ou lui a-t-on d'emblée construit une habitation ? Si les textes ne permettent pas de répondre à cette question, nous possédons heureusement un peu plus de détails sur l'architecture de l'ermitage, du moins à partir du XVII^e siècle.

Les renseignements sont de trois ordres : iconographique (3 dessins des XVII^e et XVIII^e s.), archivistique (une enquête de 1610, des marchés de travaux de 1678 et un compte de 1729) et archéologique.

Le premier dessin, très grossier, provient des archives du Doubs. La copie dont nous disposons a "mangé" une partie de la légende qui permettrait de le dater, mais il semble avoir été levé au XVIII^e s., d'après des éléments plus anciens. L'ermitage y figure sous un angle sud/sud-ouest, à gauche de la grotte, avec une sorte de clocheton, deux fenêtres à l'ouest et une porte au sud ; un bâtiment plus petit, avec un toit à un seul pan, est figuré en contrebas. Les deux autres représentations proviennent des deux versions de la gravure dite de 1718, où l'angle de vue est cette fois ouest/nord-ouest, avec des caractéristiques assez proches : l'ermitage cache l'entrée de la grotte ; un clocheton décalé vers le nord, une grande baie centrale et plusieurs petites ouvertures style meurtrières de chaque côté, et une grande porte arrondie au centre de la façade nord, à l'aboutissement du sentier de la Rochette. Sur la version anonyme, on remarque un petit édifice en contrebas, dans le dernier tournant du sentier, qui semble avoir été supprimé sur la version "Tournier" puisqu'il subsiste une tache blanche à son emplacement. On ne sait pas à quoi pouvait correspondre cet édicule, déjà présent sur le dessin des ADD ; peut-être tout simplement une sorte d'appentis ou de cabane de jardin, à moins que ce ne soient les latrines, attestées par l'enquête de 1610...

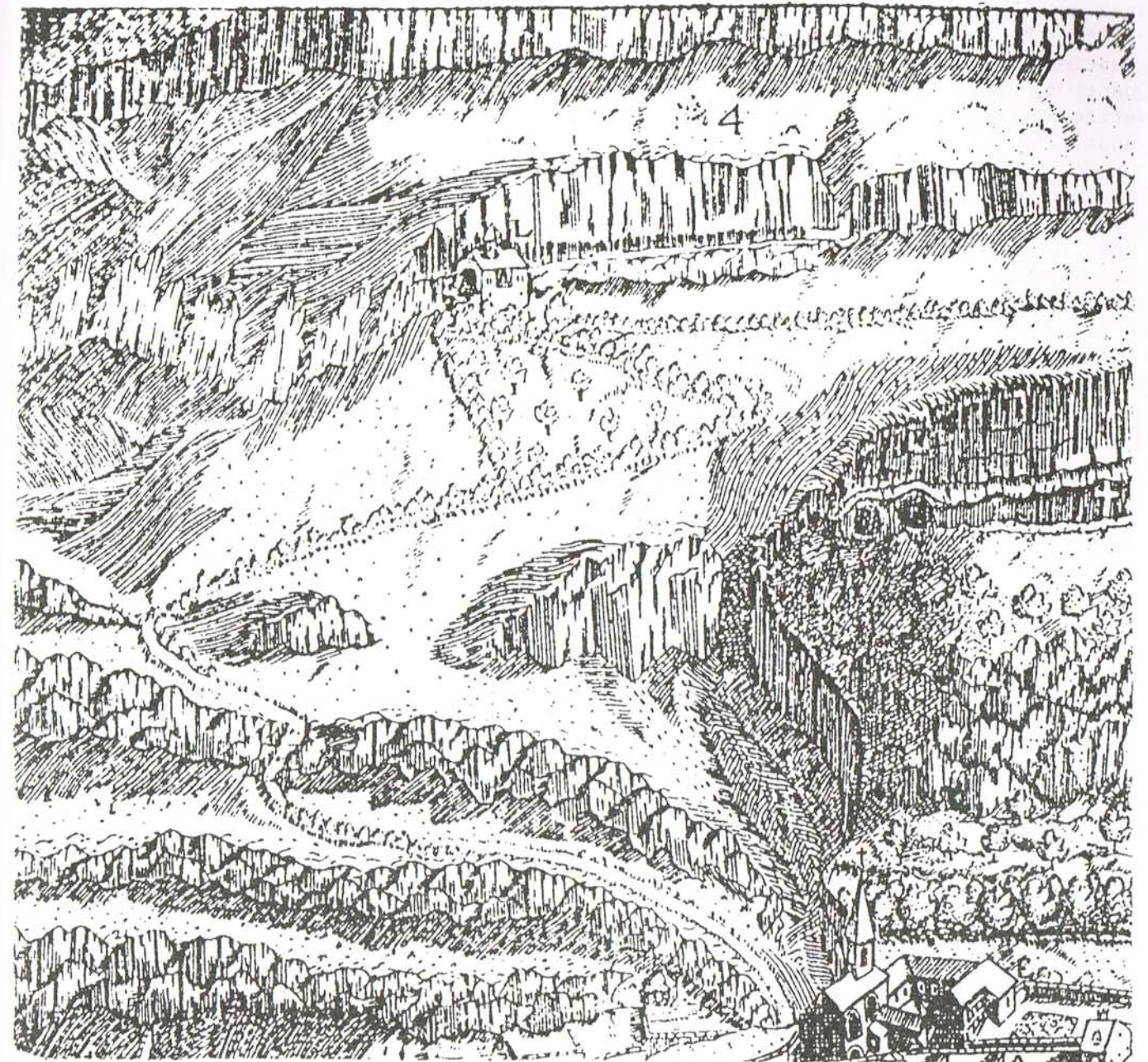
Les versions postérieures, tant celle de Pidoux de la Maduère (1912), reprise manifestement du dessin réalisé pour le Dom Benoît, qui met la porte au sud et 3 fenêtres jumelées, que celle de

R. Franceschi pour le "Louis XI, pèlerin en Comté" de Georges Gros (1946), n'ont de valeur autre qu'esthétique : ce ne sont que des interprétations des originaux cités plus haut.

Pour les sources archivistiques, la première, une enquête menée en septembre 1610 par Claude Vuillerme, prêtre familial de Saint-Romain, à la demande du grand prieur (Dom Benoît T.2 pp.444-445), mentionne "deux escaliers dont l'un étoit en la cuisine, montant dès icelle en une chambre au-dessus, et l'autre descendoit dès l'étude du père Etienne en la sacristie et chapelle dudit hermitage". Ces escaliers devaient être en bois car ils avaient été détruits par l'occupant. Comme mobilier, on ne trouva qu'un chalis à demi pourri et une couverture. On peut supposer que les successeurs du scandaleux frère Jean Menet ont apporté quelques améliorations avant les grands travaux que l'ermitage Claude François Favier règle le 23 juin 1678 (ADJ 2H 378) à divers artisans et qui nous valent des détails intéressants.

Le premier marché, passé avec Claude et André Couquet de Valfin (des Bourgeat dit Coquet vraisemblablement) concernait 80 pieds de laves à 10 gros le pied pour la conservation de la chapelle. On apprend donc que l'ermitage était couvert en laves, c'est-à-dire avec ces pierres plates appelées aussi lauzes. Le second marché, passé avec Pierre Gautier "pour raccomoder la chapelle de Saint-Etienne" et "la muraille en entrant dans ledit ermitage" est assez énigmatique. Si l'on comprend bien que l'on puisse "replatis et blanchir où l'on chante vespre et replatis et reblanchir la petite chambre proche la cloche", on a quelque mal à se représenter comment "faire une muraille du costé du rocher pour empêcher la pluie qui tombait sur la volte et monter ladite muraille jusques au toit pour empêcher que l'eau (ou "l'on"?) descende dans l'ermitage par dessus le toit". Il s'agissait bien sûr de dévier les eaux de ruissellement de la barre rocheuse qui forme à cet endroit un surplomb large de plusieurs mètres mais de quelle façon, concrètement ?

Le titulaire du troisième marché, maître Daniel Benoit, menuisier, a fait la porte avec un petit toit (un auvent comme à la chapelle de Chaumont ?), refait les commodités, fait 2 bancs en entrant dans l'ermitage, un lit fermant



Ci-dessus :

Détail de la gravure signée Tournier (1718 ?)

L'ermitage est signalé par la lettre L.

Ci-contre :

Détail de la gravure anonyme (XVIII^e s.)

L'ermitage est signalé par le n°24.



avec un cabinet, refait les degrés et la petite "couchete" et raccomodé les gouttières (tous ces articles en bois). Quant au serrurier, il a fourni une petite serrure avec 4 panneaux et 4 gonds, etc..

Un autre marché de 1729, cité par Dom Benoît (T.2 p.646) comme provenant des archives de l'évêché, est lui aussi très instructif : Guillaume Jantet, charpentier, a "fourni pour l'hermitage 6 billes de tavaillon employé au couvert, 200 de clavins, clous et ferrure pour rattacher la cloche (...) et raccomodé les volets de la chambre et une porte". On note que le matériau de couverture a changé depuis 1678 : on était passé des laves aux tavaillons.

Tout ceci évoque une installation confortable pour l'époque ; on est loin en tout cas de l'image du solitaire dans sa caverne véhiculée par quelques historiens mal renseignés...

Une troisième source permet d'organiser ces divers éléments : c'est l'observation sur le terrain des vestiges de l'hermitage. Robert Le Pennec en a dressé un plan sommaire qui reste à affiner par de véritables recherches archéologiques. En l'état, on peut se représenter l'hermitage comme un bâtiment de 10 mètres de long sur 6 de large, avec des murs extérieurs épais de 80 cm, orienté nord-sud et masquant entièrement le porche de la grotte, dont il n'est séparé que par un passage de 60 à 80 cm à l'endroit le plus étroit. Il repose pour moitié, dans le sens de la longueur, sur un mur en assez gros appareil (situé dans les broussailles, à droite du chemin) et sur un mur de soutènement qui borde toute la longueur du replat devant les grottes, entre le débouché du chemin au nord et le cul de sac rocheux au sud.

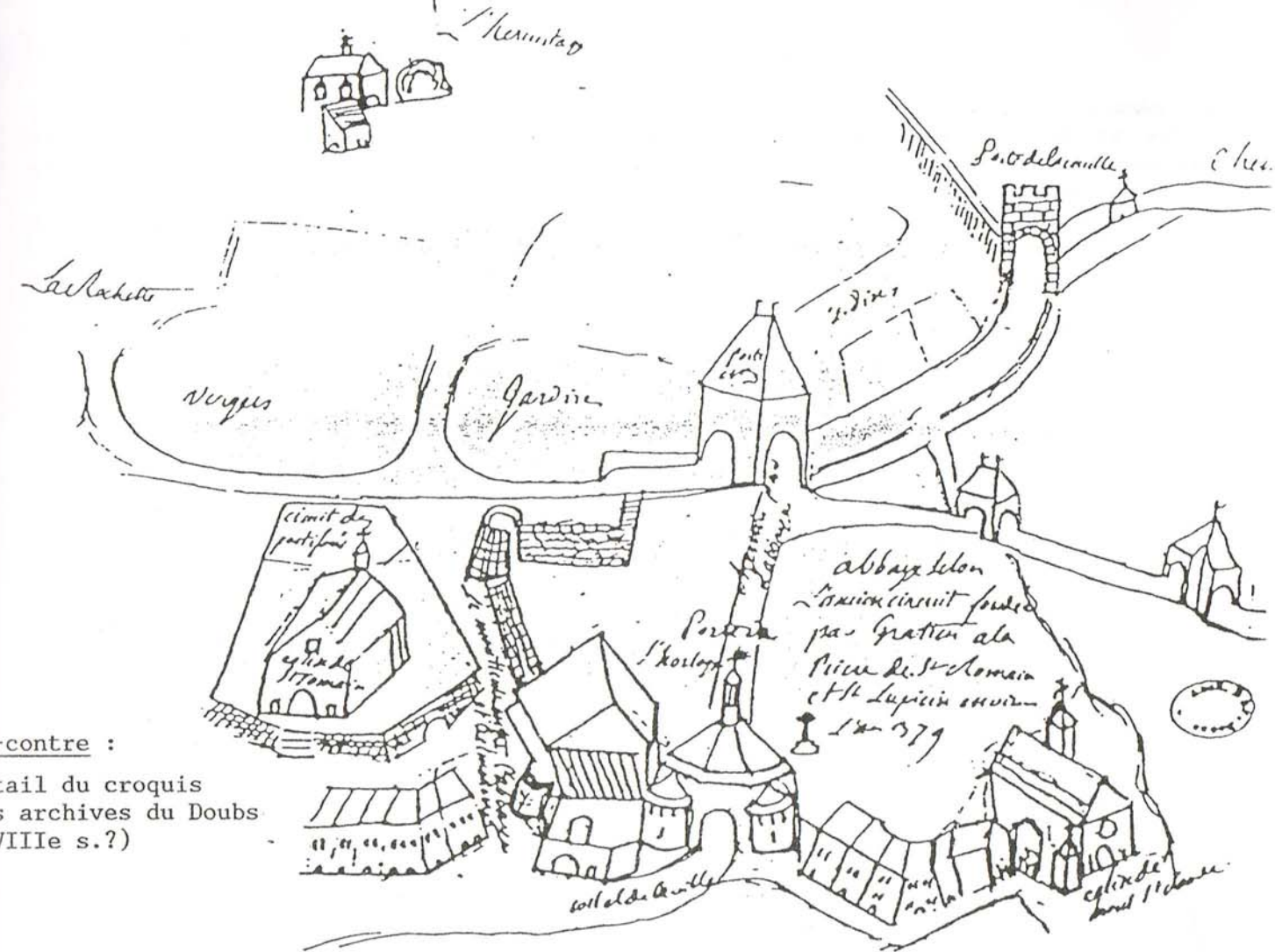
L'entrée de la chapelle s'ouvre au-dessus du mur central, dans la continuité du chemin d'accès qui forme en cet endroit une esplanade assez large, abritée par le débord de la falaise. Imaginons que la chapelle, éclairée par une large baie à l'ouest, occupe avec ses dépendances les deux tiers du bâtiment, jusqu'au plafond sous la charpente. Au fond de ce volume (à droite ?), la sacristie qui communique par un escalier avec l'étude. Le tiers méridional constitue le logement de l'ermite : au rez-de-chaussée, la cuisine et au-dessus, la chambre munie de volets, ouvrant sans doute sur l'étude du re-

ligieux. Si l'on s'inspire de l'état actuel de l'hermitage de Conliège, qui eut la chance d'être conservé à la Révolution et entretenu par ses occupants des XIXe et XXe siècles, on peut supposer que le logement de l'ermite ouvrait sur l'extérieur par une porte indépendante, sans doute du côté sud (ce serait celle que l'on voit sur le dessin des ADD). La partie du bâtiment en dessous du niveau de la grotte ne semble pas avoir été utilisée, sinon peut-être comme cave.

La question qui reste posée est celle de la fortification de l'hermitage. C'est Rousset, repris par Dom Benoît et par Thuriet dans ses "Traditions populaires..", qui lança cette idée qu'aucun ne mentionne avant lui. Il se fie en effet à une délibération du Chapitre du 30 mars 1595 (copie du XVIIIe s. aux AMSC - AA 01 f°1/2), au moment de l'invasion des troupes de Henri IV :

"Considérant que l'ennemi est déjà hostilement entré en ce pays et a, en divers endroits d'icelui, exercé mille espèces de cruautés, pilleries, voleries et autres exactions maudittes ; considérant aussi que ès églises dudit monastère étoient et reposoient plusieurs belles et précieuses reliques et sanctuaires, entre lesquelles est le corps de Monsieur Saint Claude", les religieux ont "fait venir exprès un ingénieur qui aurait visité à l'environ dudit Saint-Oyan, et seulement auroit remarqué qu'en l'hermitage proche et en dessus de la dite ville, se pourroit faire et rendre une place bien dégen-sable". Pour réaliser ce projet, "le sieur aumônier (propriétaire) a (...) cédé, quitté et remis à mes dits sieurs (du chapitre) tout le droit qui lui appartient audit hermitage pour en icelui faire faire telles réparations et fortifications qui seront reconnues nécessaires pour une assurée retraite tant des dits sanctuaires que de leurs personnes".

Les fortifications décidées furent-elles réalisées ? Rien n'est moins sûr. Car si le dessin de 1718 semble bien comporter des sortes de meurtrières, aucun document n'atteste des travaux faits à cette époque. Au contraire, le chapitre, qui aurait dû se retrouver propriétaire de l'hermitage en vertu du traité ci-dessus, ne le sera à aucun moment, comme on put le constater en 1783, à la liquidation de l'aumônerie. La preuve en est que l'aumônier continua

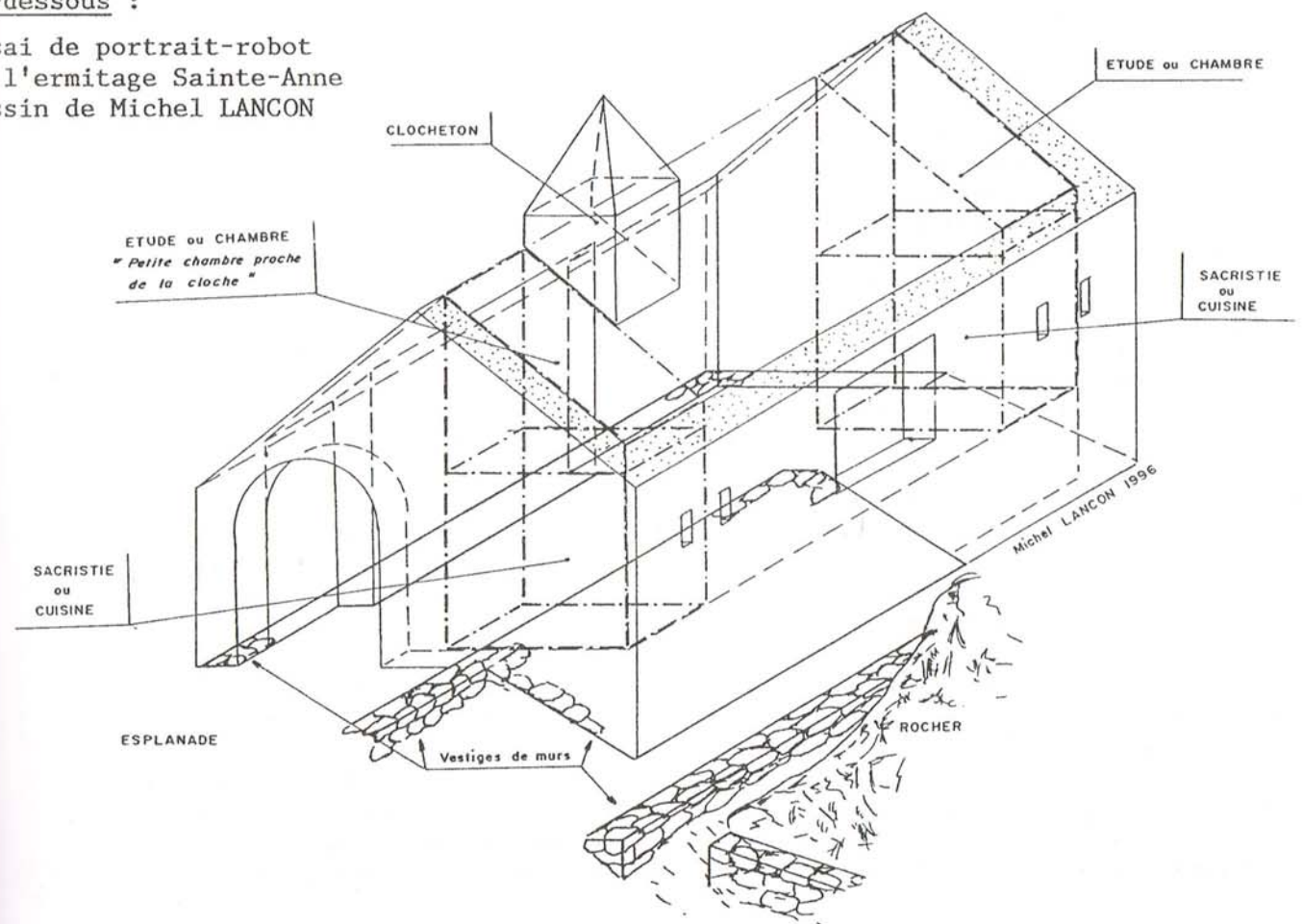


Ci-contre :

Détail du croquis des archives du Doubs (XVIIIe s.?)

Ci-dessous :

Essai de portrait-robot de l'hermitage Sainte-Anne
Dessin de Michel LANCON



à réparer l'ermitage de Sainte-Anne comme si de rien n'était : citons par exemple un mémoire de l'aumônier de 1598 qui cite parmi les charges lui incombant l'entretien de l'ermitage (Dom B. t.2 p.314) ou le marché de 1678 où le menuisier Benoît a reçu en paiement de ses travaux, outre de l'argent de la part de l'ermite, "un cartau de froment de Mr. l'aumônier".

Il est donc permis de douter que la délibération de 1595 fût suivie d'effet ; et si le corps de Saint Claude et les trésors de l'abbaye y furent réellement cachés à plusieurs reprises, comme le suggère Dom Benoît d'après "la tradition de Saint-Claude", ce pût être, non dans l'ermitage, mais dans les profondeurs d'une des grottes. Comme nous savons par ailleurs de source sûre (Spon "Histoire de Genève") que la châsse du saint fut envoyée en sûreté à Genève, vers 1591, "par le chemin le plus facile", nous tenons là peut-être un des avatars de la légende de la grotte Sainte-Anne, "passage vers la Suisse"...

L'ermitage et l'abbaye

Le statut de l'ermitage par rapport à l'abbaye est clair : il dépend "immédiatement de l'hôpital" (ADJ-2H 378) et donc de l'administration de l'aumônerie, qui nomme les ermites et entretient le bâtiment. Cette tutelle indique un lien étroit avec la gestion des pèlerinages, fonction dévolue à l'aumônier. Rappelons que l'hôpital était à l'origine l'hôtel des pèlerins pauvres. Du reste, l'ermitage est équipé pour héberger au moins une autre personne que l'ermite. Le marché de travaux de 1678 fait état, outre "un lit fermant", d'une "petite couchette".

Il est néanmoins difficile de connaître les rapports exacts entre l'abbaye et l'ermitage. Dom Benoît en donne une version idéalisée, où ce dernier se trouve dans une continuité parfaite avec l'abbaye :

"Au XIIe et au XIIIe siècle, une multitude de monastères possédaient dans leur voisinage de petits ermitages où vivait quelque fervent moine, longtemps exercé dans la vie cénobitique. (...) Or l'abbaye de Saint-Oyend dut, entre toutes, posséder des ermites auprès d'elle ; car (...), il ne faut pas l'oublier, la vie des premiers solitaires de Condat avait été à l'origine toute érémitique." (t.2 p.78)

Permettez à un esprit basement matérialiste de voir aussi dans cette institution la volonté de l'abbaye de récupérer à son profit deux phénomènes.

D'une part, le succès persistant des croyances païennes dans la vertu curative de certaines eaux et de celles de la grotte Sainte-Anne en particulier, telles qu'elles ont été évoquées précédemment. Manifestement, l'ermitage a été construit de telle sorte qu'il contrôle, au sens douanier du terme, l'accès au "bénédictin" où, d'après Désiré Monnier (Annuaire du Jura - 1840 - p.377), "le jour de la Sainte-Anne, les femmes vont puiser de l'eau pour le mal des yeux". L'espace entre la paroi et les restes des murs de l'ermitage est en effet juste assez large pour livrer passage à une personne à la fois et le bâtiment bouchait entièrement le porche de la grotte. On imagine assez bien l'ermite à la porte de sa chapelle, comme un vivant rappel de la priorité du Dieu chrétien sur les anciennes croyances.

D'autre part, l'attrait du public, à la fin du Moyen-Age, pour cette manifestation particulière de la religiosité incarnée par les reclus, à un moment où le mode de vie des moines de Saint-Oyend lui était particulièrement étranger. Mais il y a fort à parier que cet atout supplémentaire pour attirer le pèlerin pouvait être à double tranchant si, par exemple, le prestige de l'ermite venait à surpasser celui des saints de l'abbaye.

Charles Thuriet (in "Traditions populaires de la Haute-Saône et du Jura" 1892 - p.332) ne rapporte-t-il pas l'histoire - légendaire, mais quand même - de l'ermite du Petit-Bois, sur le Mont-Roland ? Les moines noirs qui bâtissaient leur moutier en haut du mont l'étranglèrent, lui volèrent sa Notre-Dame, qui attirait déjà une foule de pèlerins, et semèrent le bruit que le diable avait emporté ce fornicateur. Peut-être est-ce une coïncidence, ou avons-nous mauvais esprit, mais l'histoire évoque étrangement ce qui se passa à l'ermitage de Sainte-Anne en 1609-1610.

On sait par "La Vie de la soeur Françoise de Saint-Joseph", oeuvre du R.P. Carme Michel-Ange de Sainte-Françoise (1721 - citée par Dom B. t.2 p.375), que la future Vénérable, née Françoise Monet à Bonas, paroisse de Dortan, en 1589, rencontra l'ermite de

Saint-Oyend à un âge où elle se refusait à "prendre un parti", ce que l'on peut situer vers sa vingtième année et donc aux alentours de 1609 ou un peu avant. L'ermite était alors, nous dit le R.P. Carme sans citer de nom malheureusement, un "ecclésiastique de grande qualité" dont "le monde avait conçu une haute estime (...), en un mot il étoit pour ainsi dire l'oracle du pays, par la bouche duquel Dieu faisoit connoître sa sainte volonté à ceux qui l'alloient consulter". Ce saint homme était, selon toute vraisemblance, le père Etienne David, mort en 1609 d'après l'enquête du prêtre Claude Vuillerme (in Dom B. p.444). Or cette enquête fut motivée par le comportement scandaleux du successeur du père David, un jeune homme originaire de Domblans nommé Jean Menet qui, pendant les huit mois qu'il passa dans l'ermitage, de l'hiver 1609 à l'été 1610, coupa les arbres fruitiers, détruisit les escaliers intérieurs, exposa l'un des crucifix à la pluie et mit l'autre près des latrines, avant de disparaître Dieu sait où, en emportant l'épée que son voisin du Château Miqui (qui ne s'appelait encore que Bayardet) lui avait prêtée. Curieux ermite qui dit un jour d'un prêtre : "S'il me vouloit donner cent écus, je lui donnerois volontiers ma place." Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'était pas là par vocation... Alors, quel but poursuivait donc l'aumônier en nommant ce Jean Menet qui, à la différence de la plupart des ermites connus du XVIIe au XVIIIe siècles, n'était pas de Saint-Claude ? Simple choix malheureux d'un huguenot déguisé, introduit pour déconsidérer les institutions catholiques, comme le suppose Dom Benoît ? ou volonté non avouée de ne pas réitérer l'expérience du "saint" père David ? La question mérite en tout cas d'être posée.

Les ermites

Si l'on suit Dom Benoit, "aux beaux siècles de Condat, l'ermite de Sainte-Anne était un religieux du monastère, choisi entre tous ses frères pour aller mener aux Baumes-Rives la vie des anges". Si le fait semble avéré pour le cas de Jean de Gand au XIVe siècle, nous n'en savons en réalité rien du tout en ce qui concerne les autres. Les différents statuts promulgués par les abbés réformateurs ne mentionnent jamais la fonction d'ermite comme l'un des

offices, même mineurs, de l'abbaye.

Ce qui est certain, c'est que le premier ermite dont le nom nous soit connu, ce père Etienne David mort en 1609, n'était à coup sûr pas un des officiers de l'abbaye aux 16 quartiers de noblesse mais, sur la foi de son patronyme, un sanclaudien. A l'exception de Jean Menet, les suivants sont aussi dans ce cas : Catherin Jeanguillaume, prêtre, qui démissionne le 21 mars 1657 ; son successeur immédiat, Claude Poncet, institué ermite par le grand prieur Claude Antoine de Saint-Mauris, sur proposition de l'administrateur de l'hôpital Guillaume de Montconys le 24 mars 1657, est fils de Jean Poncet, bourgeois de la ville de Saint-Claude. N'étant pas prêtre, l'habit d'ermite lui est remis à charge "deans trois ans prouchains se rendre capable pour célébrer la sainte messe" (ADJ 2H 378). Ne put-il remplir cet engagement ? Il démissionne en tout cas trois ans plus tard, le 20 mars 1660 (Dom B. p.445). Le nouvel administrateur de l'hôpital, Nicolas de Grachault, proposa à sa place Claude François Favier, bourgeois de Saint-Claude, qui fut nommé le 24 mars 1660. C'est lui qui fit faire en 1678 les travaux évoqués plus haut. Le 30 mai 1694, c'est "Frater Antonius David Claudiopolitan" - en français, Antoine David bourgeois de Saint-Claude - qui est reçu ermite par Aimé François d'Andelot, grand prieur et grand cellier, en l'église Saint-Pierre (la future cathédrale) (ADJ 2H 378).

Dom Benoît cite encore frère Luc Barthon, connu par une amodiation du 31 janvier 1702 ; celui-ci porte un patronyme inusité à Saint-Claude et n'y a pas été sépulture. Le dernier connu est frère Delachapt, dont l'acte de sépulture (AMSC - GG 34 f°35) commence de la sorte :

"Le 23e août 1782, le corps de Claude François Delachapt résidant dans l'ermitage au dessus de cette ville sous l'habit et en qualité d'hermite, décédé hier à 72 ans...". Il fut enterré au cimetière paroissial de Saint-Romain ; il était fils de Nicolas Delachapt, notaire et procureur et de Marie Claude Catherine Blondan ; son parrain était Claude Oyend Cattand, également notaire et procureur.

L'office d'ermite, avec "les honneurs et profits ordinaires qui en dépendent", semble donc avoir été, au moins depuis le XVIe siècle, une des

charges ecclésiastiques réservées aux bourgeois de Saint-Claude, au même titre que la familiarité de Saint-Romain, eux qui étaient écartés de l'abbaye par la règle des 16 quartiers de noblesse instituée de toute ancienneté et confirmée en 1647. On peut même se demander si, dans les faits, la gestion de cette charge n'incombait pas à cette familiarité de prêtres plus qu'aux officiers de l'abbaye souvent absents, comme on le sait. Il est en effet curieux de constater à plusieurs reprises que le nouveau promu se dit ermite et effectue des démarches à ce titre avant même d'avoir été nommé officiellement par le grand prieur. C'est le cas en 1660, quand Claude Antoine Favier se fait permettre par les échevins de quêter dans la ville et d'exploiter les jardins et vergers proches de l'ermitage : cette autorisation est datée du 22 mars 1660 (AMSC-BB 18 f°89) alors que la nomination date du 24 mars. Plus significatif, Antoine David, dont nous citons tout à l'heure la réception en date du 30 mai 1694, avait reçu en don le 15 février de la même année un pré aux Baumes-Rives de la part des soeurs Vuillerme en sa qualité d'hermite à présent dans l'ermitage de Sainte-Anne" (D.B. p.645). L'acte signé du grand prieur d'Andelot entérinait plus une situation qu'il ne la fondait.

L'ermitage et la ville

Bien que le bâtiment relève de droit et de fait de l'aumônier, la personnalité de ses occupants rattache donc l'ermitage davantage à la ville qu'à l'abbaye. Pour les bourgeois de Saint-Claude, l'ermite est un des leurs, parent des plus anciennes familles. De là sans doute des relations tout à fait pacifiques avec les échevins, voire une franche collaboration, ce qui est loin d'être le cas quand il s'agit du chapitre ou des ordres religieux implantés aux XVIe-XVIIe siècles, comme les Carmes, les Capucins ou les Annonciades. Cet échange de bons procédés est clairement précisé par plusieurs passages d'archives.

Les échevins laissent à l'ermite la jouissance de deux vergers et du jardin proches de l'ermitage, propriétés de la ville. En cas de vacance de l'ermitage, ces biens étaient immédiatement loués à des particuliers, comme l'atteste l'adjudication passée à André Girod, habitant de Bayardet, le 13 juillet 1609,

entre le décès du père David et l'arrivée du frère Menet. Où étaient ces vergers, que l'enquête de 1610 nous dit se situer "dessus et dessous ledit hermitage" ? Nous avons quelque mal à nous les figurer aujourd'hui, étant donné l'aspect très escarpé des lieux, mais la gravure de 1718 situe nettement celui du dessous : dans le dernier lacet formé par le sentier. Cette côte est maintenant peuplée de pins. Celui du dessus n'est pas représenté et il est difficile d'imaginer l'ermite gravissant à quatre pattes l'égraine, que franchit désormais un escalier métallique, pour aller tailler ses arbres fruitiers plantés sur le replat qui coiffe la barre rocheuse. Du reste, la délibération du conseil municipal du 29.04.1783 (BB 63 f°114) parle seulement "du petit verger en dessous de l'ermitage".

Quant au jardin, on peut raisonnablement le situer sur le terrain relativement vaste et plat, envahi aujourd'hui par une végétation arbustive, qui précède la dernière "grimpe" de la Diaclase. Les pages de Lequinio sur le jardin de l'ermite des grottes de Loisia peuvent en donner une idée :

"Sur une très petite esplanade qui est au-devant de cet hermitage, à peu près comme un balcon saillant devant une croisée, ce solitaire cultivait quelques légumes, et plusieurs jardiniers du pays y sont allés chercher des graines qui s'y sont longtemps propagées, à ce qu'on dit : pour moi, je n'y ai trouvé que le cerfeuil, le cresson alénois et la valériane ; mais j'ai fort bien observé que dans ce petit espace, qui n'a pas plus de quarante pieds de long, on trouve des échantillons de presque tous les arbres forestiers des environs, et cela s'explique facilement. Lorsque le solitaire est mort, la terre de son petit jardin était bien entretenue, bien ameublie ; toutes les graines que le vent ou les oiseaux y ont porté (sic), ont germé facilement, et comme on ne les a point arrachés, c'est une nécessité qu'on y trouve des arbres d'un très grand nombre d'espèces."

En outre, l'ermitage possédait en propre un pré "auprès du tronc de zeste" - un bien étrange toponyme - qui correspond sans doute au pré des soeurs Vuillerme, ainsi confiné dans la donation de 1694 : "deux soitures, tant bois que plain et broussailles, qui touche, de levant, la Roche de Contre-Chaumont ; couchant, la Roche des R.P. Capucins de

ladite ville ; vent, regardant contre sur la ruelle (rue du Collège actuelle) ; et bise, ledit hermitage" ; pré situé donc au sud de la grotte Sainte-Anne. Les ressources procurées par ces terres devant être assez médiocres, les échevins autorisaient en outre l'ermite à quêter en ville "une ou deux fois la semaine au son d'une clochette", d'après l'hagiographe de la vénérable Françoise de Saint-Joseph. Les ermites complétaient ces revenus par la prébende de l'aumônier, soit "3 quartaux de froment et 2 ou 3 tonneaux de vin" (Archives de l'évêché, mémoire de 1743 - cité par D.B. p.445) et, très certainement, par les oboles des pèlerins et visiteurs.

En échange des concessions municipales, l'ermite s'obligeait à "prendre garde aux accidents qui pourraient arriver de nuit à la ville par feu ou autrement et de piquer la cloche pour en donner avis" (AM/BB 18 f°89 - délibération du 22.03.1660). Ce n'était donc pas une sinécure puisqu'un ermite consciencieux se devait de ne pas fermer l'oeil de la nuit : temps qu'il pouvait mettre à profit pour de vertueuses méditations, comme Jean de Gand qui passait ses nuits en prières, d'après Des Guerrois. Cette fonction de guetteur de feu était si essentielle pour la ville que, faisant fi de toute considération spirituelle, elle projetait en 1783, au cas où les tractations en cours pour perpétuer l'ermitage échoueraient, "d'y placer (...) un ouvrier qui y demeurera" et sera tenu "de sonner la cloche dans les cas d'incendie soit de jour soit de nuit" (AM/BB 63 f°114). On retrouve cette fonction civique de guetteur de feu et autres calamités assignée à l'ermite de Conliège en 1718 : "advertir quand il y aurait tonnerre ou danger de grêle, soit de jour, soit de nuit, lorsqu'il y aurait incendie dans notre bourg ou au voisinage" (T.Dromard - Le Progrès du 11.04.1996).

La cloche de l'ermitage de Sainte-Anne était en tout cas muette depuis plusieurs années lorsqu'éclata en plein jour le grand incendie de l'an 7 ; eût-elle encore été en fonction qu'elle n'eût pas été d'un grand secours...

La fin de l'ermitage

On sent nettement au cours du XVIIIe siècle que la dimension religieuse de l'ermitage a quasiment disparu au profit d'une simple charge de moins en

moins honorifique et de moins en moins rémunératrice avec le ralentissement des pèlerinages. La preuve en est qu'à la mort de l'ermite Delachapt en 1782, personne ne se présente pour le remplacer. D'après Rousset, l'évêque de Saint-Claude aurait ordonné en 1752 "d'enlever tous les vases servant au saint sacrifice et les ornements sacerdotaux de la chapelle, parce que ce lieu avait été profané en 1639" (au moment du sac de la ville par les troupes françaises). La véracité de cette information n'a pu être établie ; mais elle pourrait expliquer que l'on trouve en 1782 la chapelle et les bâtiments dans le plus grand délabrement. Le chapitre, théoriquement propriétaire depuis 1595, ne se reconnaît aucun droit sur eux. L'hôpital, qui a hérité des biens de l'aumônerie, ignorait apparemment qu'il était propriétaire de l'ermitage ; aucuns travaux n'y avaient été faits depuis... 1741. L'évêque Méallet de Fargues, de son côté, est d'avis de désaffecter la chapelle (ce qui contredit, soit dit en passant, la thèse de Rousset) et de céder l'ermitage au Bureau de la Grande Charité créé dans les premières années de son épiscopat. Le magistrat, consulté, décide le 29 avril 1783 de prendre un parti :

*"... il a été délibéré de relâcher au bureau de charité ses droits sur ce dont jouissaient les ermites sous les conditions suivantes
1° que MM. du Chapitre et tous prétendants droits à l'ermitage relâcheront au même bureau leurs prétentions sur l'ermitage et le pré auprès du tronc de zeste
2° que le bâtiment de l'ermitage subsistera et que le bureau de la charité l'entretiendra
3° que le bureau y fera loger une personne qui sera tenue de sonner la cloche en cas d'incendie..."*

La Charité accepte le legs le 12 juin - sans enthousiasme - "à charge néanmoins que messieurs les officiers municipaux remettront en bon état lesdits bâtiments" (D.B. p.803), condition acceptée par ces derniers le 10 août. Dom Benoît écrit que "les bâtiments furent réparés. Un dernier ermite se présenta même pour habiter l'antique retraite de Jean de Gand." On ne sait d'où il a tiré ces affirmations qui n'ont pu être vérifiées dans les archives à notre disposition. On ne trouve en effet plus trace de l'ermitage dans les délibérations de la Charité de 1783

à 1791, ni dans celles de la ville. Il est vrai qu'elles sont très lacunaires pour la période allant de 1785 à 1789, puisque le maire David ne laissa derrière lui ni livre de comptes, ni registre de délibérations.

D'un ermitage l'autre

Le sort de l'ermitage sous la Révolution reste obscur. Dom Benoît - encore lui - écrit qu'il fut vendu comme bien national en 1791 (T.2 p.89). Nous voulons bien le croire bien que, contrairement à son habitude, il ne cite pas la source de ce renseignement. Si le fait était avéré, il impliquerait que tous les projets de transaction entre le chapitre, la Charité et la ville en 1783 aient échoué et que la propriété de l'ermitage soit restée finalement au chapitre, à son corps défendant. En effet, seuls les biens de ce dernier ont été concernés par les ventes forcées révolutionnaires, les biens de la Charité passant directement au Bureau de bienfaisance qui prit sa succession. De fait, au moment où l'on dresse le cadastre de 1809, l'ermitage ne figure ni dans les possessions de la ville, ni dans celles de la Charité. Autant qu'on puisse en juger d'après le plan cadastral - car il n'est même plus mentionné dans le bâti - il aurait alors été englobé dans le domaine du Château Miqui, propriété de M.Comoy. Il a donc bien été démoli au tout début du XIXe siècle, comme l'avaient raconté à Dom Benoît, ou à ses informateurs, "les vieillards de Saint-Claude (qui) l'avaient vu encore dans leur enfance et avaient été témoins de sa destruction" (T.2 p.89).

Un autre témoignage permet de cerner au plus près la date de cette destruction : c'est celui du breton Lequinio dans son "Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura" (T.2 p.320), publié en l'an IX (1800). Il était passé à Saint-Claude peu après l'incendie du 1er messidor an VII (19 juin 1799) et avait remarqué "sur le flanc nord du rocher qui menace Saint-Claude au sud-est, et à quatre cents pieds au moins au dessus de la ville (...) une niche accolée à la roche, ainsi que l'est un nid d'hirondelle aux parois d'une fenêtre ; c'était jadis un hermitage ou du moins son vestibule : je n'ai pas eu le loisir d'y monter." Et c'est très regrettable pour nous car nous aurions pu

ainsi bénéficier d'une des minutieuses descriptions de ce voyageur d'exception : son chapitre sur les grottes de Loisia et leur ermitage laisse mesurer ce que nous avons perdu au fait que Lequinio - par manque de courage ou par manque de temps ? - ait passé son chemin sans grimper le sentier de la Rochette. Mais enfin, ses deux lignes permettent d'affirmer que l'ermitage était encore debout en 1799.

L'ancienne demeure de Jean de Gand fut donc démolie entre 1799 et 1809. On serait tenté de croire que ses pierres ont pu servir à l'édification du second "ermitage", c'est-à-dire de la villa du même nom dont les ruines sont encore visibles sur la barre rocheuse, en contrebas et au sud de la grotte. Il n'en est rien. D'une part, il est facile de constater que, mises à part les quelques belles pierres des linteaux, les moellons grossiers des murs n'ont rien de commun avec les blocs soigneusement taillés des vestiges de l'ermitage. D'autre part, plus de 40 ans séparent les deux faits car la maison dite "de l'Ermitage" fut construite en 1851 par un M.Léon Cretin qui avait acheté ce terrain des Baumes-Rives à la ville en 1849. Il faudrait retrouver la vente de l'ancien bâtiment pour avoir une idée de la destination des pierres qui le composaient.

Le nom d'Hermitage, apposé à cette nouvelle maison, apparaît en 1854, lors de sa cession à François Régis Michel Briand, qui la revend à son tour vers 1880 à Joseph Eléonor Mandrillon, dit encore "Chapuset-Volant", armurier, tourneur et, accessoirement, pionnier de la photographie à Saint-Claude. Le choix de cette maison très isolée dénotait du reste chez notre homme un caractère bien trempé. Mais il semble l'avoir laissée à l'abandon à partir de 1889. Sa reconstruction fut l'oeuvre de son héritier en 1919 : elle correspond aux parties bétonnées que l'on voit superposées aux murs en moellons.

L'Hermitage connut encore trois propriétaires successifs mais le manque de commodités eut sans doute raison de leur goût pour l'érémitisme. Il est actuellement dans un état de décrépitude très avancé mais connaît par contre un regain de fréquentation depuis que la ville de Saint-Claude a fait aménager en belvédère l'esplanade qui le jouxte, véritable balcon sur le quartier de la cathédrale. C'est une promenade que l'on ne saurait trop recommander.

Edité par les Amis du Vieux Saint-Claude - Association loi 1901
Siège social : Mairie de Saint-Claude (Jura)

avec le concours de l'Université Ouverte du Haut-Jura

réalisé par la Maison des Associations et l'Imprimerie Caire
39200 SAINT CLAUDE

Dépôt légal : août 1996
ISBN 2-9501 455-4-X

